



COMMUNAUTE TERRITORIALE DE SANTE (CPTS) DE LYON 7

PROJET DE SANTE

Guillaume Ruenes
Avec la participation des membres du CA de la CPTS Lyon 7

1.Objectifs de la CPTS	page 2
2. Historique du projet	page 2
3. Formation et Composition de la CPTS	page 4
4. Territoire d'action de la CPTS	page 5
4.1 Introduction	page 5
4.2 Limites géographiques avec les autres CPTS	page 7
4.3 Caractéristiques socio-démographiques de la population :	
Etat des lieux démographiques du territoire	page 8
4.3.1 Données socio-économiques	page 8
4.3.2 Spécificité quartier politique de la ville et quartier veille active	page 11
4.3.3 Diagnostic territorial de santé préalable	page 15
4.4 Etat des lieux de l'offre de soins :	page 21
4.4.1 La démographie médicale et paramédicale	page 21
4.4.2 Exercice coordonné sur le territoire	page 28
4.4.3 Offre hospitalière	page 29
4.4.4 Permanence des soins	page 33
4.4.4 autres établissements du territoire	page 35
4.4.5 Spécificité en santé mentale	page 37
4.4.6 Lyon Biopôle	page 39
4.4.7 Education Thérapeutique dans le Rhône	page 39
5. PROJET TERRITORIAL DE SANTE DE LA CPTS	page 39
5.1 Modalités d'articulation avec les orientations stratégiques du Projet Régional de Santé (PRS) de la région.	page 39
5.2 Actions de la CPTS	page 41
Faciliter l'accès à un médecin traitant	page 42
Organiser la réponse aux demandes de soins non-programmés	page 46
Développer la communication et la coordination pluriprofessionnelle	page 49
Améliorer la coordination dans le cadre des parcours complexes	page 52
Améliorer les relations Ville-Hôpital et Hôpital-Ville	page 61
Prévention des risques d'obésité	page 64
Prévention personne âgée	page 68
Prévention en Santé Mentale	page 71
Prévention en Santé Mentale, acquisition du langage	page 74
Attractivité du territoire, accueil des étudiants, des stagiaires et des nouveaux professionnels de santé	page 81
6. Evolution du projet territorial de santé de la CPTS	page 83

ANNEXE

1. Objectifs de la CPTS

Le présent projet de Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) est porté par des professionnels de santé libéraux, regroupés ou non en équipes de soins primaires (ESP) ou en maisons de santé pluridisciplinaires (MSP), ainsi que par leurs différents partenaires (établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, réseaux de santé, associations, acteurs institutionnels, etc.)

Soucieux de la qualité de l'offre de soins et souhaitant s'inscrire dans une démarche continue d'amélioration de leurs pratiques, ces professionnels visent les objectifs suivants :

- **Renforcer la coordination entre l'ensemble des intervenants** dans la prise en charge d'un patient, afin de limiter les ruptures de prise en charge ;
- **Faciliter l'accès aux soins des usagers** du territoire, et notamment des publics les plus fragiles ;
- **Renforcer l'attractivité du territoire** à l'installation pour de jeunes professionnels ;
- **Agir sur la prévention et l'éducation à la santé** ;
- **Organiser la prise en charge des soins non programmés** en évitant un recours inopiné aux urgences hospitalières ;
- **Développer les outils numériques** au service de la prise en charge des patients.

Le projet territorial de santé est voué à évoluer et à s'adapter aux nouveaux besoins qui apparaîtront sur le territoire, ainsi qu'aux souhaits des professionnels qui y prendront part.

2. Historique du projet

Le projet de CPTS de Lyon 7ème est issu d'une dynamique collective basée sur des professionnels de santé et des associations de professionnels de santé du territoire. Ce projet a mûri dès 2016, à l'initiative d'IDE et de pharmaciens sur le constat de difficultés de communication et de coordination entre les professionnels et les institutions du territoire. La réflexion de ses professionnels de santé a été autour de la mise en place d'action concrètes pouvant répondre aux besoins des professionnels, des institutions et de ceux de la population.

Conscients de la nécessité de travailler en réseau pour améliorer la prise en charge de la population et fluidifier les parcours de santé, mais également de l'impossibilité pour les professionnels de santé de résoudre seuls certaines problématiques territoriales, ces professionnels de santé libéraux, répartis sur le territoire de Lyon 7, sont à l'origine du projet de Communauté Professionnelle Territoriale de Santé.

Entre 2016 et début 2020, plusieurs groupes de travail et soirées regroupant des associations professionnelles de médecins, infirmiers, pharmaciens, masseur-kinésithérapeutes et de groupement interprofessionnel ont été organisés afin de mieux définir les besoins, les idées mais également pour créer du lien entre l'ensemble des professionnels du territoire de Lyon 7.

Un groupe de travail pluridisciplinaire s'est peu à peu constitué pour faire avancer ce projet. Différentes réunions ont été organisées afin de préparer une présentation de ce projet à l'ensemble des professionnels exerçant dans le 7ème arrondissement qui a eu lieu le 29 janvier 2020 et qui marqua officiellement le lancement de la future CPTS.

Après cela, un comité de pilotage a été formé afin d'édifier les étapes constitutives de la CPTS de Lyon 7ème. La crise sanitaire que nous traversons a fortement perturbé la feuille de route que nous avons envisagée pour la création de la CPTS, en limitant la possibilité de réunion et de mise en place de groupe de travail. De ce fait, il nous a semblé plus efficient de constituer, un comité de pilotage, restreint mais pluridisciplinaire et le plus représentatif possible, afin de mettre ce projet sur les rails et de le présenter dans un second temps à l'ensemble des professionnels du territoire en assemblée générale du 2 février 2021.

Ses missions ont été de rédiger collectivement les statuts de l'association, de mettre en débat les notions de gouvernance et enfin de rédiger le préprojet. Le comité de pilotage a été composé des professionnels de santé du territoire suivant :

- PETIT Stéphanie (pharmacienne)
- DELEUZE Philippe (pharmacien)
- TANG Kecon (pharmacien)
- VEQUEAU Francine (infirmière libérale).
- BRANCART Hinda (infirmière)
- MARTINET Odile (infirmière)
- CATALAN Flavie (infirmière)
- GASCON Jean Marc (masseur-kinésithérapeute)
- RUENES Guillaume (masseur-kinésithérapeute)
- CHAPOTTON Yann (masseur-kinésithérapeute)
- DONNAY Lara (sage-femme)
- BARIDON Jean-Arnaud (Pédicure-podologue)
- GIRAUDON Olivier (Médecin Généraliste)
- JUAN Pierre Henry (Médecin Généraliste SOS Médecin)
- CHOMIENNE Stéphane (Médecin Généraliste SOS Médecin)
- METRAL Pierre (médecin Directeur de l'Information Médicale à l'Hôpital Saint Joseph Saint Luc)
- PRIOREAU Alexis (Médecin Généraliste MSP Guillotière)
- BERNARD Carole (médecin généraliste MSP Jean Jaurès)
- DESLOUS PAOLI Vincent (Médecin Coordinateur EHPAD Korian Gerland)
- BOTHIER Nicolas (Coordinateur de MSP Guillotière et Jean Jaurès)

Lors de la première assemblée, du 2 février 2021, Les professionnels et les représentants des institutions ont élus les premiers membres du conseil d'administration (CA).

Les membres du conseil d'administration élus sont :

Collège médecin : Carole Madore, Pierre Henry Juan (SOS médecins)

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

Collège infirmier : Francine Vequeau, Hinda Brancart

Collège masseur-kinésithérapeute : Jean Marc Gascon, Yann Chapotton

Collège pharmacien : Stéphanie Petit, Raphaël Pinardon

Collège sage-femme : Lara Donnay, Emmeline Hutin

Collège institution et structure médico-légale : Pierre Metral (HSJSL)

Collège pédicure podologue : Jean Arnaud Baridon, Laurence Badurina

Collège orthophoniste : Laure Vieville

Depuis février 2021, les professionnels de santé élus au CA de la CPTS ont travaillé à la structuration et à la rédaction du projet de santé. Il est le fruit de nombreuses réunions de groupes de travail auxquelles les adhérents ont pu participer (Annexe 1: Planning des réunions groupes de travail).

L'épidémie et les périodes de confinement n'ont pas été un frein à la tenue des réunions après la première AG.

Ce projet est présenté aux professionnels de santé de l'arrondissement lors d'une soirée le 3 mars 2022 dans sa version définitive.

Les orientations du projet de santé ont vocation à évoluer selon les besoins de la population du territoire et les attentes des professionnels de santé.

3. Formation et Composition de la CPTS

La première campagne d'adhésion auprès des professionnels de santé du septième arrondissement a débuté en novembre 2020.

Les professionnels qui composaient le comité de pilotage ont par la suite été rejoints par de nombreux autres acteurs, puisqu'aujourd'hui la CPTS de Lyon 7 compte 180 professionnels de santé libéraux et 9 établissements de santé répartis sur 13 collèges (Annexe 2 : liste des Adhérents)

Afin de faire vivre la dynamique engagée, les adhérents sur proposition du comité de pilotage ont choisi en assemblée générale, Guillaume RUENES (masseur-kinésithérapeute et formé à la coordination de MSP) comme chef de projet de la CPTS de Lyon 7 jusqu'à rédaction du projet de santé (Annexe 3 : La fiche de poste chef de projet).

La fonction de coordination de la CPTS de Lyon 7 a été définie selon la fiche de poste en annexe 4. A ce jour, le CA a renouvelé sa confiance à monsieur Guillaume RUENES pour la première année de coordination de la CPTS.

L'engagement dans le projet de ces acteurs reste à entériner dans la durée. Les professions suivantes sont représentées dans la CPTS de Lyon 7 : Médecin généraliste, Infirmier, Masseur-kinésithérapeute, Pharmacien, Sage-femme, Orthophoniste, Pédicure-podologue, Biologiste, Ergothérapeute, Diététicien, Structure médico-sociale, MSP. La liste des différents professionnels et structures adhérents à la CPTS est présentée en annexe (Annexe 2: Liste des adhérents)

De plus sont adhérents à la CPTS de Lyon 7 :

Hôpital Saint Joseph-Saint Luc

SOS Médecins

Le centre cardiovasculaire Jean Jaurès-Jean Mermoz

Fondation dispensaire général de Lyon

LADAPT Rhône Métropole de Lyon

La CPTS pourra à l'avenir intégrer d'autres professionnels de santé ou acteurs en lien avec le territoire de Lyon 7.

4. Territoire d'action de la CPTS

4.1 Introduction :

Le territoire d'intervention de la CPTS est celui du 7^{ème} arrondissement de Lyon, soit 81825 habitants (source INSEE-BPE 2018), ce qui correspond à une CPTS de taille 3.

Le septième arrondissement est un arrondissement scindé en deux parties par la présence d'une gare (la gare Jean Macé) et des voies de chemin de fer. Le nord du quartier est très développé avec une forte densité de population, de commerces et une offre de soins importante.

Le sud de l'arrondissement est quant à lui, en pleine mutation. Historiquement, étaient présents de nombreux sites industriels et quelques zones d'habitations. Aujourd'hui, les friches industrielles disparaissent au profit de nombreuses opérations immobilières (Zone d'Aménagement Concertée) :

La ZAC du Bon Lait est un quartier situé dans le 7^{ème} arrondissement de Lyon entre Gerland et Jean Macé. C'est un vaste projet immobilier de restructuration de quartier, débuté en 2008 qui a permis de créer une nouvelle centralité et un nouveau pôle de vie à proximité de la station de métro « Place Jean Jaurès ». Cela représente, plus de 1500 logements, 24 000 m² de locaux tertiaires et 6 000 m² de commerces et services.

La ZAC des Girondins, proposera à terme, la construction de 2 600 logements nouveaux ; 100 000 m² d'activités tertiaires ; 7 100 m² de commerces et 7 500 m² d'équipements publics.

L'écoquartier de Gerland, au 75 rue de Gerland à Lyon prévoit la construction de 40 000m² de bureaux, 1 550 m² de commerces et plus de 20 000m² de logements (dont 30% de logement social).

Le PUP Ginkgo, sur l'ancien site des usines Fagor Brandt accueillera 37 500 m² d'activités économiques et près de 42 000 m² de logements.

L'école de management de Lyon (Em Lyon) s'implantera d'ici 2024 avec ses 5700 étudiants.

Au niveau de la politique de la ville sont ciblés les quartiers où les difficultés sociales et économiques sont les plus importantes et où une intervention prioritaire doit être menée. Il existe deux niveaux de géographie prioritaire :

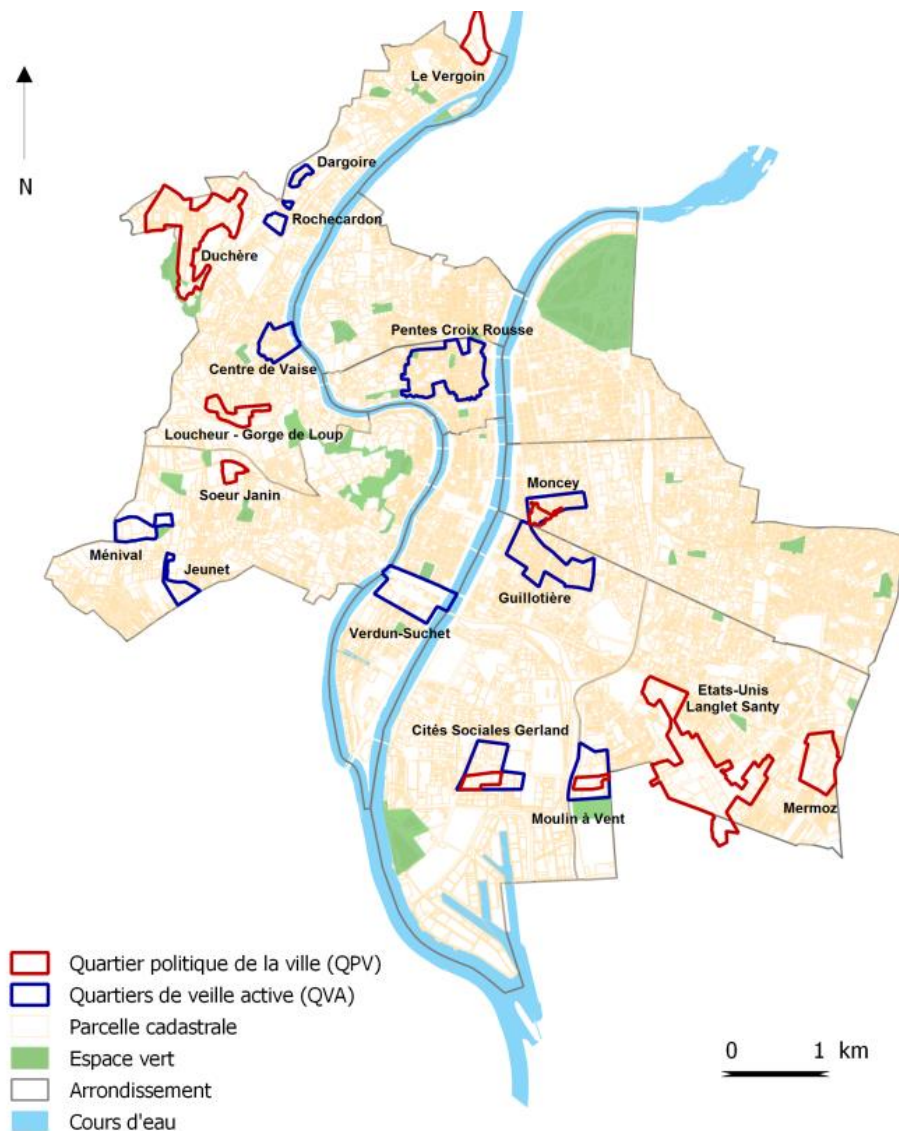
les quartiers de la politique de la ville (QPV) qui mobilisent l'essentiel des moyens de l'Etat. Ils sont identifiés à partir du critère unique du revenu par habitant, c'est-à-dire la concentration des populations ayant des ressources inférieures à 60 % du revenu médian.

les quartiers de veille active (QVA), identifiés par la Ville de Lyon et la Métropole du Grand Lyon, qui ont un statut moins prioritaire mais où les indicateurs économiques et sociaux montrent qu'une intervention des collectivités locales reste nécessaire. (Source : Site de la ville de Lyon)

Le septième arrondissement de Lyon compte un quartier prioritaire : la cité sociale de Lyon Gerland et 2 QVA : la cité sociale de Lyon Gerland (zonage étendu) et la Guillotière. (Source : Site Polville)

Ces zones sont caractérisées par des difficultés et des spécificités que nous détaillerons par ailleurs.

Le territoire du 7ème arrondissement de Lyon ainsi que l'ensemble de la métropole lyonnaise sont couverts par un Contrat Local de Santé qui participe à la construction d'une dynamique territoriale en santé et vise à proposer des parcours de santé plus cohérents et adaptés sur le territoire. Le



Observation 05/05/2015

Contrat Local de Santé en vigueur est celui de 2015-2019 un avenant 2019-2020 vient le compléter. Un nouveau CLS est en cours d'élaboration.

Il n'existe pas à l'heure actuelle de projet de Plateforme Territoriale de Santé (PTA).

La Métropole de Lyon est couverte par le conseil local de santé mentale (CLSM) avec lequel la CPTS de Lyon 7 entretient déjà des liens. Pour faciliter l'articulation entre la CPTS et le CLS et optimiser les actions, des temps de concertation sont nécessaires. Des membres du CA de la CPTS de Lyon 7 ont déjà participé au comité de pilotage du CLSM. Nous avons également sollicité la coordinatrice du CLS, la coordinatrice du CLSM et l'élue à la mairie du 7 en charge de la petite enfance, de la vie associative et de la promotion de la santé pour la construction et la mise en œuvre du projet de la CPTS.

Une collaboration sur des actions conjointes pourra permettre d'optimiser les démarches engagées pour améliorer les parcours de santé. A titre d'exemple, de nombreux CLS mettent en place des dispositifs d'accès aux droits de santé en collaboration avec la CPAM (formation des acteurs de 1^{ère} ligne, procédures d'instruction accélérées pour l'ouverture de droits, ...). La CPTS de Lyon 7 pourra s'appuyer sur ces actions quand elles existent et centrer son action sur d'autres aspects du parcours.

L'Atelier Santé Ville (ASV) Gerland Cité Sociale est présent sur le territoire de Lyon 7. L'ASV est une démarche qui permet de mettre en œuvre des actions partenariales, adaptées aux besoins repérés dans les quartiers prioritaires. C'est une approche transversale qui permet une coordination des acteurs sociaux, médico-sociaux et du soin, avec une plus grande participation des habitants. La CPTS de Lyon 7 a déjà mis en place des échanges et créé des liens avec l'ASV Gerland Cité Sociale.

La région Auvergne Rhône Alpes a également mis en place l'Instance régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS) dont le rôle est de contribuer à améliorer la santé des populations en agissant sur les différents déterminants de santé, tout en réduisant les inégalités sociales de santé et en portant une attention particulière aux populations les plus vulnérables.

L'ARS ARA a réalisé une analyse de « l'Etat des lieux et de l'évolution de l'offre médico-sociale » avec un volet concernant les Personnes Agées et un volet concernant les Personnes Handicapées sur le Rhône et la Métropole lyonnaise sur laquelle la CPTS s'appuie.

Lyon 7 est enfin couvert par un réseau de transports en commun très dense, desservant notamment l'ensemble des établissements sanitaires du territoire.

Cette offre continue de se déployer avec le prolongement de la ligne de métro B jusqu'au Hôpitaux Sud, le projet de la ligne T10 de tramway et le projet de transport par câble à l'horizon 2026.

4.2 Limites géographiques avec les autres CPTS (Source : carte interactive CPTS région Aura)

La CPTS de Lyon 7 est limitrophe de 7 CPTS existantes ou en cours de création :

CPTS de Lyon 2 : en cours de réflexion

CPTS de Lyon 3 : en cours de réflexion

CPTS de Lyon 8 : ACI signés

CPTS Vénissieux-Saint Fons : ACI signés

CPTS Pierre Bénite-Oullins Lyon Sud Aprosaly : préprojet signé

CPTS Ste Foy / Francheville / La Mulatière : en cours de réflexion

La CPTS de Lyon 7 n'est pas limitrophe d'une zone blanche non couverte par une CPTS existante ou en cours de création.

4.3 Caractéristiques socio-démographiques de la population : Etat des lieux démographiques du territoire

POP T1 - Population en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Population	62 200	57 121	52 119	53 860	61 743	69 766	77 855	81 825
Densité moyenne (hab/km²)	6 379,5	5 858,6	5 345,5	5 524,1	6 332,6	7 155,5	7 985,1	8 392,3

(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2021.

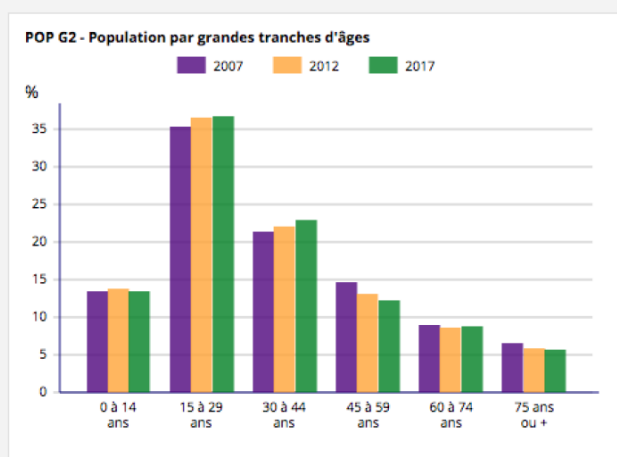
Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2008 au RP2018 exploitations principales.

Le 7ème arrondissement est le plus vaste de Lyon. Il compte actuellement une population de 81825 habitants. L'arrondissement compte la plus forte croissance démographique de la métropole. La population augmente en moyenne de 2,2% par an depuis 2011. Comparativement, le rythme de progression du territoire est bien supérieur au rythme annuel de progression de la population régionale qui est lui-même supérieur à celui observé au niveau national : la population régionale augmente en moyenne de 0,8 % par an depuis 2009 alors que le rythme annuel moyen observé en France métropolitaine est de 0,5 %.

Comme vu précédemment, Le territoire comporte un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) et deux quartiers de veille active (QVA).

4.3.1 Données socio-économiques :

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

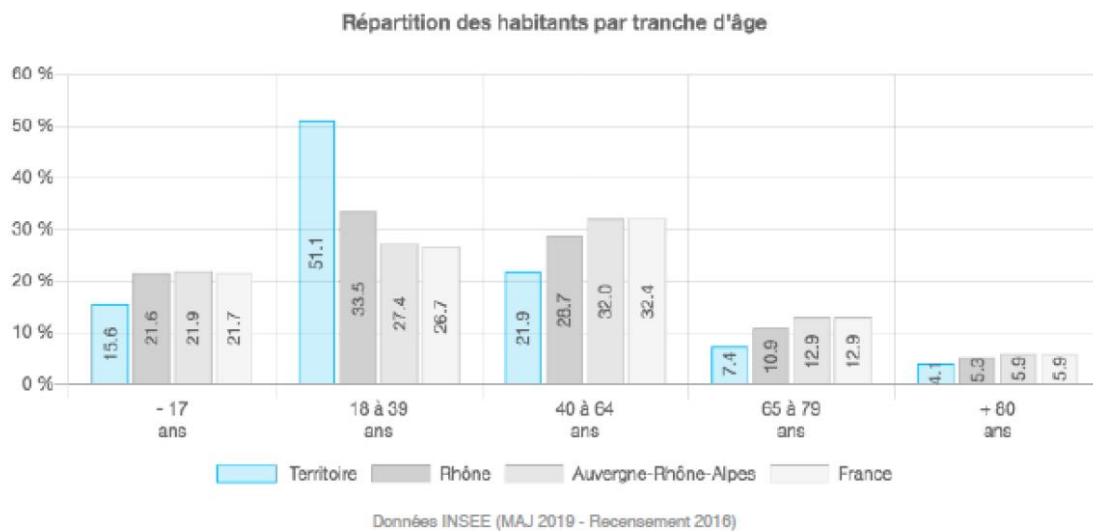
Projet de Santé-CPTS Lyon 7

La représentation par tranche d'âge sur le territoire met en exergue une population jeune avec une grande représentation des personnes âgées de 15 à 44 ans.

Sur le territoire, la tranche d'âge des 18 – 39 ans représente 51,1 % de la population contre 33,5% pour le reste du département du Rhône.

La population de Lyon 7 connaît depuis 2008, la croissance démographique la plus importante de la ville de Lyon (données Insee). Selon les projections données par l'INSEE et en tenant compte du développement des quartiers des Girondins, de la ZAC du Bon Lait, de la réhabilitation de l'ancienne usine Fagor Brandt ainsi que de l'arrivée de l'EM Lyon sur le territoire, la population de Lyon 7 devrait croître d'environ 15000 habitants d'ici 2030.

Le taux de natalité sur le 7^{ème} arrondissement est de 17.1 ‰. Il est largement supérieur au taux de natalité dans la région (11,9 naissances pour 1 000 habitants). Sur le territoire, le nombre de naissances (1320 naissances en 2019) assure le renouvellement de la population C'est-à-dire que le nombre des décès est largement couvert (432 décès en 2019) ainsi que le solde migratoire qui lui est légèrement négatif.



L'indice de vieillissement est le rapport en pourcentage entre la population âgée de plus de 65 ans et plus et la population âgée de 0 à 14 ans. Sur le territoire de la CPTS, l'indice de vieillissement est de 62.9%. Cet indice est le signe d'une population plutôt jeune. En comparaison, l'indice de vieillissement sur le département du Rhône est de 61.8% alors qu'au niveau de la région il est de 74.1%.

POP T2M - Indicateurs démographiques en historique depuis 1968

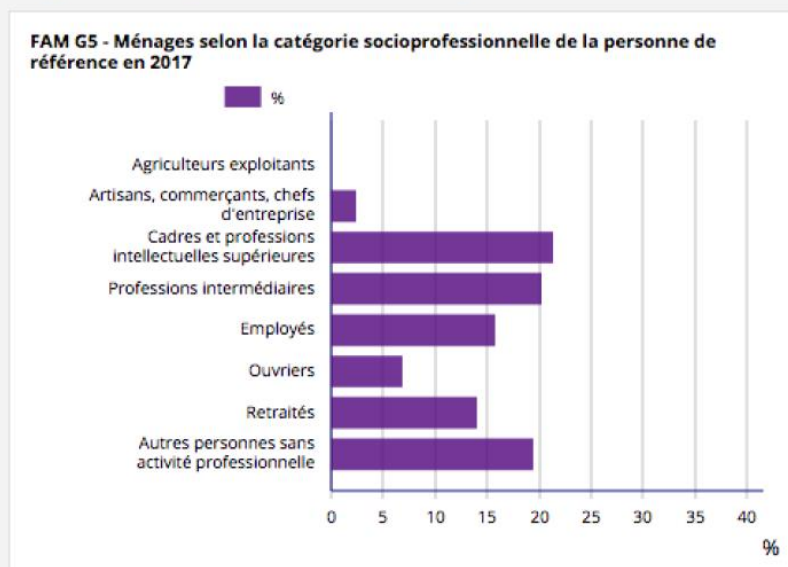
	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2008	2008 à 2013	2013 à 2018
Variation annuelle moyenne de la population en %	-1,2	-1,3	0,4	1,5	1,4	2,2	1,0
due au solde naturel en %					0,9	1,1	1,2
due au solde apparent des entrées sorties en %					0,5	1,1	-0,2
Taux de natalité (‰)					15,3	16,4	17,1
Taux de mortalité (‰)					6,6	5,6	5,4

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2021.

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2008 au RP2018 exploitations principales - État civil.

Du point de vue socioéconomique, il existe de fortes disparités sur le territoire. Alors qu'en 2017, le niveau de vie médian était de 22 320 € dans le 7e Arrondissement comparativement à 23 250 € dans le reste de l'agglomération, et 20 900 € en Auvergne-Rhône-Alpes, le taux de pauvreté était de 15% dans le 7ème contre 13,8 pour le département du Rhône.

FAM G5 - Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2017



Sources : Insee, RP2017 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2020.

La répartition socio-professionnelle des ménages met en lumière une forte représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures, des professions intermédiaires et des autres personnes sans activité professionnelle. La population du 7ème arrondissement est également une

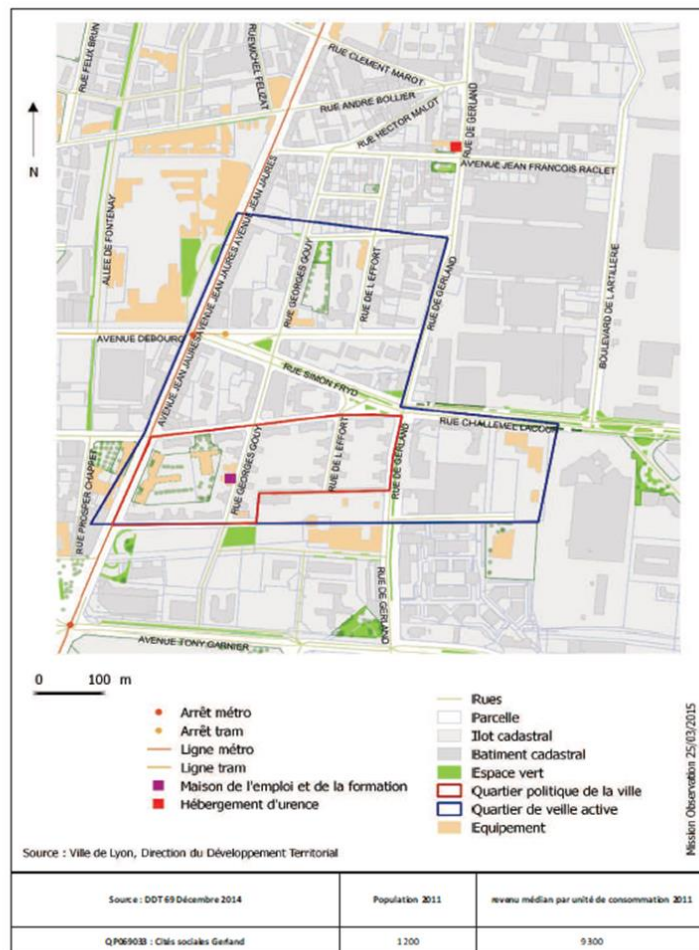
population avec une surreprésentation des jeunes adultes, de personnes seules, d'étudiants, de chômeurs et d'inactifs.

Malgré le fait que la métropole Lyonnaise soit reconnue pour le dynamisme de son économie et que Lyon 7 abrite de nombreux sièges d'entreprises (cf : Biopôle Gerland) les disparités territoriales sont importantes. Et même, si les indicateurs de mesure de la situation économique apparaissent comme favorables le territoire demeure partagé entre d'une part les zones à forte attractivité où se concentrent un revenu médian élevé et un taux de chômage plus faible et d'autre part des zones isolées caractérisées par un revenu disponible globalement plus faible (cités sociales Gerland, quartier de la Guillotière).

4.3.2 Spécificité du quartier politique de la ville et des quartiers veilles actives

Cités sociales Gerland :

PÉRIMÈTRE CITÉS SOCIALES GERLAND



MISSION GERLAND

3

Le quartier des Cités Sociales de Gerland ne s'inscrit pas réellement dans le développement et la transformation actuelle du "Grand Gerland". La rupture territoriale entre ce secteur populaire et son environnement, nettement plus favorisé, est réelle.

Ce secteur, malgré les efforts engagés depuis les années 2000, reste très fragile.

Il cumule la concentration de populations précaires dont l'autonomie est limitée avec une faiblesse d'offres d'accompagnement, de services et d'équipements adaptés. Malgré sa proximité avec les équipements et infrastructures qui font la centralité sud de Gerland (tram, métro, Ilot Fontenay, Biodistrict, ...) ce quartier est caractérisé par une image d'isolement qui persiste et d'un sentiment d'insécurité qui augmente.

Le quartier prioritaire Cités sociales en quelques chiffres :

(Source : Quartier Prioritaire Cités Sociales Gerland - Quartier prioritaire de la politique de la ville de la commune_ Lyon 7e - SIG Politique de la Ville).

Bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire 2016

	Quartiers Prioritaires	Communes
Population couverte	1 259	62 995
Hommes (population couverte)	634	31 395
Femmes (population couverte)	625	31 600
Population couverte de moins de 18 ans	333	11 520
Population couverte de 25 à moins de 50 ans	368	31 600
Population couverte de 50 à moins de 60 ans	168	5 722
Population couverte de 60 à moins de 75 ans	154	6 113

Bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire 2015

	Quartiers Prioritaires	Communes
Taux de couverture de la population par la CMUC	31.9 %	7.5 %
Part des hommes bénéficiaires de la CMUC	31.7 %	7.2 %
Part des femmes bénéficiaires de la CMUC	32.2 %	7.8 %
Part des moins de 18 ans bénéficiaires de la CMUC	54.3 %	14.6 %
Part des 25 à moins de 50 ans bénéficiaires de la CMUC	36.3 %	6.4 %
Part des 50 à moins de 60 ans bénéficiaires de la CMUC	25.2 %	7.2 %
Source : Insee, Caisse Nationale d'Assurance Maladie , 2015		

Les spécificités de la population de ce quartier prioritaire en matière de santé sont un nombre plus important de bénéficiaire de la CSS (anciennement CMU complémentaire) (31.9% contre 11.4% au niveau du territoire de Lyon 7 et de 7.7% au niveau de la région Auvergne-Rhône-Alpes) (Source donnée INSEE).

Comparativement, les habitants du QVP cités sociales Gerland sont atteints plus que le reste de la ville de Lyon de diabète (5.7% contre 3,4% au niveau de l'ensemble du territoire couvert par la CPTS).

A l'inverse, la population de ce quartier recourt aux spécialistes moins que le reste de la ville de Lyon (recours consultation spécialiste 18% contre 27% au niveau de la ville de Lyon).

Il existe sur le quartier QVP cités sociales Gerland, dans le cadre du projet du territoire de la politique de la ville de Lyon, la mise en place d'actions dans le secteur de la santé.

Projet de territoire Cités Sociales Gerland 2015-2020	
Pilier	COHESION SOCIALE
Volet	SANTE
Enjeu 1	Réduction des inégalités territoriales en matière d'accès aux soins.
Eléments de Bilan /Diagnostic	Orientations Stratégiques
<ul style="list-style-type: none"> - CMU Complémentaire = 20,2% (9,3% Lyon) - Diabète = 5,7% (3% Lyon) - Recours spécialistes = 18% (27% Lyon) - Hospitalisations courtes durée (HCL) = 17,6 % (12,6%) 	<p>Développement de la médiation santé pour renforcer la prévention et améliorer l'accès aux soins.</p> <p>Renforcement des actions sur le bien-être et la promotion de la santé.</p> <p>Amélioration du travail en réseau entre le champ social, médico-social et sanitaire.</p> <p>Porter une attention particulière aux jeunes et aux seniors.</p>
Objectifs opérationnels	Programme d'actions
<p>Améliorer l'accès aux droits de santé, à la prévention, aux dépistages et aux soins par la médiation santé.</p> <p>Renforcer les actions de prévention et d'estime de soi (dimension psychique) dans les écoles primaires, secondaires et chez les collégiens.</p> <p>Favoriser la prise en compte des problématiques de santé mentale.</p> <p>Encourager les acteurs locaux à contribuer à une veille et une remontée d'information sur les questions de santé, d'inégalité d'accès aux soins</p>	<p>Mise en place de l'action de Médiation Santé de l'ALS Création d'un groupe de suivi « médiation santé » 3 x /an avec ALS et mission santé/Ville de Lyon</p> <p>Mise en place d'actions de prévention santé du Service médicosocial de la direction Education de la Ville de Lyon dans une approche pluridisciplinaire : santé/éducation, santé/sport, santé/culture...</p> <p>Maintien du Conseil Local de Santé Mentale/CLSM du 7^{ème}</p>
Moyens de droit commun	Indicateurs de résultat
<p>Financiers : Ville de Lyon (Mission santé), ARS Auvergne Rhône-Alpes</p> <p>Humains : Ville de Lyon (Mission santé, Direction de l'Education, Mairie de Lyon 7^{ème}, CCAS Lyon 7^{ème}, Métropole de Lyon, CARSAT</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions mises en place - Nombre de personnes impliquées dès l'élaboration du projet - Nombre de personnes touchées - Nombre de permanences de médiation

(Source : contrat de ville 2015 - 2020 - convention territoriale de Lyon. Projet de Territoire Cités Sociales Gerland SEPTEMBRE 2016)

Quartier de la Guillotière :



Source : Ville de Lyon, Direction du Développement Territorial

Situé au nord de l'arrondissement, le quartier de la Guillotière est un ancien quartier de l'hypercentre. Le quartier est classifié dans les quartiers de veille active (QVA) Ce quartier est essentiellement composé d'une population dense et jeune. Le quartier de par son emplacement connaît une forte attractivité avec à la clef une hétérogénéité sociale et culturelle avec d'un côté un processus de gentrification et de l'autre une précarité grandissante. Le quartier de la Guillotière est marqué par des identités historiques fortes. Il persiste dans le quartier des logements indignes et insalubres (marchands de sommeil). Il existe dans le quartier de nombreuses structures socioculturelles (ex : l'Arche de Noé, la Maison pour Tous), un réseau associatif dense et une Société civile mobilisée. Le quartier est en lien avec le quartier Moncey (QPV) sur Lyon 3 et le quartier Voltaire (QVA) sur Lyon 3.

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

Les spécificités de la population de ce quartier en matière de santé sont les mêmes que celles du quartier cité Jardin de Gerland : un nombre plus important de bénéficiaires de la CMU complémentaire.

La population est atteinte plus que le reste de la ville de Lyon de diabète.

A l'inverse, la population de ce quartier recourt aux spécialistes moins que le reste de la ville de Lyon.

CPTS de Lyon 7 se rapprochera dans le futur de la CPTS de Lyon 3 afin de voir si des actions communes peuvent être menées.

4.3.3 Diagnostic territorial de santé préalable

Il existe plusieurs indicateurs de la population qui sont en rapport avec les missions socles. Ces indicateurs sont évolutifs dans le temps.

POPULATION CONSOMMANTE NON COUVERTE PAR UN MÉDECIN TRAITANT

Patients consommateurs ⁽³⁾	Patients consommateurs dans la même tranche d'âge			
	Ter.	Dép.	Rég.	Fr.
17 ans et plus (nombre)	65 194	1 500 494	6 445 096	53 752 478
17 ans et plus sans Médecin Traitant ⁽⁴⁾	13.9% 9 043 pat.	11.4%	10.3%	10.9%
17 ans et plus sans Médecin Traitant ⁽⁴⁾ et en ALD	1% 669 pat.	0.9%	1%	1.1%
17 ans et plus sans Médecin Traitant ⁽⁴⁾ et ayant la CSS	1.7% 1 114 pat.	1.4%	1.1%	1.4%
70 ans et plus (nombre)	7 262	241 150	1 197 407	9 960 202
70 ans et plus sans Médecin Traitant ⁽⁴⁾	6% 434 pat.	5.3%	5.1%	5.6%

(3) Patients consommateurs : au moins une consommation dans la période de référence
 (4) Sans médecin traitant : sans déclaration de MT ou ayant un MT en cessation ou fictif (qd difficultés d'accès aux soins)
 source DCIR/SNDS/SNIRAM (Année glissante du 01/07/2020 au 30/06/2021)

La population du territoire couvert par la CPTS compte 9043 personnes âgées de plus de 17 ans sans médecin traitant, soit 3 points au-dessus des chiffres régionaux et nationaux.

On compte parmi ces patients sans médecin traitant, 669 patients en ALD (source : site Rezone CPTS au 12/11/21). Parmi les patients sans médecin traitant, 434 patients ont 70 ans et plus. Ce nombre est sensiblement identique aux chiffres départementaux et Nationaux.

Si certains usagers ne déclarent pas de médecin traitant par choix ou par négligence, d'autres patients expriment quant à eux de réelles difficultés à trouver un médecin traitant.

Pour rappel un amendement voté en mars 2019 par les députés dans le cadre du projet de loi santé prévoit qu'un patient sans médecin traitant pourra à l'avenir saisir le conciliateur de sa caisse

d'Assurance Maladie » afin qu'un médecin traitant lui soit désigné parmi une liste de médecins de son ressort géographique ».

NOMBRE DE PASSAGES AUX URGENCES NON SUIVIS D'HOSPITALISATION (POUR 100 CONSOMMANTS DU TERRITOIRE CONCERNÉ)

Nombre de passages aux urgences non suivis d'une hospitalisation rapporté aux patients consommateurs

Territoire	Dép.	Rég.	Fr.
23.7 15 393 pat.	24.6	22.8	22.2

source ATIH (Année 2019)


Le nombre de passage aux urgences des habitants du territoire est légèrement inférieur au chiffre du département mais au-dessus des chiffres régionaux et nationaux. (Source : site Rezone cpts nov. 2021).

Il apparaît sur le territoire de la CPTS une prévalence des affections psychiatriques de longue durée significativement plus élevée par rapport au département, région et au niveau national.

Les autres ALD les plus représentées sur le territoire, semblent l'être dans des proportions légèrement moindres en regard des moyennes départementales, régionales et nationales.

Les 3 pathologies principales sur le territoire de Lyon 7 sont :

PRÉVALENCE DES PATHOLOGIES DANS LA POPULATION CONSOMMANTE

 Cibler les prévalences	Taux de prévalence			
	Pathologies Patients consommateurs	Ter.	Dép.	Rég.
Top 5 sur le territoire en référence à la liste des Affections de Longue Durée ⁽⁶⁾				
Affections psychiatriques de longue durée	3.4% 2 735 pat.	2.4%	2.6%	2.4%
Diabète de type 1 et diabète de type 2	3.4% 2 689 pat.	4.3%	4.8%	5.1%
Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique	2.3% 1 848 pat.	3.1%	3.7%	3.8%
Insuf. Cardiaque grave, tr. du rythme graves, cardiop. valvulaires graves, cardiop. congénitales graves	1.2% 977 pat.	1.7%	2.3%	2.2%
Maladie coronaire	1.1% 889 pat.	1.6%	2.1%	2.2%

(6) Top 5 : Indication des 5 Prévalences majeures (en nombre de patients) par pathologie sur la CPTS projetée
source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2020 au 30/06/2021)

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

- les affections psychiatriques de longue durée,
- le diabète de type 1 et diabète de type 2,
- les tumeurs malignes, affections malignes du tissu lymphatique ou hématopoïétique.

Prévalence des Pathologies dans la population consommannte

Pathologies Patients consommannts ⁽⁵⁾	Ter.	Taux			Différence territoire et		
		Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
Top 5 sur le territoire en référence à la liste des Affections de Longue Durée ⁽⁶⁾							
Affections psychiatriques de longue durée	3.4% 2 735 pat.	2.4%	2.6%	2.4%	↑1	↑0.8	↑1
Diabète de type 1 et diabète de type 2	3.4% 2 689 pat.	4.3%	4.8%	5.1%	↓-0.9	↓-1.4	↓-1.7
Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique	2.3% 1 848 pat.	3.1%	3.7%	3.8%	↓-0.8	↓-1.4	↓-1.5
Insuf. Cardiaque grave, tr. du rythme graves, cardiop. valvulaires graves, cardiop. congénitales graves	1.2% 977 pat.	1.7%	2.3%	2.2%	↓-0.5	↓-1.1	↓-1
Maladie coronaire	1.1% 889 pat.	1.6%	2.1%	2.2%	↓-0.5	↓-1	↓-1.1

(5) Pathologies patients consommannts : patients ayant eu une ALD active et un remboursement au titre d'une ALD ou d'une polypathologie (avec ou sans rapport) dans la période de référence et ce pour chaque numéro d'ALD retenue
(6) Top 5 : indication des 5 Prévalences majeures (en nombre de patients) par pathologie sur la CPTS projetée

Dépistage Cancers : Sein

Rapport entre la part des femmes de 50 à 74 ans participant au dépistage (organisé ou individuel) du cancer du sein (au moins un remboursement pour les actes CCAM ciblés) et le nombre de femmes entre 50 et 74 ans

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
59.1% 4 607 pat.	64.1%	64.5%	61.5%	-5	-5.4	-2.4

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2020 au 30/06/2021)

Dépistage Cancers : Colorectal

Rapport entre la part des patients consommannts de 50 à 74 ans pour lesquels un dépistage du CCR a été réalisé au cours des 2 dernières années (1 remboursement des actes CCAM ciblés) et la population consommannte de 50 à 74 ans n'ayant pas eu de coloscopie dans les 5 dernières années en ville ou en consultation externe à l'hôpital (FIDES) ou dans les 4 dernières années à l'hôpital (historique disponible PMSI)

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
27.9% 3 513 pat.	29.6%	32.6%	30.8%	-1.7	-4.7	-2.9

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2020 au 30/06/2021)

Dépistage Cancers : Col de l'utérus

Rapport entre la part des femmes de 25 à 65 ans ayant bénéficié d'un frottis au cours des 3 dernières années (remboursement acte CCAM/biologie ou prestations ciblées) et le nombre de femmes entre 25 et 65 ans

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
57.9% 13 833 pat.	59.5%	58%	51.8%	-1.6	-0.1	6.1

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2020 au 30/06/2021)

Nous pouvons noter que la participation de la population aux 3 grands dépistages organisés est inférieure au département et à la région. Ce qui retient notre attention, c'est le dépistage du cancer du sein qui se situe 5% en dessous du département. Dans notre préprojet, il apparaissait important que la CPTS participe, avec les structures déjà établies sur le territoire, au développement et à la promotion d'actions de prévention sur les thèmes suivants :

- Dépistage et prévention des cancers colo –rectaux,
- Dépistage et prévention du cancer sein et du col de l'utérus.

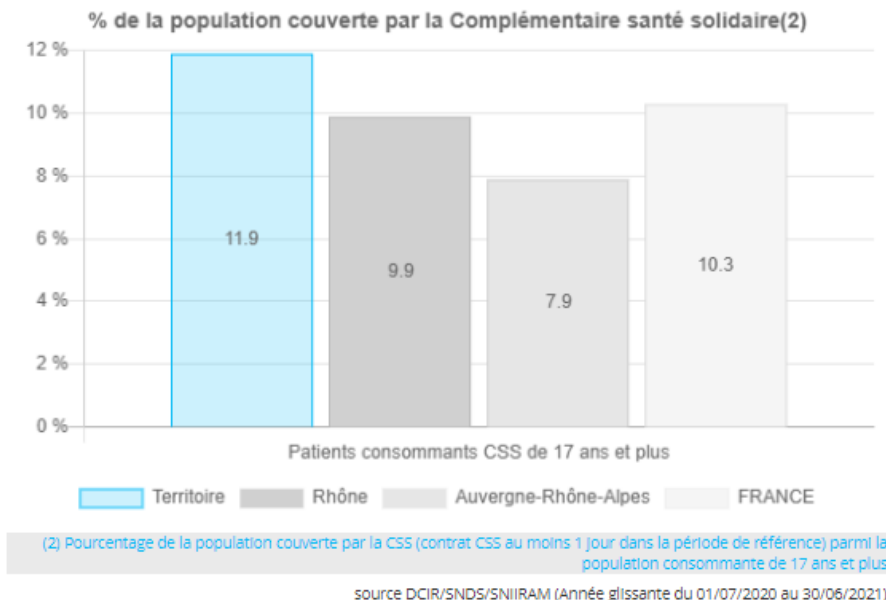
Pour lancer les premières actions de la CPTS de Lyon 7, le groupe de travail « action de prévention » ont retenu d'autres axes de travail répondant aux besoins des professionnels de santé investis dans les groupes de travail.

Néanmoins, les professionnels de santé de Lyon 7 participent déjà aux grandes campagnes nationales (octobre rose, le mois sans tabac). La CPTS de Lyon 7 s'engage à relayer auprès des professionnels de santé et de la population de Lyon 7 ce type d'actions.

Notre association a d'ores et déjà établi un premier échange avec le Centre Léon Bérard, Lyon 8, et le Responsable Prévention primaire et Information des publics, afin de construire une action de prévention spécifique sur Lyon 7.

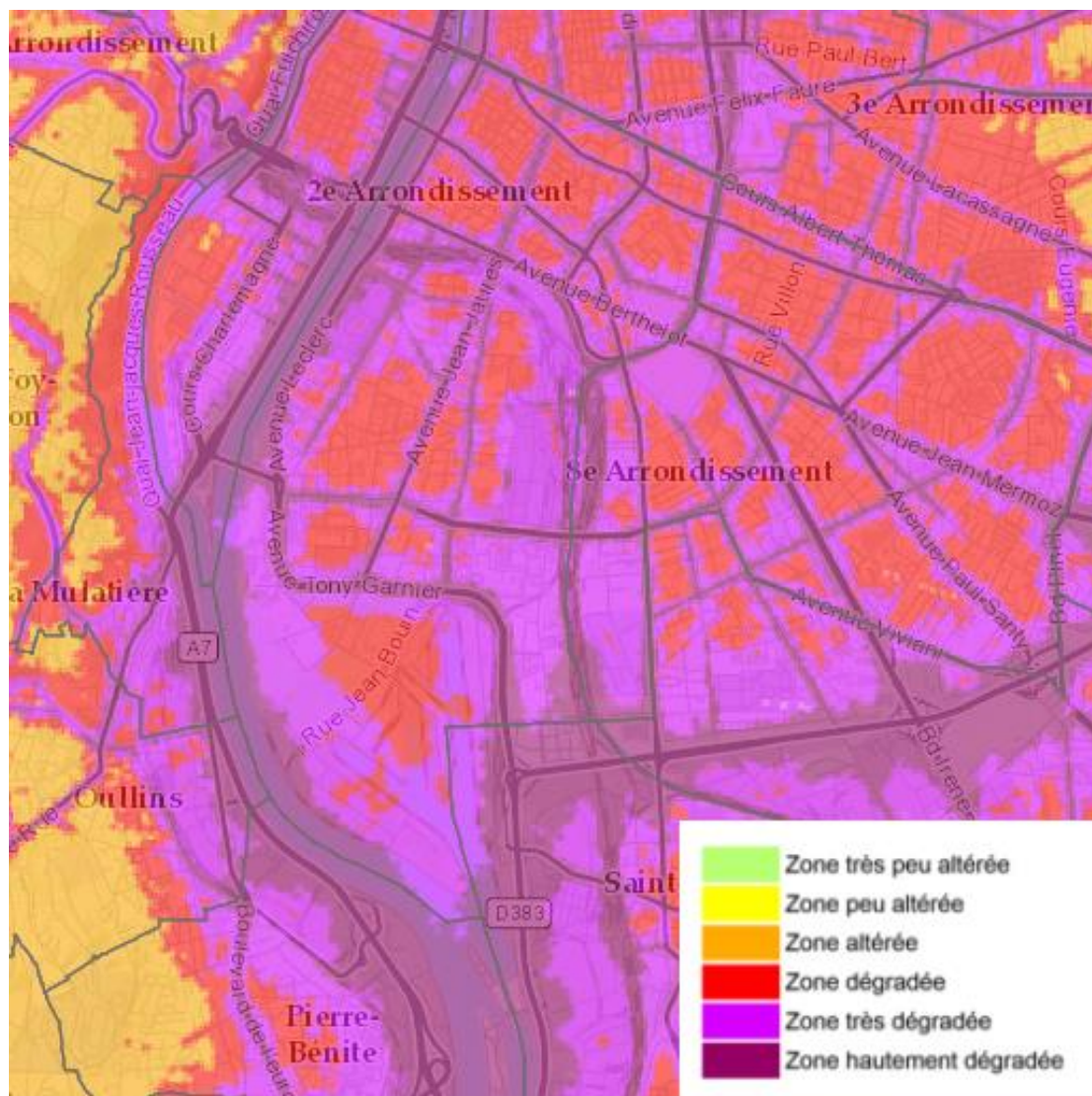
La CPTS participera également au relais des campagnes de vaccination et de dépistage.

Le pourcentage de la population couverte par la Complémentaire Santé Solidaire est plus élevé sur le territoire que sur le reste du département. Ce nombre est largement supérieur au pourcentage régional. (Source : site Rezone-cpts).



Risque d'exposition de la population de la CPTS aux nuisances environnementales :

La population du territoire de la CPTS Lyon 7 est situé à 46% dans une zone dégradée, 35% dans une zone très dégradée et 19% dans une zone hautement dégradée. Ce qui peut avoir un impact sur l'état de santé de la population du territoire.



(Source : ORHANE, Observatoire Régional Harmonisé Auvergne-Rhône Alpes des Nuisance Environnementale).

La santé des femmes :

Le nombre de femmes sur le septième arrondissement est de 43092 (source : INSEE).

Chaque année, environ 219 000 femmes sont victimes en France de violences physiques ou sexuelles de leur conjoint (et seulement 18% ont déposé plainte). En 2020, 102 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire. 87 % des victimes de violences enregistrées par les services de polices et de gendarmerie sont des femmes.

Depuis 1999, Le 25 novembre a été proclamée journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Les conséquences des violences sur la santé des femmes qui en sont victimes sont majeures et diverses : traumatologie, affections et troubles gynécologiques et obstétricaux, risques accrus d'IST, d'accouchement prématuré et de fausse couche, de troubles psychiques, conduites addictives, risques plus élevés de suicide ou encore décès prématurés.

3 femmes victimes sur 4 déclarent avoir subi des faits répétés, 8 femmes victimes sur 10 déclarent avoir également été soumises à des atteintes psychologiques ou des agressions verbales (Enquête « Cadre de vie et sécurité » 2012 à 2017- INSEE-ONDRP).

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les femmes victimes de violences perdent 1 à 4 années de vie en bonne santé.

Les ordres professionnels se sont engagés et les professionnels de santé ont un rôle essentiel dans le repérage, l'accompagnement et le soutien aux femmes victimes de violences :

- En se formant,
- En communiquant, au moyen d'affiches et de dépliants dans les cabinets,
- En agissant et en constatant les situations de violences par le biais d'une attestation clinique permettant de constituer des preuves si la victime veut entamer des démarches.

Dans le même temps, les enfants traumatisés par des violences conjugales présentent davantage de problèmes de santé, des troubles de l'adaptation et des troubles de la concentration. Ils présentent aussi des troubles du comportement, 10 à 17 fois plus que des enfants dans un foyer sans violence, dont des comportements agressifs vis-à-vis des autres enfants.

La santé des enfants (Source : site Santé Publique France)

Si les enfants et les jeunes sont globalement en bonne santé et se perçoivent comme tel, les comportements qui s'installent à cette période, ainsi que les environnements physiques et sociaux, dans lesquels ils se développent, conditionnent leur avenir en matière de santé.

Pour veiller à l'avenir des enfants et des jeunes en matière de santé, certains points d'alerte sont à prendre en compte :

Les inégalités sociales de santé qui dès le plus jeune âge ont des répercussions tout au long de la vie ;

Des comportements préoccupants installés depuis l'enfance (sédentarité, comportements alimentaires, obésité...) ou à l'adolescence (tabagisme, consommations d'alcool épisodiques excessives, comportement à risques).

De plus, Santé Publique France précise que, chez les enfants et adolescents, les habitudes de vie sont en construction et les compétences en cours d'acquisition. Cette population est donc particulièrement réceptive aux apprentissages et à la prévention.

Les troubles de santé des enfants de 2-5 ans sont principalement liés :

- Au langage
- A la vision
- A l'audition
- Au poids. En Rhône Alpes, alors que la proportion d'élèves en grande section de maternelle en surcharge pondérale est de 10% contre 11.9% au niveau national, le chiffre monte à


14,4% dans les zones d'éducation prioritaire. La proportion d'élèves en grande section de maternelle en obésité est de 2.8% en Rhône Alpes contre 3.6 au niveau national et de 4.4% dans les ZEP. (Source : Observatoire de Santé Régional)

Les troubles de santé des adolescents de 15-17 ans (Source : observatoire de Santé Régional) :

- Consommation d'alcool ponctuelle importante et répétée : en Rhône Alpes 18.2% déclarent des alcoolisations ponctuelles importantes contre 16.4% au niveau national.
- Tabagisme quotidien : En Rhône Alpes, 27% des jeunes âgés de 17 ans déclarent fumer quotidiennement contre 25% au niveau national.
- Consommation et usage régulier de produits stupéfiants (9% déclarent une consommation régulière de cannabis).
- Les troubles psychologiques

4.4 Etat des lieux de l'offre de soins :

4.4.1 La démographie médicale et paramédicale

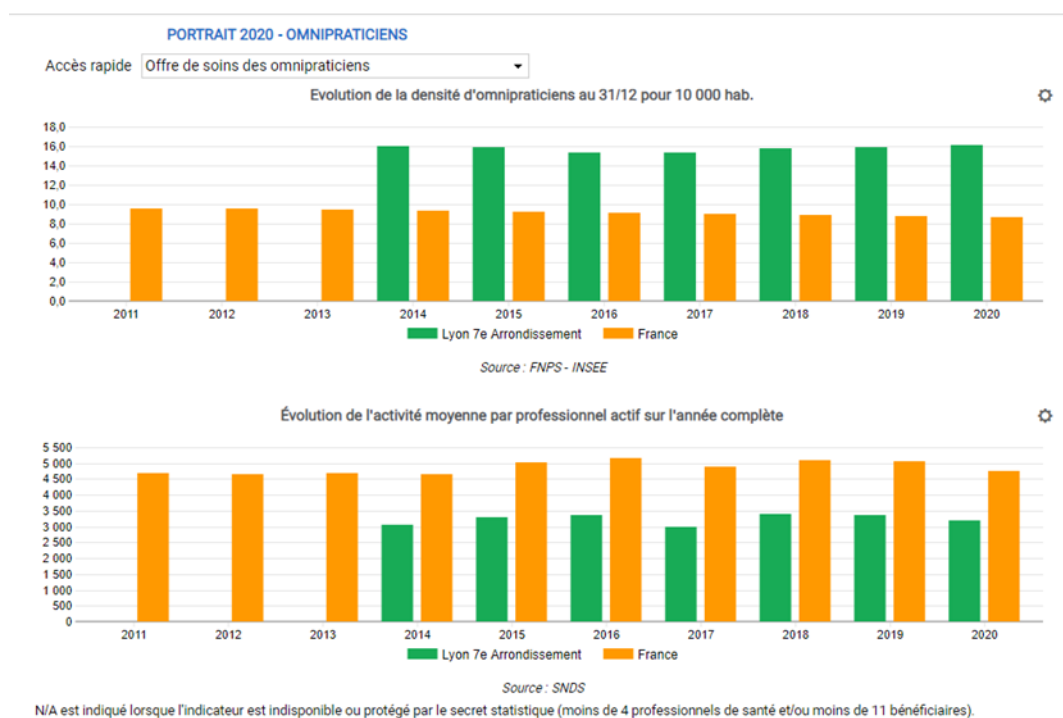
	Nombre sur le territoire		
	total	+ 60 ans	dont + 65 ans
Catégories sélectionnées			
Spécialités médicales			
Tous les méd. spéc. en méd. générale	128	24	9
dont Médecin MEP	7	5	2
Tous les méd. spéc. hors méd. générale	66	25	11
Spécialité Sage femme			
Sage Femme	17	1	0
Auxiliaires médicaux			
Infirmier	101	5	3
Masseur Kinésithérapeute	152	10	6
Orthophoniste	48	1	0
Orthoptiste	5	0	0
Pédicure Podologue	19	2	0
Pharma./Labo.			
Pharmacie	21	-	-
Laboratoire	6	-	-

Données SNDS (Sept 2021)

Le territoire du 7^{ème} arrondissement de Lyon offre à sa population une situation démographique médicale et paramédicale globalement satisfaisante au regard des moyennes départementale, régionale et nationale.

Les médecins omnipraticiens : (82 médecins adhérents à la CPTS dont 44 médecins de SOS médecin)

Le territoire de Lyon 7 présente un nombre de médecins omnipraticiens de 132 médecins dont 20% ont plus de 60 ans. En décembre 2020, la densité des médecins généralistes de Lyon 7 est de 16.1 médecins pour 10000 habitants soit près de 2 fois plus que le niveau national (8.7 médecins pour 10000 habitants). (Source : site rezone et site carto-santé).



Le territoire de Lyon 7 est hors zonage selon le site carto-santé (Source zonage médecin 2018). Il est à noter toutefois que le territoire compte une zone d'action complémentaire (cf : ci-dessus Quartier Social Gerland).

Depuis 2014, ce chiffre reste constant au niveau du territoire alors qu'il a légèrement tendance à diminuer au niveau national. (Source INSEE).

L'activité moyenne par généralistes libéraux est sur l'arrondissement de Lyon 7 de 3302 actes sur l'année 2020. Ce chiffre est inférieur au niveau national (moyenne de 4745 actes par praticien sur l'année 2020).

Les médecins généralistes libéraux ont essentiellement une activité de soins auprès de leurs patients,

Nombre total d'omnipraticiens et leur répartition par tranche d'âge au 31/12

	Nombre		%	
	Lyon 7e Arrondissement	France	Lyon 7e Arrondissement	France
Moins de 40 ans	53	12 526	40,2	21,5
40 à 49 ans	28	9 932	21,2	17,0
50 à 54 ans	12	5 958	9,1	10,2
55 à 59 ans	12	11 026	9,1	18,9
60 ans et plus	27	18 863	20,5	32,3
Total	132	58 392	100,0	100,0

2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020

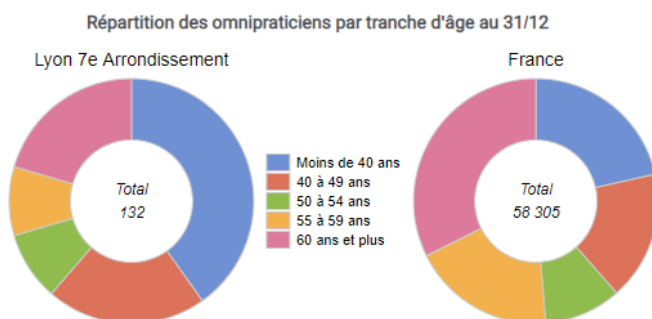
Source : FNPS - 2020

Part des femmes omnipraticiens au 31/12

	Taux de féminisation (%)	
	Lyon 7e Arrondissement	France
Total	43,2	41,9
Moins de 40 ans	47,2	63,5
40 à 49 ans	53,6	52,8
50 à 54 ans	33,3	46,8
55 à 59 ans	41,7	38,9
60 ans et plus	29,6	22,1

2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020

Source : FNPS - 2020



2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 >>

Source : FNPS - 2020

mais une part importante de leur emploi du temps professionnel est composée d'activités variées, au sein de leur cabinet mais aussi à l'extérieur: formation, encadrement des étudiants, comptabilité, permanence des soins, exercice en établissement de santé...(Source : Etude réalisée par la DREES en 2012, Steve JAKOUBOVITCH (DREES), Marie-Christine BOURNOT, Elodie CERCIER, François TUFFREAU « Les emplois du temps des médecins généralistes », Etudes et résultats n°797)

La population des médecins de Lyon 7 est plus jeune qu'au niveau national (40.2% des médecins ont moins de 40 ans contre 21.5 au niveau nationale). La population est composée à 43.2% de femmes se qui est sensiblement identique aux données nationales. (Annexe 5)

La différence du nombre d'actes, entre le niveau territorial et nationale, semble plus en rapport avec des changements générationnels et sociétaux que lié à une féminisation de la profession.

Les demandes de rendez-vous pour des soins non programmés peuvent représenter une part importante de l'activité de certains médecins généralistes.

L'épidémie à COVID-19 a témoigné de la capacité d'organisation des professionnels du territoire mais a également mis en évidence l'importance de maintenir une coordination entre les professionnels libéraux et les structures pour veiller à ce que les cabinets ne soient pas engorgés et qu'une réponse puisse être apportée.

Les IDEL (infirmier Diplômé d'Etat Libéraux) : (31 IDEL adhérents à la CPTS)

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

Les IDEL sont au nombre de 99 sur le territoire de Lyon 7. (Source : site Rezone-cpts)

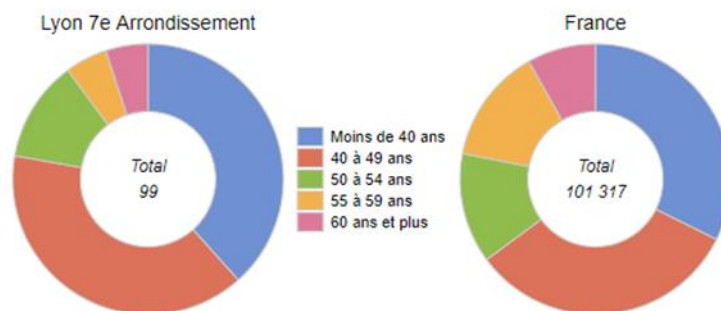
Nombre total d'infirmiers et leur répartition par tranche d'âge au 31/12

	Nombre		%	
	Lyon 7e Arrondissement	France	Lyon 7e Arrondissement	France
Moins de 40 ans	38	32 777	38,4	32,3
40 à 49 ans	39	32 948	39,4	32,5
50 à 54 ans	12	13 336	12,1	13,2
55 à 59 ans	5	13 969	5,1	13,8
60 ans et plus	5	8 287	5,1	8,2
Total	99	101 329	100,0	100,0

2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020

Source : FNPS - 2020

Répartition des infirmiers par tranche d'âge au 31/12



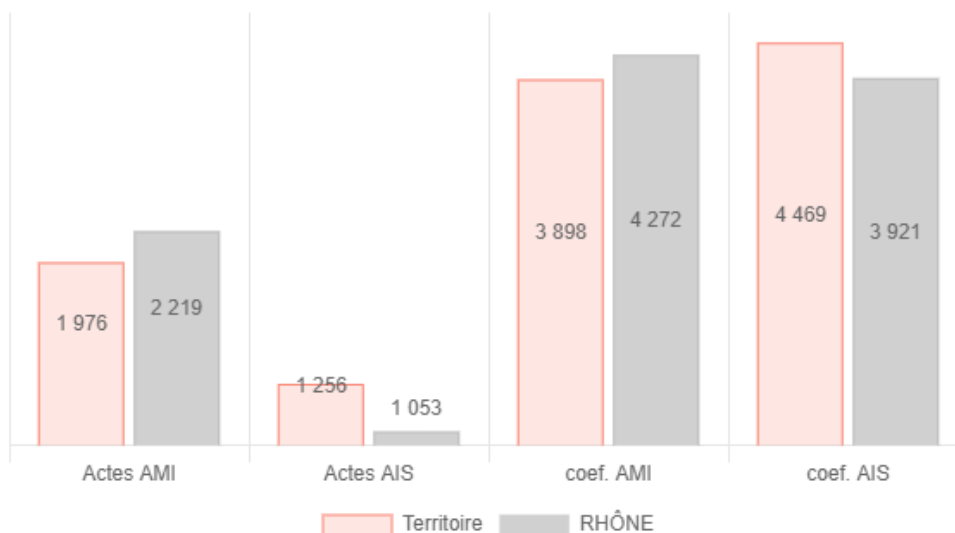
2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 >>

Source : FNPS - 2020

Ce nombre augmente progressivement depuis 2012.

La densité d'infirmiers libéraux sur le territoire (pour 10000 habitants) est de 12.1 contre 15.2 en France. Ce qui classe la CPTS de Lyon 7 en zone très dotée (Source : carto-santé zonage infirmier 2020).

Activité Infirmier



Projet de Santé-CPTS Lyon 7

L'activité des infirmiers du territoire est sensiblement semblable au reste du département du Rhône (source SNDS au 1er semestre 2021).

La consommation des actes infirmiers sur le territoire de Lyon 7 est largement supérieure au reste du territoire français.

Le territoire compte également d'autres structures infirmiers un SSIAD (SSIAD = Services de soins infirmiers à domicile) et un CSIP (CSIP = centres de soins infirmiers ou polyvalents).

Nombre moyen d'actes par bénéficiaire

	Consommation moyenne d'actes infi. par bénéf.	
	Lyon 7e Arrondissement	France
Total	105,1	58,0
Moins de 15 ans	10,3	7,3
15 à 44 ans	21,9	12,6
45 à 59 ans	93,5	30,1
60 à 74 ans	147,8	52,4
75 ans et plus	239,2	142,3

Source : SNDS - 2020

Pour copier les données, pression longue sur le tableau.

Les masseur-kinésithérapeutes : (24 adhérents à la CPTS)

Le territoire couvert par la CPTS est fortement doté en nombre de masseur-kinésithérapeute. Ce qui classe la CPTS de Lyon 7 en zone très dotée (Source : carto-santé zonage kinés 2019).

Nombre total de kinés et leur répartition par tranche d'âge au 31/12

	Nombre		%	
	Lyon 7e Arrondissement	France	Lyon 7e Arrondissement	France
Moins de 40 ans	91	37 745	61,5	51,2
40 à 49 ans	33	16 223	22,3	22,0
50 à 54 ans	6	5 958	4,1	8,1
55 à 59 ans	9	6 463	6,1	8,8
60 ans et plus	9	6 862	6,1	9,3
Total	148	73 672	100,0	100,0

2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020

Source : FNPS - 2020

Part des femmes kinés au 31/12

	Taux de féminisation (%)	
	Lyon 7e Arrondissement	France
Total	41,2	47,4
Moins de 40 ans	41,8	53,7
40 à 49 ans	48,5	44,9
50 à 54 ans	33,3	44,2
55 à 59 ans	44,4	42,3
60 ans et plus	11,1	26,8

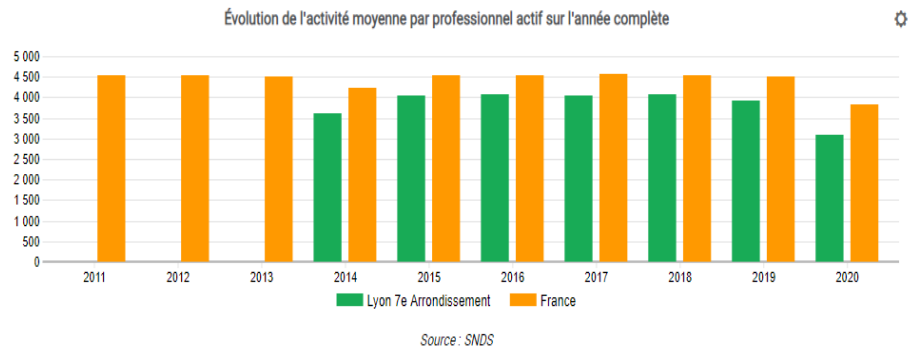
2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020

Source : FNPS - 2020

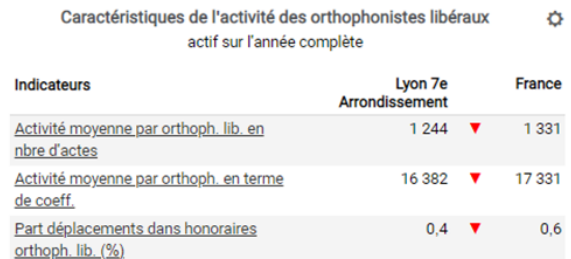
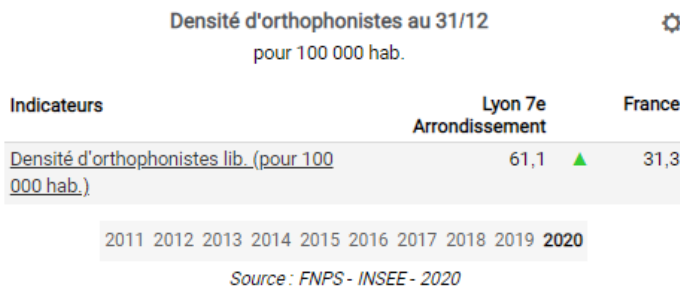
Les masseur-kinésithérapeutes sont au nombre de 148 praticiens sur l'arrondissement, ce qui représente une densité de 18.1 masseur-kinésithérapeutes pour 10000 habitants. Ce nombre est largement supérieur aux données nationales (11 kinés libéraux pour 10000 habitants).

(Source : FNPS-INSEE). Ce nombre est en constante augmentation depuis 2016. Néanmoins, on constate une différence entre l'activité du territoire et l'activité nationale.

Projet de Santé-CPTS Lyon 7



Les orthophonistes : (4 adhérents à la CPTS)



On recense sur le territoire de Lyon 7, 50 orthophonistes. Ce nombre est en constante augmentation depuis 2015. En comparaison avec le territoire nationale, la CPTS de Lyon 7a une densité largement supérieure (61.1 orthophonistes pour 10000 habitants contre 31.3 pour 10000 habitants en France (source : FNPS-INSEE-2020). Le territoire de Lyon 7 est classé dans les zones sur-dotées (Source : carto-santé zonage orthophonistes 2019).

On constate, une activité moyenne par orthophoniste légèrement inférieure, sur le territoire couvert par la CPTS, au reste du territoire français.

Les chirurgiens-dentistes : (pas d'adhérent à la CPTS)

Lyon 7 compte actuellement 35 chirurgiens-dentistes. Ce nombre est constant depuis 2016. Le territoire de la CPTS est situé en zone surdotée selon le zonage 2016. (source : carto-santé zonage chirurgien-dentiste).

Nombre total de chirurgiens-dentistes et leur répartition par tranche d'âge au 31/12

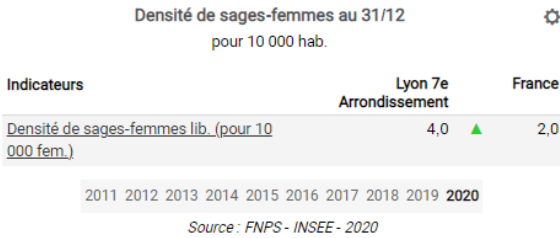
	Nombre		%	
	Lyon 7e Arrondissement	France	Lyon 7e Arrondissement	France
Moins de 40 ans	12	12 184	34,3	34,4
40 à 49 ans	7	6 556	20,0	18,5
50 à 54 ans	5	3 620	14,3	10,2
55 à 59 ans	5	5 779	14,3	16,3
60 ans et plus	6	6 996	17,1	19,7
Total	35	35 431	100,0	100,0

2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020

Source : FNPS - 2020

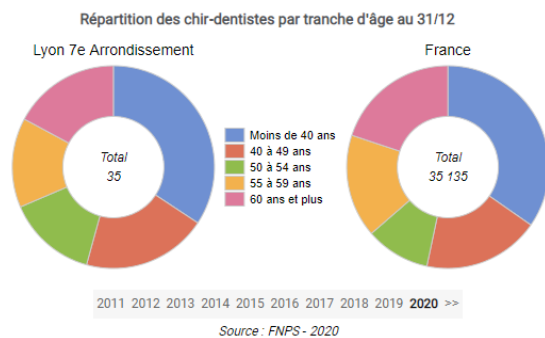
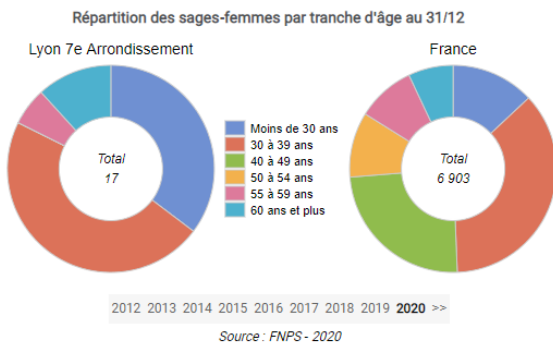
Les sage-femmes : (11 adhérentes à la CPTS)

Le territoire de la CPTS comptabilise actuellement 17 sage-femmes. Plus de 80% de celles-ci ont moins de 40 ans. Ce nombre est en constante croissance depuis 2015.



(Source : site cartosanté)

La densité des sage-femmes est deux fois supérieure au nombre de sage-femmes au niveau national. L'activité moyenne en nombre d'actes est sensiblement similaire à l'activité nationale.



Les pédicures podologues : (4 adhérents)

On recense sur le territoire 19 pédicures-podologues, dont 15 titulaires. Moyenne d'âge 35-40ans.

Tous conventionnés, pratique de la clé POD et des domiciles.

Il y a une bonne répartition géographique sur l'ensemble du territoire.

Un peu plus de la moitié installé en cabinet individuel mais la tendance des nouveaux arrivés va au regroupement professionnel voire en MSP

Durant les 3 dernières années, 2 départs à la retraite et 3 créations dans le quartier Gerland-Debourg.

Laboratoires d'analyses médicales : (2adhérents à la CPTS)

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

Il existe sur Lyon 7, 3 laboratoires d'analyses médicales :

Unilians Laboratoire d'Analyses Médicales Jean Macé, PI Jean Macé, 61 AV Berthelot, 69007 Lyon

Unilians Laboratoire d'Analyses Médicales Lyon Gerland, 229 Rue Marcel Mérieux, 69007 Lyon

Laboratoire Cerballiance Rhône Alpes, 81 Rue Montesquieu, 69007 Lyon

Autres offres de soins :

De plus la CPTS de Lyon 7 compte parmi ses adhérents des diététiciens, des ergothérapeutes, des associations et des représentants d'établissement de santé. (Cf : Annexe 2)

4.4.2 Exercice coordonné sur le territoire

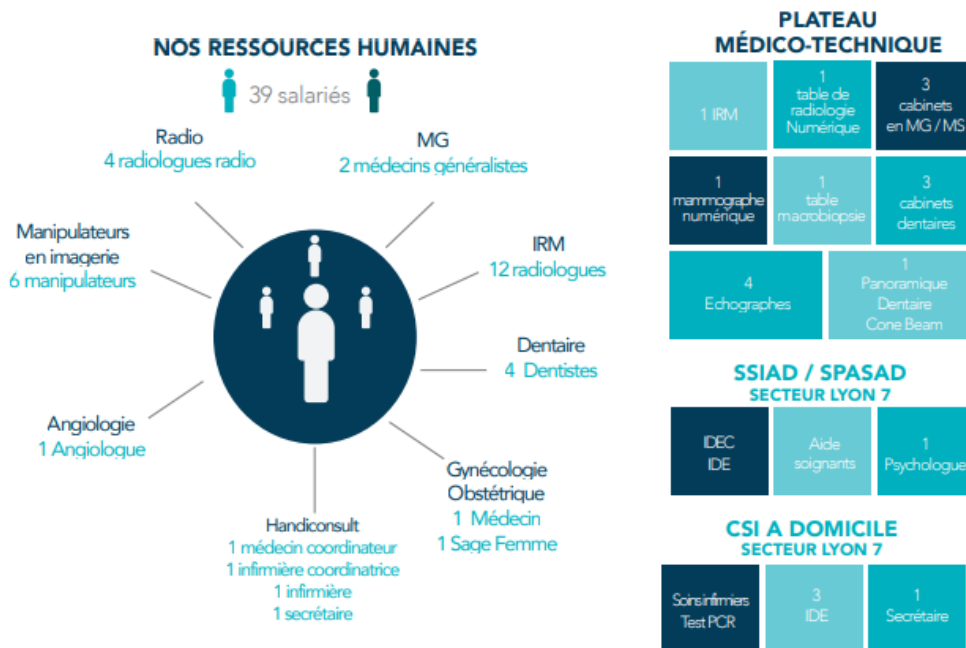
Certains des professionnels de santé comptabilisés ci-dessus exercent déjà de manière coordonnée.

Actuellement, il existe 3 Maisons de Santé Pluridisciplinaires en fonctionnement sur le territoire de la CPTS.

MSP de la Guillotière 1 Place du Commandant Claude Bulard, 69007 Lyon	- 4 Médecins Généralistes (MG) - 1 psychiatre - 2 Sage-femmes (SF) - 3 IDEL - 3 MKDE - 2 podologues - 1 diététicienne - 1 Psychologue - 3 ostéopathes
MSP Jean Jaurès 41 Rue Pré Gaudry, 69007 Lyon	- 6 MG - 3 SF - 1 psychiatre - 1 psychologue - 1 ergothérapeute - 2 Orthophonistes - 2 ostéopathes
MSP Debourg 64 Rue Challemel Lacour, 69007 LYON	- 5 MG - 1 assistante médicale - 1 pédicure podologue - 3 infirmiers - 1 psychologue - 1 ostéopathe

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

Le territoire de Lyon 7, dispose également de la présence du dispensaire de Gerland, situé 5 Espace Henry Vallée, 69007 Lyon. Il fait partie de la fondation dispensaire générale de Lyon.

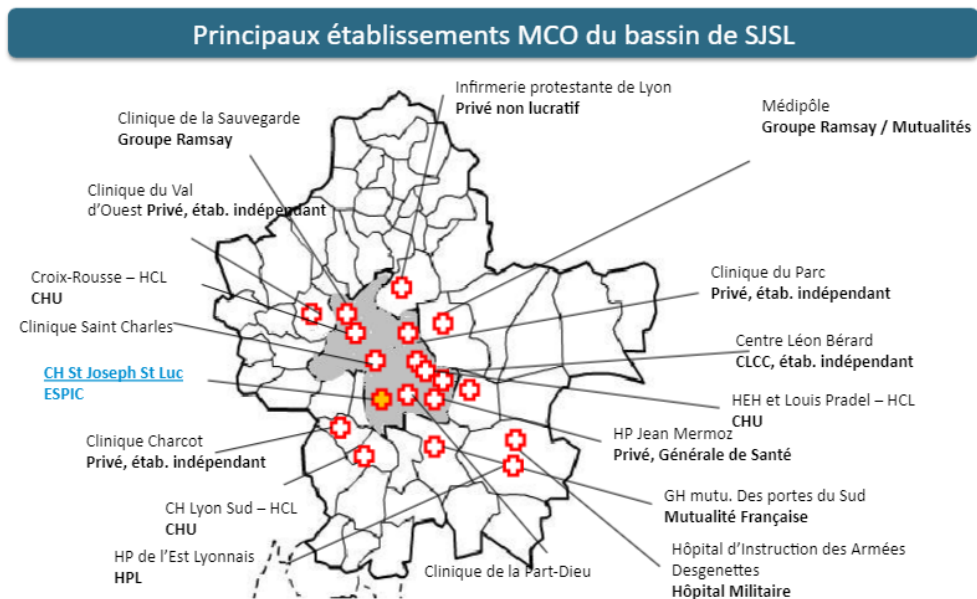


4.4.3 Offre hospitalière (Source : présentation du centre hospitalier SLSJ du 06/05/2021).

Le centre hospitalier Saint Luc-Saint Joseph est présent sur le territoire de la CPTS de Lyon 7.

Le centre hospitalier est un établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC).

Le positionnement du CH



La population du territoire dépend également d'autres établissements MCO (Médecine-Chirurgie-Obstétrique).

L'origine géographique des patients qui fréquente le CHSJSL :

-Rhône : 90%

-Lyon : 55%

-Lyon 7 : 20%

-Focus SMU (soins médicaux d'Urgence) : 62% de patients Lyonnais, 25% Lyon 7^{ème}.

Les spécialités médicales et chirurgicales pratiquées au CHSJSL sont :

- Service de Médecine d'Urgence (Service d'accueil d'urgence, Permanence d'Accès aux Soins de Santé).

-Chirurgie (chirurgie orthopédique et traumatologie, chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, chirurgie vasculaire, chirurgie viscérale, chirurgie urologique).

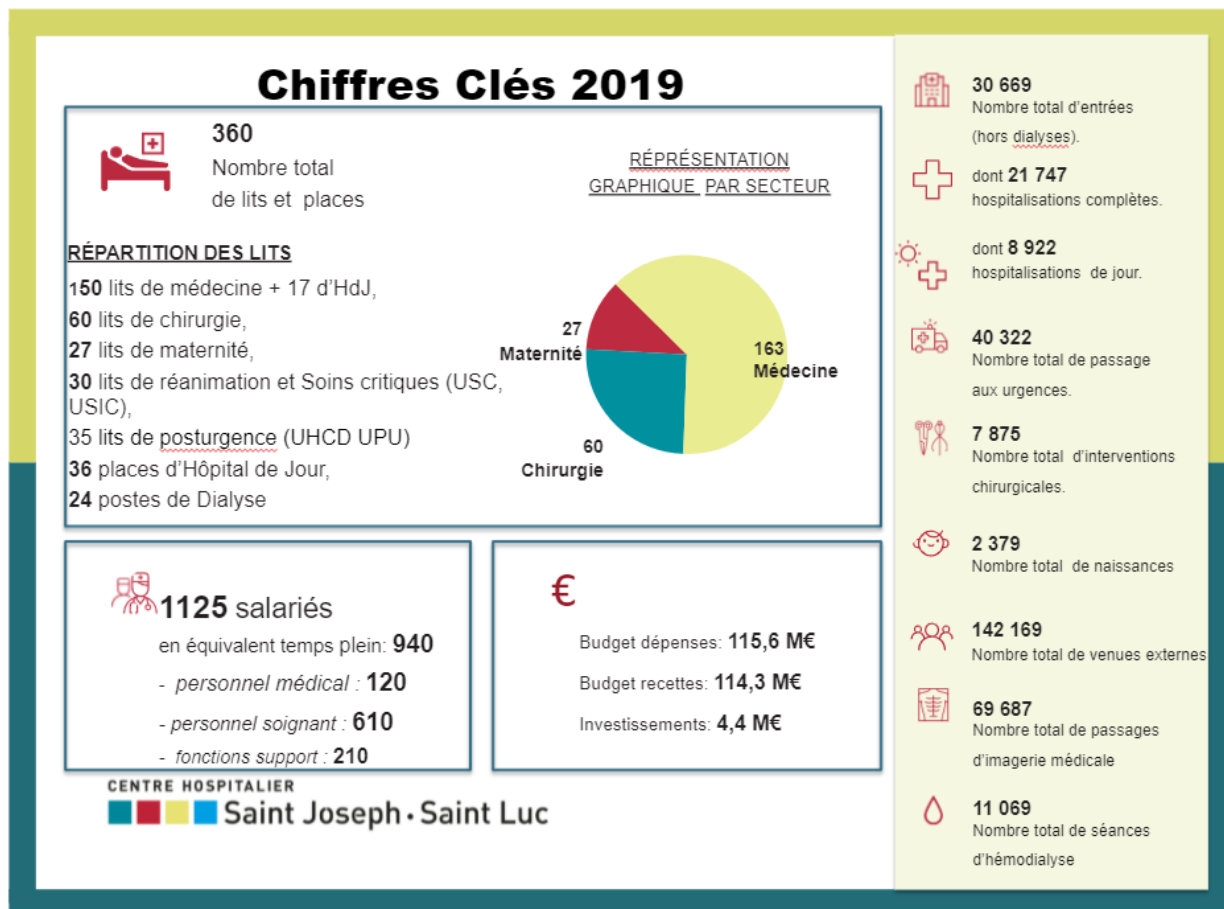
- Maternité (gynécologie, maternité, planning familial)

-Médecine (addictologie, cancérologie, cardiologie, endocrinologie, diabétologie, hépato-gastro-entérologie, infectiologie, médecine interne, neurologie pneumologie, allergologie, rhumatologie)

-Dialyse (maladies rénales-dialyses)

-Réanimation et soins critiques (réanimation médicale et chirurgicale, USIC cardio, surveillance continue)

-Imagerie (2 scanners, 1 IRM, Radio coronarographie, mammographie, ostéodensitométrie, endoscopie digestive et pulmonaire).



CENTRE HOSPITALIER
Saint Joseph - Saint Luc

Hospitalisations avec « chutes à répétitions »

Âge moyen = 85 ans, Durée moyenne de séjour DMS =6 jours (mais 40% <3jours(courts) et 12% >10j (longs))

Pour l'année 2021, 100 patients du 7^{ème} arrondissement par an soit une nette progression sur les 3 derniers années.

Chutes à répétition

Séjours Code postal	Année		
	2019	2020	2021
Autre	300	325	365
Lyon 7	74	91	100
Total	374	416	465

Hospitalisation pour décompensations cardiaques :

Les Œdèmes Aigus Pulmonaires (OAP) et insuffisance décompensée avec/ sans Coro pris en charge par l'HSLSJ par an représentent une soixantaine de patients pour le territoire.

Séjours Code postal	Année		
	2019	2020	2021
Autre code postal	1 374	1 368	1 322
<i>Coro</i>	905	855	816
Coro + OAP	91	118	121
OAP	378	395	385
Lyon 7	135	141	116
<i>Coro</i>	68	76	57
Coro + OAP	9	10	14
OAP	58	55	45
Total tous CP	1 509	1 509	1 438

Hospitalisation pour diabète :

Nombre de consultations endocrinos

	Patients du 7ème	Consultations
2018	282	431
2019	314	554
2020	307	525

Hospitalisation avec diabète

	Nombre de séjours	Durée Moyen Séjour	durée <3
2019	483	5,3j	238
2020	484	6,5j	201
2021	455	5,6j	126

NOMBRE DE PASSAGES AUX URGENCES NON SUIVIS D'HOSPITALISATION (POUR 100 CONSOMMANTS DU TERRITOIRE CONCERNÉ)

Nombre de passages aux urgences non suivis d'une hospitalisation rapporté aux patients consommateurs calculé à partir du forfait [ATU](#)

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
23.7 15 393 pat.	24.6	22.8	22.2	↓0.9	↑0.9	↑1.5

source ATIH (Année 2019)

Le nombre de passages aux urgences non suivis d'hospitalisation pour le territoire de Lyon 7 est sensiblement identique aux chiffres départementaux et régionaux.

Selon une étude réalisée par la DREES en 2013, (Source : COLLET Marc, GOUYON Marie « Recours urgents et non programmés à la médecine générale de Ville : satisfaction des patients et suites éventuelles », Etudes et résultats n°625), 75% des patients qui se rendent aux urgences hospitalières le font en effet entre 8h et 20h, soit aux heures d'ouverture des cabinets de Ville. 43% de ces patients relèvent par ailleurs d'une prise en charge en médecine de Ville.

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

4.4.4 Permanence des soins

La permanence des actes médicaux (programmés ou non) est assurée en grande partie par les praticiens installés sur le territoire. Cette permanence des soins est complétée par la maison médicale de garde Jean-Pierre Terrien, située 264 avenue Berthelot, 69008 Lyon.

Un à deux médecins par Maison médicale de garde assurent des consultations au cours de ces horaires (Du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit, les dimanches et jours fériés de 8h à minuit). 67 médecins généralistes de Lyon 7 font partis du listing des médecins de garde intervenant dans la maison médicale de garde Jean-Pierre Terrien.

Il est obligatoire de prendre rendez-vous pour pouvoir se rendre à la Maison médicale de garde. Bien que non installée sur le territoire de Lyon 7, celle-ci couvre la population de l'arrondissement.

Le territoire de la CPTS est également couvert par SOS médecins (Le siège de SOS médecins et la consultation de SOS médecins étant situés sur le territoire de la CPTS).

		2019	2020
VISITES	LYON 7	6882	6436
CONSULTATIONS	LYON 7	4903	4182
VISITES + CONSULTATIONS	LYON 7	11785	10618
REGUL	LYON 7	932	1198
VISITES + CONSULTATIONS + REGUL	LYON 7	12731	11816
PROVENANCE			
SAMU	LYON 7	888	1172
PROVENANCE EHPAD	LYON 7	422	391
HOSPITALISATIONS	LYON 7	350	345
V HORAIRES			
JOURNEE	LYON 7	1395	3115
V HORAIRES			
NUIT	LYON 7	646	1403
V HORAIRES			
NUIT PROFONDE	LYON 7	352	660
V HORAIRES			
FERIE	LYON 7	330	902
V HORAIRES			
SAMEDI APRES MIDI	LYON 7	142	354
V HORAIRES			
INDETERMINE	LYON 7	4021	0
C HORAIRES			
JOURNEE	LYON 7	844	3103
C HORAIRES			
NUIT	LYON 7	74	331
C HORAIRES			
NUIT PROFONDE	LYON 7	6	25
C HORAIRES			
FERIE	LYON 7	141	539
C HORAIRES			
SAMEDI APRES MIDI	LYON 7	33	174
C HORAIRES			
INDETERMINE	LYON 7	3814	10
V+C+REGUL			
8H-20H	LYON 7	9751	9096
V+C+REGUL			
20H-8H	LYON 7	2980	2720

L'activité de SOS médecins, en nombre d'actes sur notre territoire est résumée dans le tableau ci-dessus.

SOS médecins, les maisons médicales de gardes (MMG), l'URPS et les HCL sont signataires du SAS 69 qui est en fonction depuis le 01/02/2021. Cela permet une réorganisation de la prise en charge des appels vers les numéros d'urgences et la régulation des actes non programmés. (ANNEXE 6)

Les pharmacies : (13 officines adhérentes à la CPTS)

Le territoire de Lyon 7 compte 20 officines réparties sur l'ensemble du territoire.

Concernant les permanences des soins pharmaceutiques, le territoire de la CPTS de Lyon 7 fait partie d'un secteur de garde (le secteur LYON 8EME, GERLAND, MOULIN A VENT).

Chaque pharmacie participe à 1 à 3 gardes par an le dimanche et/ou jours fériés (ouverture où le titulaire est joignable de 9h00 à 19h00 le jour de garde).

Le secteur des pharmacies ne correspond pas à son arrondissement mais à un pré découpage géographique.

Afin d'informer les patients, toute pharmacie doit obligatoirement noter sur sa vitrine ou à un endroit visible de l'extérieur la pharmacie de garde de son secteur ainsi que le numéro : 32 37 qui permettra aux patients de connaître la pharmacie de garde la plus proche.

Hors garde : les pharmacies ouvrent au bon vouloir du titulaire de 8h00 à 20h00. Aucune loi n'impose d'ouvrir dès 8h00 ni de fermer à 20h00, ni d'ouvrir entre midi et deux. Les horaires peuvent être très différents d'une pharmacie à une autre. En dehors de ces horaires : ce sont les pharmacies de garde de nuit qui prennent le relais : grande pharmacie lyonnaise (69002), pharmacie de l'horloge (Tassin la demi-lune), pharmacie des gratte-ciel (Villeurbanne), pharmacie des portes du sud (Vénissieux), pharmacie porte des alpes (St Priest).

Concernant le délai d'approvisionnement en médicaments et/ou matériel dans les pharmacies :

Dans une grande majorité des pharmacies, ces dernières disposent de 1 à 2 voire 3 grossistes ce qui permet des livraisons 2 fois par jour par le grossiste principal et 1 fois par jour principalement par les grossistes numéro 2 ou 3 sauf rupture provenant du laboratoire. Ainsi le délai d'approvisionnement varie de quelques heures (du matin pour l'après midi sauf si commande le samedi matin et fermeture de la pharmacie l'après-midi) ou de l'après-midi au lendemain matin ou 24h lors d'une seule livraison par jour. Cela ne tient pas compte des ruptures ou des demandes directes au laboratoire qui peut suivant le matériel prendre 2 à 3 jours.

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Lyon, 162 Avenue Lacassagne, 69003 Lyon

Les centres Antipoison sont des centres d'information sur les risques toxiques de tous les produits existants, médicamenteux, industriels et naturels.

Ils ont un rôle d'information auprès des professionnels de santé et du public et apportent une aide par téléphone au diagnostic, à la prise en charge et au traitement des intoxications.

Les centres antipoison et de toxicovigilance participent activement à la Toxicovigilance.

4.4.4 autres établissements du territoire

Le territoire de la CPTS dispose également d'une offre de soin large composée de structures médico-sociales et sanitaires, ainsi qu'un maillage associatif fertile.



Ressources médico-sociales ou sociales spécifiques :

Tous les professionnels du secteur sanitaire, social et éducatif sont potentiellement des acteurs avec lesquels la CPTS de Lyon 7 va interagir.

Le territoire couvert par la CPTS, comme le reste de la métropole lyonnaise, bénéficie également d'une offre médico-sociale et sociale à destination des personnes les plus vulnérables avec laquelle les acteurs de la CPTS pourront également collaborer :

ASV Gerland Cités sociales : L'Atelier Santé Ville (ASV) est une démarche qui permet de mettre en œuvre des actions partenariales, adaptées aux besoins repérés dans les quartiers prioritaires. C'est une approche transversale qui permet une coordination des acteurs sociaux, médico-sociaux et du soin, avec une plus grande participation des habitants. (Annexe 7) (source : site internet Atelier Santé Ville - SIG Politique de la Ville)

CPCT (Centre psychanalytique de Consultation et de Traitement) : 84 rue de Marseille – 69007 Lyon. Il reçoit gratuitement toute personne orientée par une structure d'insertion, un conseiller pôle emploi, un travailleur social, un médecin. Les demandes individuelles sont également reçues. Le RDV est pris par la personne qui fait la démarche de rencontrer un analyste. Après une première consultation, des entretiens peuvent être proposés pendant plusieurs mois à raison d'une séance hebdomadaire.

Médecine du travail :

Agemétra Médecin du travail, 30 r Pré Gaudry, 69007 Lyon

AST Grand Lyon, service de santé au travail de la Métropole lyonnaise, 17 Rue Crépet, 69007 Lyon

BTP Santé Au Travail, spécialisé pour les professionnels du BTP - 5 Rue Jean Marie Chavant, 69007 Lyon

Point Ecoute Adultes : 1, rue Jacques Monod – 69007 Lyon.

Il permet à un public adulte vivant dans les quartiers situés en « politique de la ville » (Gerland pour le 7ème) d'être reçu rapidement, dès les premiers signes de souffrance psychique, afin d'éviter la dégradation de l'état de la personne vers des symptômes plus graves et la chronicisation de troubles. Les rendez-vous sont confidentiels et gratuits.

Les prises de RDV se font directement auprès de la psychologue, par téléphone, sms ou mail. Centre social de Gerland le vendredi.

Médiation santé - Centre social de Gerland : 1 rue Jacques Monod Lyon 7^{ème}.

Il s'agit de permanences d'accès aux droits de santé et aux soins en direction des publics les plus en difficulté et éloignés des soins, habitant dans les quartiers prioritaires de la ville. A Lyon 7ème : quartier de Gerland-Cités sociales. La médiatrice santé reçoit les vendredis matin au Centre social de Gerland sur RDV. Elle participe également avec les partenaires de ce quartier à la mise en place d'actions collectives de prévention et de promotion de la santé : activité physique, nutrition santé, démarches de droits de santé, santé de la femme, rythmes de vie, sommeil, diabète, bien-être...

Maisons de la Métropole pour les Solidarités (MDMS)

MDMS Lyon 7ème Sud : 45 rue Félix Brun

MDMS Lyon 7ème Nord : 36 rue de la Madeleine

Il s'agit du service social de proximité à destination de tous les habitants de Lyon. Elles sont un guichet unique, géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville et la Métropole de Lyon. Ce sont des lieux d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et d'accompagnement social : démarches administratives, aide au logement, accès aux prestations sociales, aide à la gestion de budget, accès au restaurant social ou aux épiceries sociales, demande de domiciliation, aides aux personnes âgées et handicapées.

Service de PMI : service de santé pour les futurs et jeunes parents (consultations, pesées, suivis...), visite des enfants à l'école jusqu'à la moyenne section. La Métropole est l'interlocutrice concernant les signalements des personnes vulnérables, les informations préoccupantes qui concernent les enfants en danger ou risquant d'être en danger, les signalements des violences intrafamiliales en lien avec les associations et les partenaires.

Le service médico-social scolaire de la Ville de Lyon :

Ce service accompagne les enfants dans leur parcours de santé à partir de la grande section maternelle. Il y a également un accompagnement des familles dans leurs démarches sociales pour la vie de l'enfant afin de favoriser leur réussite scolaire et prévenir tout risque médico-social ayant une incidence sur leur développement. Personnel médico-social scolaire (médecin, infirmier, assistant social) présent au sein de chaque école.

Centres sociaux, MJC, Maisons de l'enfance :

Centre social de Gerland : 1 rue Jacques Monod, 69007 Lyon www.csgerland.com

MJC Jean Macé : www.mjcjeanmace.com

Arche de Noé : www.arceedusalut.fr/etablissements/archedenoe

Maison de l'enfance du 7ème : www.me7.fr

De quoi s'agit-il ? ces structures proposent aux habitants diverses activités de loisirs, sportives, de liens sociaux, de sorties familiales, sorties et activités culturelles... Lieux d'accueils des enfants, centres de loisirs, garderies.

Ces lieux sont une véritable ressource pour les habitants afin de lutter contre l'isolement, proposer des temps conviviaux et de rencontres.

Métropole aidante : 292, rue Vendôme – 69003 Lyon

C'est un lieu d'accueil d'information et d'orientation à destination des aidants de la Métropole de Lyon quel que soit l'âge et la situation de santé de la personne accompagnée. Elle propose une offre de plus de 250 services à destination des aidants (espace d'écoute, dispositifs de répit, services d'accompagnement, accueil temporaire, groupes de parole ...)

Espace santé jeunes : 66, cours Charlemagne, 69006 Lyon

Espace d'information sur la santé à destination des jeunes et de leur entourage.

Répond à des préoccupations d'ordre physique, psychique, social.

Gratuit et anonyme. Tous les domaines de la santé, du bien-être peuvent être abordés.

Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 18 h.

L'association Violences Intra Familiales Femmes Informations Libertés (VIFFIL) propose des permanences dans plusieurs mairies d'arrondissement, financées par la Ville de Lyon.

Ces permanences offrent, dans l'anonymat, un accueil et une écoute pour celles qui connaissent et vivent la violence mais aussi pour celles qui craignent son émergence. Permanences décentralisées en mairies d'arrondissement à Lyon, Mairie du 7^e, 16 place Jean Macé, 69007 Lyon

Les vendredis de 9h30 à 12h.

De plus, il est noté qu'il existe au sein de l'hôpital Saint Luc-Saint Joseph une **Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS)**. Dispositif national issu de la loi de lutte contre les exclusions de 1998. Le CHSJSL a disposé d'une PASS Mobile (équipe mobile du réseau social rue hôpital RSRH) jusqu'en 2014, avant de décider d'avoir également une consultation fixe. La Direction de SJSL a tenu à maintenir l'activité mobile tout en créant un lieu de consultation dépendant de l'hôpital.

Sur Lyon, il existe plusieurs PASS fixes (= lieux de consultations) : HEH, Vinatier, Portes du Sud, une PASS dentaire (HEH) et une pédiatrique (HEH).

Une collaboration existe entre ces PASS afin de ne pas faire doublon dans la prise en charge.

La PASS SJSL fait partie du « Réseau Social Rue Hôpital » qui comprend 7 partenaires : Foyer Notre Dame des Sans Abri, Samu Social, Armée du Salut, Lit Halte Soins Santé, Médecins du Monde, Interface SDF.

Le public accueilli, par une équipe pluridisciplinaire (coordinatrices, médecins, infirmiers, assistantes sociales, secrétaire), est en situation de précarité, sans couverture sociale, parcours d'errance et difficulté d'accès aux soins et aux droits de santé.

4.4.5 Spécificité en santé mentale

Il est à rappeler que l'arrondissement de Lyon 7 bénéficie d'un **Conseil Local en Santé Mentale (CLSM)** qui s'inscrit **dans le Contrat Local de Santé (CLS)**. (Cf : Annexe 8)

(source : https://www.labo-cites.org/system/files/documents/publications/2019-07/syntheseSante2019DER_web_1.pdf).

Le CLSM permet une approche locale et participative concernant la prévention et le parcours de soin. Il associe les acteurs sanitaires et sociaux, et toute personne intéressée du territoire.

La prise en charge des troubles psychiatriques repose sur plusieurs structures basées sur Lyon 7 et sur l'ensemble des dispositifs présent sur l'agglomération lyonnaise :

CSA (Centre de Soins Ambulatoires) et CATTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) Hôpital Saint-Jean de Dieu – Adultes (Lyon 7) :

Consultations individuelles et groupales pour des personnes en souffrance psychique qui résident sur le 7^{ème} arrondissement. L'équipe du CMP est pluridisciplinaire et propose une offre de soins médico-sociaux qui sont entièrement pris en charge par la sécurité sociale.

CMP Esther Bick Enfants Adolescents Hôpital Saint-Jean de Dieu (Lyon 7) :

C'est un lieu de prévention et de soins psychiques pour les enfants et les adolescents de 0 à 16 ans qui résident sur l'arrondissement. L'équipe du CMP est pluridisciplinaire et propose une offre de soins médico-sociaux qui sont entièrement pris en charge par la sécurité sociale.

Centre Arthur Rimbaud – Adolescents - Hôpital Saint-Jean de Dieu (Lyon 7) :

C'est un lieu de prévention et de soins psychiques pour les adolescents de 12 à 16 ans qui résident sur l'arrondissement. L'équipe du CMP est pluridisciplinaire et propose une offre de soins médico-sociaux qui sont entièrement pris en charge par la sécurité sociale.

CAMSP (Centre d'Action Médico-Social Précoce) - Hôpital Saint-Jean de Dieu (Lyon 7) :

Il accueille des enfants de 0 à 6 ans qui présentent des troubles du développement sensoriel, moteur, intellectuel, psychologique, de la communication et du langage.

Plateforme de coordination et d'orientation des Troubles du Neuro-Développement (PCO-TND) (Lyon 7) :

La plateforme de coordination et d'orientation accompagne les enfants de 0 à 6 ans présentant des signes d'alerte dans leur neurodéveloppement dans le cadre d'un parcours de bilan et d'interventions précoces.

De plus, la population de Lyon 7 et les professionnels de santé de l'arrondissement peuvent s'appuyer sur des dispositifs à destination de l'ensemble de la Métropole :

Plateforme LIVE – CH Le Vinatier

C'est une plateforme d'information et d'orientation en santé mentale qui s'adresse à tous les habitants de la Métropole de Lyon et du Rhône qui rencontrent une problématique de santé mentale, leurs aidants et les professionnels qui les accompagnent.

Elle fonctionne 7j/7 de 8h à 20h.

SOS Médecins : L'association peut être sollicitée directement via un lien numérique par les structures dédiées (LIVE, Elip's, Intermed...) pour organiser les hospitalisations psychiatriques sous contrainte (ASPDT, ASPPI...) lorsque l'état des patients le nécessite.

Le centre de Prévention du Suicide – CH Le Vinatier

Pour les personnes en crise suicidaire (avant ou après un geste suicidaire), pour les familles, proches, professionnels endeuillés par un suicide, pour les professionnels médicaux ou para-médicaux ayant besoin d'une expertise pour un de leurs patients. Les soins dispensés sont entièrement pris en charge par la sécurité sociale.

Equipe infirmière : du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Centre ATIS (Action Thérapeutique contre l'Isolement et le Suicide) – Hôpital Saint-Jean de Dieu

C'est une structure ambulatoire non sectorisée de soins psychothérapeutiques individuels et groupaux qui accueille toute personne de plus de 16 ans avec une fonction de prévention de la souffrance psycho-sociale.

Les soins dispensés sont entièrement pris en charge par la sécurité sociale.

4.4.6 Lyon Biopôle

Lyon 7 accueille le pôle de compétitivité LYONBIOPÔLE. Il s'agit d'un pôle d'entreprises de start-up et de laboratoires axés sur la santé. Il concerne les vaccins et le diagnostic. Il lutte contre le cancer les maladies infectieuses humaines et animales. Le site propose des infrastructures de pointe comme le laboratoire P4 Jean Mérieux, le Centre d'Infectiologie, l'Institut de Génomique Fonctionnelle de Lyon ou encore la plate-forme d'innovation acCInov.

En 2022, les chercheurs et chercheuses du centre international de recherche sur le cancer (CIRC) vont s'installer dans un nouveau bâtiment à Gerland.

De plus, Gerland profite désormais de l'implantation de l'Institut de Recherche Technologique en Infectiologie (IRT Bioaster).

4.4.7 Education Thérapeutique dans le Rhône

Selon la définition du rapport OMS-Europe publié en 1996, l'éducation thérapeutique du patient « vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. Elle fait partie intégrante et de façon permanente de la prise en charge du patient. Elle comprend des activités organisées, y compris un soutien psychosocial, conçues pour rendre les patients conscients et informés de leur maladie, des soins, de l'organisation et des procédures hospitalières, et des comportements liés à la santé et à la maladie. Ceci a pour but de les aider, ainsi que leurs familles, à comprendre leur maladie et leur traitement, à collaborer ensemble et à assumer leurs responsabilités dans leur propre prise en charge, dans le but de les aider à maintenir et améliorer leur qualité de vie. » (Source : HAS).

Il existe de nombreux programmes d'ETP dans le Rhône accessibles à la population du 7. (Annexe 9) Plus spécifiquement sur le territoire de Lyon 7, nous notons l'implantation du réseau REPPPOP 69 (Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité en pédiatrie) -6 rue Rachais 69007 LYON-07.

5. PROJET TERRITORIAL DE SANTE DE LA CPTS

5.1 Modalités d'articulation avec les orientations stratégiques du Plan Régional de Santé (PRS) de la région.

La CPTS de Lyon 7 s'articule autour des orientations stratégiques du PRS suivantes :

Renforcer en lien avec les autres porteurs de Politiques, la place de l'éducation à la Santé, de la prévention et de la promotion de la Santé publique en développant les comportements individuels et collectifs favorables à la santé, la culture de la promotion de la santé ; et en retardant l'apparition des maladies chroniques. La préservation et l'amélioration de l'état de santé de la population sont l'un des objectifs visés par la CPTS. Une meilleure coordination entre professionnels et acteurs de

santé permettra en effet d'améliorer et de sécuriser les parcours de patients, optimisant ainsi leur prise en charge. De plus, aux vues de la démographie actuelle des professionnels de santé ainsi que de l'évolution démographique sur le territoire, une réflexion autour du soin est nécessaire, qui passe par une prise en charge plus précoce, facilitée par la prévention.

➤ **Préserver et améliorer l'état de santé de la population.**

Favoriser l'accès aux soins : Maintenir l'offre de premier recours au service de la qualité et de la continuité des prises en charge pour les personnes souffrant de pathologies chroniques, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les personnes en situation de précarité.

➤ **Développer l'accès à la santé et au juste soin de qualité**

Améliorer la qualité et l'efficience du système de Santé par une organisation en parcours basé sur l'ambulatorio et le maintien à domicile : fluidifier le parcours de Santé, la coordination, l'accompagnement et la prévention de la perte d'autonomie. La logique « parcours » conduit également à penser de nouvelles formes de coopération entre professionnels de santé et avec les autres acteurs de la santé. La CPTS offre un cadre novateur et ce, d'autant plus dans une zone urbaine et attractive telle que Lyon 7. La CPTS a vocation à renforcer la culture de l'échange et de la coordination pluriprofessionnelle. L'amélioration de l'accès aux soins, l'organisation des parcours pluriprofessionnels autour du patient sont au cœur des actions de la CPTS de Lyon 7. L'objectif est de mieux structurer à l'échelle du territoire les relations interprofessionnelles mais également les liens entre la ville et l'hôpital. En mettant au cœur de son projet la notion de « parcours », la CPTS a vocation à rendre plus lisibles et plus coordonnées les interventions auprès du patient. En s'appuyant sur l'expertise des professionnels de santé, de réseaux, d'associations et des établissements, l'objectif est de mieux structurer les parcours à l'échelle de la CPTS mais également de proposer des outils de repérage, d'orientation et de coordination, à même de rendre les soins et interventions plus pertinents et plus lisibles pour le patient.

➤ **Repenser les pratiques et les organisations autour du patient**

La CPTS de Lyon 7, en concertation avec les acteurs du CLS et du CLSM s'inscrit dans l'orientation numéro 1 du PRS. Les différentes actions de prévention menées par la CPTS seront également en lien avec cette orientation du PRS.

(source : PRS 2018-2028).

5.2 Actions de la CPTS

En cohérence avec les statuts de l'association, la CPTS de Lyon 7 s'est donné pour objectif de renforcer l'accès aux soins sur le territoire préalablement défini dans une logique de réduction des inégalités, d'amélioration des conditions d'exercice des professionnels et par conséquent, d'attractivité de cette zone.

Les axes stratégiques autour des missions socles sont déclinés en actions.

Pour rappel, les missions auxquelles la CPTS de Lyon 7 s'engage de répondre sont :

Mission socle 1 : Renforcer l'accès aux soins de la population (accès à un médecin traitant, soins non programmés)

Mission socle 2 : Développer l'exercice coordonné sur le territoire et fluidifier les parcours de soins en renforçant le lien ville-hôpital

Mission socle 3 : Mise en place d'action de santé publique, de prévention et d'éducation à la santé sur le territoire

Aux trois missions socles principales, s'ajoutent deux missions complémentaires : La promotion du territoire auprès des professionnels de Santé et l'évaluation et la qualité de soins.

Les actions retenues sont :

- Faciliter l'accès à un médecin traitant
- Organiser la réponse aux demandes de soins non-programmés
- Développer la communication et la coordination pluriprofessionnelle
- Améliorer la coordination dans le cadre des parcours complexes
- Améliorer les relations Ville-Hôpital et Hôpital-Ville
- Prévention des risques d'obésité
- Prévention personne âgée
- Prévention en Santé Mentale
- Prévention en Santé Mentale, communication et langage
- Attractivité du territoire, accueil des étudiants, des stagiaires et des nouveaux professionnels de santé

Les différentes actions seront déclinées sous formes de fiches récapitulatives.

Action : Faciliter l'accès à un médecin traitant

Objectifs régionaux de référence	Améliorer l'accès aux droits de santé et aux soins surtout des plus vulnérables. Repenser les pratiques et les organisations autour de l'usager.
Objectifs généraux du projet	Identifier et caractériser les populations sans médecin traitant sur le territoire. Améliorer l'accès à un médecin traitant sur le territoire pour les populations identifiées comme prioritaires tout en aidant les médecins à gagner du temps de soin. Prévenir l'épuisement professionnel.
Objectif opérationnel/spécifique	Réduire le nombre de patients sans médecin traitant, en priorisant les patients les plus vulnérables (porteurs d'une ALD, les patients âgés de 70 ans et plus, CMU...). Recenser, référencer et accompagner les médecins qui acceptent de nouveaux patients (rencontre et échange avec l'association médi7). Actualiser les files actives des médecins généralistes et actualiser les déclarations médecins traitant des patients.
Personne(s) référente(s) de l'action	Pierre Henry Juan médecin généraliste (SOS Médecins)
Éléments du diagnostic territorial (utile pour l'action visée)	La population du territoire couvert par la CPTS compte 9043 personnes âgés de plus de 17 ans sans médecin traitant, soit 3 points au-dessus des chiffres régionaux et nationaux. On compte parmi ces patients sans médecin traitant, 669 patients en ALD (source : site Rezone CPTS au 12/11/21). Parmi les patients sans médecin traitant, 434 patients ont 70 ans et plus. Le CA de la CPTS a réalisé un questionnaire à l'attention des médecins du territoire et sur 35 médecins ayant répondu, 51.4% se disent prêt à prendre en charge des nouveaux patients et parmi ceux là 72% accepteraient de prendre plus de 10 nouveaux patients par an.

<p>Description de l'action</p>	<p>Identifier les patients sans médecin traitant. En visant en priorité les patients atteints d'ALD et les patients âgés de 70 ans et plus. Pour cela nous prévoyons de nous rapprocher de la CPAM afin d'avoir un listing exhaustif des patients et voir si ces patients ont consulté plusieurs fois le même médecin du territoire. Si tel est le cas, nous demanderons en priorité au médecin généraliste ayant vu à plusieurs reprises le patient, s'il accepte de devenir le médecin traitant).</p> <p>Demander à l'ensemble des médecins adhérents à la CPTS une mise à jour de leur file active de patients.</p> <p>Élaborer un listing des médecins de la CPTS acceptant d'intégrer de nouveaux patients à leur patientèle médecin traitant, précisant l'adresse du cabinet et le numéro de téléphone professionnel de chacun d'entre eux, ainsi que leur capacité à réaliser des visites à domicile ou non (sous réserve de validation lors d'une première consultation).</p> <p>Réalisation d'un annuaire des professionnels de santé à destination des adhérents de la CPTS mis à jour annuellement.</p> <p>Identifier et référencer les professionnels de santé en capacité d'intervenir dans une délégation de tâches (ex : infirmière en pratique avancée, infirmière asalee). Réalisation d'un annuaire des professionnels de santé à destination des adhérents de la CPTS mis à jour annuellement.</p> <p>Etudier la mise en place d'une expérimentation via l'article 51 pour montrer l'impact d'une délégation de tâches sur le temps libéré pour les médecins tout en gardant un soin optimisé pour les patients. Ex : Organisation de rencontres entre MK et médecins généralistes pour la prise en charge directe des entorses de cheville. Communication dans les cabinets participant à l'expérimentation.</p> <p>Favoriser les actions de coordination entre les médecins s'engageant à la prise en charge des patients identifiés sans médecins traitants et les professionnels de santé en capacité d'intervenir dans une délégation de tâches.</p>
--------------------------------	--

	<p>Soutien de SOS Médecins pour renforcer l'offre de soins et la prise en charge de patients sans médecin traitant (Plusieurs possibilités) :</p> <p>-Une partie des médecins de SOS Médecins Lyon volontaires pour prendre un petit nombre de patients en qualité de médecin traitant (Par exemple une quinzaine de médecins prendrait chacun 2 à 3 patients pour un suivi de médecin traitant. Il s'agit là de toujours rester dans la complémentarité avec les recours médicaux existants et pas de se substituer à eux.)</p> <p>- Une partie des médecins de SOS Médecins Lyon volontaires pour prendre en charge de façon temporaire un certain nombre de patients sans « recours médecin traitant ». Le médecin de SOS Médecins ferait le point sur les pathologies à suivre chez le patient, commencerait un premier bilan sanitaire avec mise en lien avec les spécialistes concernés (endocrinologue si diabète , cardiologue si Insuffisance Cardiaque...), une fois cela fait le patient serait proposé à un médecin de cabinet, avec l'avantage d'un premier bilan exhaustif des pathologies du patients et des premiers contacts établis avec les professionnels de santé dont auront besoin les patients (médecin spécialiste, infirmière, kiné, pharmacie...)</p> <p>-Prise en charge de façon organisée via la CPTS L7 des patients sans médecin traitant référent, les médecins de SOS Médecins s'organisent pour prendre en charge de façon itérative le patient en fonction des pathologies qui surviennent. Ceci dans l'attente que le patient soit intégré dans un cabinet qui est volontaire pour prendre en charge de nouveaux patients.</p>
Lien avec les autres actions de la CPTS	<p>Organisation des soins non-programmés Prévention et promotion de la santé Développer la coordination et la communication pluriprofessionnelle Attractivité du territoire</p>
Public bénéficiaire	<p>En priorité les patients porteurs d'une ALD, les patients âgés de 70 ans et plus ALD, 70+, les patients les plus précaires.</p>
Territoire couvert	<p>L'ensemble du territoire de la CPTS</p>

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

Partenaires	<p>CPAM ARS Fédération des URPS Association médi7 SOS médecins Ville de Lyon Coordinatrice Santé Quartier Prioritaire</p>
Leviers et freins	<p>Freins : Identifier les patients en rupture de parcours de soins. Implication des médecins généralistes aux groupes de travail.</p> <p>Leviers : Implication pluriprofessionnelle Implication de SOS médecins</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Recensement précis des médecins généralistes en capacité de prendre en charge des nouveaux patients : Courant premier semestre 2022. Recensement des patients sans médecins traitants. Identification des patients de 70 ans et plus sans médecins traitants et des patients porteurs d'une ALD : Fin 2022 Réalisation d'un annuaire des professionnels de santé à destination des adhérents de la CPTS mis à jour annuellement : Fin 2022 Mise en place projet article 51</p>
Budget prévisionnel et sources de financement	<p>Poste de dépenses : Temps de coordination. Poste informatique plus logiciel. Développement projet Article 51.</p> <p>Source de financement : ACI</p>
Objectifs	<p>Identifier au moins 50% des 434 patients de 70 ans et plus atteint d'une ALD. Proposer un médecin traitant à 50% des patients identifiés soit 109 patients.</p>

Action : Améliorer l'accès aux soins non programmés

Objectifs régionaux de référence	Améliorer l'accès aux droits de santé et aux soins surtout des plus vulnérables. Repenser les pratiques et les organisations autour de l'utilisateur.
Objectifs généraux du projet	Organiser et promouvoir l'accès aux soins non programmés. Répondre aux demandes de soins non-programmés à l'échelle du territoire. Prévenir l'épuisement professionnel.
Objectif opérationnel/spécifique	Faciliter la réponse aux demandes de soins non programmés en ville grâce à un outil numérique d'organisation de l'offre et de la demande de soins. S'appuyer sur le dispositif SAS
Personne(s) référente(s) de l'action	Pierre Henry Juan médecin généraliste (SOS médecins)
Eléments du diagnostic territorial (utile pour l'action visée)	<p>Les demandes de rendez-vous pour des soins non programmés représentent une part importante de l'activité de certains médecins généralistes avec une charge de travail importante.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'épidémie à COVID-19 a témoigné de la capacité d'organisation des professionnels du territoire mais a également mis en évidence l'importance de maintenir une coordination entre les professionnels libéraux et les structures pour veiller à ce que les cabinets ne soient pas engorgés et qu'une réponse puisse être apportée. • Se pose également le problème des usagers se retrouvant sans médecin traitant et qui ont parfois recours aux services d'urgence pour une prise en charge qui relève de la médecine de ville.

	<ul style="list-style-type: none"> • Par ailleurs, les services d'urgence sont souvent saturés par le recours aux urgences d'usagers dont la situation relève davantage d'une prise en charge en ville. A l'hôpital SJSJ les SMU (soins médicaux d'Urgence) : 62% de patients Lyonnais, 25% Lyon 7^{ème}. <p>Cette situation témoigne du besoin, côté ambulatoire et côté hospitalier, d'une coordination dans la réponse aux demandes de soins urgents et non programmés</p> <p>Via le questionnaire diffusé à l'ensemble des médecins généralistes de Lyon 7, 88.6% souhaitent adhérer au dispositif SAS (dont 65,7% via la CPTS de Lyon 7).</p>
Description de l'action	<p>Promotion du SAS 69, via une communication auprès des adhérents de la CPTS. Mise en place progressive d'un outil numérique partagé entre la CPTS de Lyon 7 et le SAS.</p> <p>Communiquer sur le fonctionnement des permanences/gardes le weekend et jours fériés auprès de la population : contacts, lieux de prise en charge, ...</p> <p>Communiquer sur la permanence des soins médicaux auprès des professionnels de santé susceptibles d'orienter des patients (contacts, horaires, lieux de prise en charge, ...)</p> <p>Organiser et promouvoir l'accès aux soins non programmés en s'appuyant sur une solution numérique en intégrant les solutions existantes.</p> <p>Choix et paramétrage d'un outil numérique qui facilite l'accès aux soins coordonnés avec les moyens existants. Nous avons déjà rencontré plusieurs fournisseurs de logiciels.</p> <p>Organisation de réunions et d'échange avec les cadres des services d'urgences de l'HSJSJL.</p> <p>Promotion de la formule d'accès aux soins retenue auprès des acteurs de la santé du territoire.</p>
Lien avec les autres actions de la CPTS	<p>Prévention et promotion de la santé</p> <p>Développer la coordination et la communication pluriprofessionnelle</p> <p>Améliorer les relations Ville-Hôpital et Hôpital-Ville</p> <p>Attractivité du territoire</p>

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

Public bénéficiaire	Toute la population du territoire de la CPTS en particulier les populations prioritaires n'ayant pas de médecin traitant : en ALD, 70+, précaires.
Territoire couvert	L'ensemble du territoire de la CPTS
Partenaires	CPAM ARS Fédération des URPS SOS médecins Ville de Lyon Coordinatrice Santé Quartier Prioritaire
Leviers et freins	Freins : Implications et réticences de certains médecins généralistes. Leviers : Développement du SAS 69 Urgences hospitalières SJSL
Calendrier prévisionnel	Réalisation et diffusion d'un questionnaire à l'attention des médecins généralistes afin de Recenser précisément les médecins généralistes en capacité de libérer des créneaux de soins non programmés : Courant premier semestre 2022. Choix de la solution numérique : premier semestre 2022 Mise en place solution numérique, diffusion auprès des professionnels de santé, formation des professionnels de santé : fin 2022
Budget prévisionnel et sources de financement	Poste de dépenses : Temps de coordination. Poste informatique plus logiciel. Source de financement : ACI
Indicateurs	Quantification des flux Nombre de médecins inscrits/Nombre de la CPTS Nombre de plages horaires disponibles aux soins non programmés Taux de passages aux urgences non suivi d'une hospitalisation Taux de passages au SAS Taux de passages MMG Taux de passages SOS Médecins

Action : Développer la communication et la coordination pluriprofessionnelle

Objectifs régionaux de référence	Repenser les pratiques et les organisations autour du patient
Objectifs généraux du projet	<p>Amélioration des connaissances des professionnels et des acteurs de santé du territoire.</p> <p>Faciliter et fluidifier les échanges entre les professionnels de santé afin d'améliorer les parcours de soins.</p> <p>Garantir un meilleur accès aux soins et améliorer les conditions d'exercice des professionnels du territoire.</p>
Objectifs opérationnels/spécifiques	<p>Développer l'usage des outils numériques et des règles de communication partagés.</p> <p>Améliorer l'interconnaissance par des rencontres pluriprofessionnelles (organisation de rencontres conviviales interprofessionnelles et pluriprofessionnelles ou de visioconférence pour « se connaître et faire connaître »).</p> <p>Faciliter la communication et la coordination des soins.</p> <p>Organiser et renforcer (surtout dans les situations les plus complexes) des réunions de concertation interprofessionnelles autour du patient.</p>
Personne(s) référente(s) de l'action	Francine Vequeau, IDEL
Eléments du diagnostic territorial (utile pour l'action visée)	<p>Il existe une méconnaissance des PS libéraux entre eux.</p> <p>Pas d'outils sécurisés permettant une coordination fluide.</p> <p>Peu d'échanges interprofessionnels autour d'un projet commun. Manque de concertation entre les professionnels de santé (premier et second recours) et acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux du territoire.</p> <p>Non recours systématique aux outils numériques sécurisés. La plupart des échanges interprofessionnels se font sur des applications tel que « whatsApp ».</p>

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

Description des actions	<p>Organisation de rencontres régulières pluriprofessionnelles permettant l'interconnaissance sur des thématiques précises : la rédaction des ordonnances. Rencontre entre les infirmières, les laboratoires d'analyses et les médecins.</p> <p>Organisation de temps d'échanges conviviaux (café discussion bimensuel autour de thèmes proposés par les adhérents)</p> <p>Organisation de formations à l'utilisation des outils numériques sécurisés. Développement de l'utilisation des outils numériques. Des sessions de formation à mon Sisra sous forme de tutoriel ou webinaire. Sessions de formation autour de l'outil numérique retenu par le CA de la CPTS</p> <p>Constitution d'un annuaire de professionnels de santé servant de base de données. Cet agenda sera diffusé à l'ensemble des adhérents de la CPTS</p> <p>Organisation de groupes de travail communs : protocolisation et uniformisation de certaines prises en charges.</p>
Lien avec les autres actions de la CPTS	<p>Organisation des soins non-programmés</p> <p>Toutes les actions en rapport avec la mission socle 2</p> <p>Développer la coordination et la communication pluriprofessionnelles</p> <p>Attractivité du territoire</p> <p>Action de formation pluriprofessionnelle</p>
Public bénéficiaire	Les adhérents de la CPTS
Territoire couvert	L'ensemble du territoire de la CPTS
Partenaires	<p>Les associations de professionnels de santé du territoire.</p> <p>La CPAM</p> <p>L'ARS</p> <p>Les acteurs médicaux sociaux.</p> <p>Le conseil de santé de Lyon 7</p>
Leviers et freins	<p>Freins : freins professionnels au changement</p> <p>Obstacles techniques</p> <p>Leviers : volonté des professionnels de se connaître et d'interagir.</p>

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

Calendrier prévisionnel	<p>Organisation de groupe de travail. Premier semestre 2022 : Edition d'un annuaire Courant 2022 : Formation aux outils numériques sécurisés</p>
Budget prévisionnel et sources de financement	<p>Poste de dépenses : Organisation des rencontres interprofessionnelles Organisation groupes de travail Création annuaire</p> <p>Source de financement : ACI</p>
Objectifs	<p>Organisation de 6 rencontres par an entre différentes professions.</p> <p>Organisation de 4 rencontres par an entre les professionnels du territoire et les cadres de Saint Luc Saint Joseph.</p> <p>Rédaction et envoi de l'annuaire des adhérents avec une mise à jour annuelle.</p>

Action : Améliorer la coordination dans le cadre des parcours complexes

Les thèmes retenus sont :

- la découverte d'une dépendance à domicile
- la sortie d'hospitalisation pour les diabétiques
- la sortie d'hospitalisation pour les patients insuffisants cardiaques

Objectifs régionaux de référence	<p>Amélioration et optimisation du parcours de l'utilisateur sur le territoire.</p> <p>Organiser une réponse graduée aux professionnels de santé pour les personnes relevant d'un parcours de santé complexe.</p> <p>Garantir un meilleur accès aux soins et améliorer les conditions d'exercice des professionnels du territoire.</p>
Objectifs généraux du projet	<p>Coordonner les actions de tous les acteurs autour du patient atteint d'une pathologie complexe ou en situation (médicale et/ou sociale) complexe.</p> <p>Donner au patient une meilleure lisibilité de son parcours de soins.</p>
Objectifs opérationnels/spécifiques	<p>Diminuer les ré-hospitalisations et les ruptures dans le parcours de soins.</p> <p>Former et informer les professionnels de santé à certaine prise en charge (notamment dans le domaine de la santé mentale).</p> <p>Développer l'usage des outils numériques et des règles de communication partagée.</p> <p>Améliorer l'interconnaissance par des rencontres pluriprofessionnelles.</p> <p>Améliorer la communication entre les professionnels de santé et les structures.</p> <p>Faciliter la communication et la coordination des soins.</p> <p>Organiser et renforcer (surtout dans les situations les plus complexes) des réunions de concertation interprofessionnelle autour du patient.</p>
Personne(s) référente(s) de l'action	Francine Vequeau, IDEL

<p>Éléments du diagnostic territorial (utiles pour l'action visée)</p>	<p>Certaines situations sociales complexes peuvent être un frein à l'accès aux soins. Certaines situations complexes favorisent la rupture du parcours de soins. Les professionnels de santé agissent souvent de manière isolée sans utiliser les appuis existants. Il n'y a pas ou peu de concertation interprofessionnelle et avec les acteurs médico-sociaux et sociaux (peu d'informations sur les décisions prises, ou sur un changement dans le parcours du patient).</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>Organisation de rencontres régulières pluriprofessionnelles permettant l'interconnaissance. Organisation de groupes de travail communs : protocolisation de certaines prises en charges. Représentation et participation aux travaux du CLS (Conseil Local de Santé) et du CLSM (Conseil Local de Santé Mentale). Généralisation de l'utilisation de mon-sisra Dans le cadre de la santé mentale : l'association SOS médecins, est en lien avec les réseaux Live, Elip's et Intermed pour la prise en charge de décompensations aiguës ou à titre préventif pour orienter vers l'hôpital psy des patients signalés par ces réseaux. La CPTS de Lyon 7 va échanger avec les 3 réseaux afin d'optimiser et de fluidifier les échanges.</p>
<p>Liens avec les autres actions de la CPTS</p>	<p>Développer la coordination et la communication pluriprofessionnelles. Améliorer les relations ville-hôpital et hôpital-ville. Prévention en santé mentale Gériatrie</p>
<p>Public bénéficiaire</p>	<p>Patients du territoire identifiés sans médecin traitant ayant une ALD. Patients du territoire identifiés sans médecin traitant ayant plus de 70 ans</p>
<p>Territoire couvert</p>	<p>L'ensemble du territoire de la CPTS. Le quartier prioritaire de la cité-jardin de Gerland</p>
<p>Partenaires</p>	<p>Les associations de professionnels de santé du territoire. Le réseau LYRE Réseau LIVE Réseau Elip's Réseau Intermed MAIA Hôpital de Fourvière Les associations de patients</p>

	<p>La CPAM L'ARS Les acteurs médico-sociaux Le conseil local de santé de Lyon 7 Le conseil local de santé mental de Lyon 7 Hôpital Saint Jean de Dieu</p>
Leviers et freins	<p>Freins : méconnaissance de l'offre médicale/médico-sociale, désengagement du patient ou de l'entourage. Manque d'information, manque de temps et manque de relais.</p> <p>Leviers : Maillage associatif existant. Nombreux dispositifs déjà existants. Motivation des professionnels de santé et des acteurs médico-sociaux et sociaux intervenants dans le quartier prioritaire de la cité jardin Gerland.</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Organisation de réunion d'information sur les dispositifs existants. Formations spécifiques des professionnels de santé à la prise en charge de certains patients. Rencontre association usager et mise en place d'échanges avec les différents réseaux courant de l'année 2022. Participation COPIL organiser par le CLSM</p>
Budget prévisionnel et sources de financement	<p>Poste de dépenses : Organisation des rencontres interpro Organisation réunions de concertations spécifiques Indemnisation des animateurs ou des formateurs Source de financement : ACI</p>

DECOUVERTE D'UNE DEPENDANCE A DOMICILE	<p>1. <u>DANS LE CAS D'UNE DECOUVERTE DE DEPENDANCE</u></p> <p>Découverte via le médecin généraliste/le pharmacien ou lors d'un soin par d'autres professionnels (Idel / aux de vie/ aide-ménagère) <u>Les objectifs :</u> - Alerter</p>
---	---

	<ul style="list-style-type: none">- Consultation médecin généraliste ou via les urgences- Définir un processus pour faire le point et définir le degré de la dépendance :<ul style="list-style-type: none">- Idel fait le point des besoins avec une BSI +/- Kiné).- Définir les besoins par ordre de priorités :- Aménagement du domicile (penser à contacter les mutuelles pour la prise en charge du forfait dépendance)- Faire le point avec une assistante sociale des aides possibles (APA / GIR etc...)- Aide à la toilette (délai pour mettre en place des auxiliaires de vie)- Prise du traitement et observance / pilulier- Retour via messagerie sécurisée par exemple sous 3 semaines par un outil commun (fiche de retour fournie par la CPTS) <p style="text-align: center;">2. <u>Mise en place des actions :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Aides à domicile : aide ménagères / auxiliaires de vie- Livraison des repas- Kiné à domicile- Séjours temporaires dans des structures adaptées (résidences seniors/ centres de convalescence/ courts séjours etc...) en attendant la mise en place des aides ou aménagements nécessaires pour le retour à domicile en toute sécurité- Association pour proposer des journées d'hospitalisation de jour (activités/ repas seniors etc...)- Psychologues/ orthophonistes etc... sophrologues / hypnothérapeutes- Associations d'aide aux aidants <p style="text-align: center;">3. <u>Retour avec la planification des rendez-vous et besoins à venir :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Bilan d'équilibre- Gériologue- Cardiologue- Neurologue- Autres spécialistes selon les besoins <p style="text-align: center;">4. <u>Traçabilité et retour aux différents intervenants :</u></p>
--	--

	<ul style="list-style-type: none"> - On peut imaginer que l'on fait un retour par chaque intervenant tous les 3 mois au médecin généraliste via un outil commun et via une messagerie sécurisée OU avant s'il y a un nouvel événement - On peut envisager qu'en cas de dégradation on puisse organiser une réunion de concertation pluridisciplinaire - Et dans tous les cas une évaluation de la pertinence du dispositif mis en place - Pour aider à la prise en charge des patients à domicile, on pourrait solliciter SOS médecins pour intervenir entre les visites programmées (en cas non disponibilité du médecin généraliste) <p style="text-align: center;">5. Organisations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de patients à inclure : Sur les 100 patients qui sont hospitalisés pour cause de chute prévoir la mise en place ou s'assurer du suivi pour 25% des patients.
--	--

<p>SORTIER D H ODPITALISATION POUR LES PATEINTS DIABETIQUES :</p>	<p>Mise en place d'un protocole de sortie d'hospitalisation</p> <p>1. <u>Dans les 24 heures précédant la sortie d'hospitalisation du patient :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - envoi des ordonnances de traitement, lister les besoins de matériel médical éventuel, des ordonnances de soins à pratiquer à la sortie d'hospitalisation du patient à tous les professionnels de santé concernés par le traitement et les soins : médecin, pharmacien, IDEL, kiné, sage-femme...via l'outil informatique qui sera utilisé par la CPTS. Si absence de professionnels de santé entourant le patient : recherche par la CPTS avant la sortie d'hospitalisation. - A la sortie du patient : envoi à TOUS les professionnels de santé, présents dans la vie du patient, d'un courrier de liaison précédant un CRH plus détaillé pouvant venir ultérieurement. Ce courrier doit impérativement : <ul style="list-style-type: none"> - contenir le traitement d'entrée et de sortie du patient, une créatinémie et une hémoglobine glyquée (HBA1C) de référence - poids de référence du patient
--	---

	<ul style="list-style-type: none">- avec la consigne de contacter rapidement son médecin traitant pour convenir d'un RDV au cabinet ou à domicile dans les 3 semaines/ 1 mois- avec une date de RDV de suivi spécialisé fixée et les convocations aux examens programmés- Si un bilan biologique de surveillance est prescrit, celui-ci doit comporter la mention « à communiquer au médecin traitant »- les objectifs glycémiques spécifiques du patient- les protocoles de réglages de l'insuline avec modification des objectifs Matin / midi / soir- la dose maximale d'insuline <p>2. <u>Mise en place d'un suivi une fois par semaine ou plus si nécessaire par l'IDEL.</u></p> <p>L'IDEL remplit une fiche de compétence pour connaître ses besoins : pédicures, podologues, diététiciens, kiné, activité sportive adaptée, psychologue, réseau de diabétique, séances d'éducation thérapeutique afin de valider son autonomie à tous les niveaux.</p> <p>L'objectif étant d'obtenir :</p> <ul style="list-style-type: none">- une hémoglobine glyquée normale et stable- un patient autonome et acteur de sa maladie. <p>Le bilan de compétence rempli par l'IDEL sera envoyé via l'outil informatique à tous les acteurs de santé entourant le patient. (cette fiche de compétence sera créée par le spécialiste et les Idels)</p> <p>Le patient pourra se voir proposer d'intégrer un réseau (style lyre/ dialogs) et ou un programme d'ETP</p> <p>3. <u>Proposition de formation ou de remise à niveau des compétences par un endocrinologue :</u></p> <p>(DR Luyton, service endocrinologie de l'hôpital St Joseph St Luc)</p>
--	--

	<p>4. <u>Accès aux lignes directes du service concerné ainsi que les coordonnées de l'endocrinologue en charge du patient</u> afin d'améliorer la communication entre tous les acteurs de santé du patient si question et besoin d'adapter le traitement.</p> <p>5. <u>Proposition si besoin d'une évaluation sociale / sanitaire/ bilan diététique / pec psycho pour l'entrée dans une pathologie chronique / suivi pédicure/ podologue etc..... suivi ophtalmo</u></p> <p>6. Organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - QUI : les patients Insulino-requérants décompensés / les découvertes de diabète insulino-dépendant / les patients diabétiques de type 2 devenant insulino-requérants. - Création d'une fiche de liaison de sortie pour diabétiques - Choix du lecteur de glycémie - Pharmaco-disponibilité des génériques (rupture de stock...) - Rédaction des ordonnances en adéquation avec la nomenclature <p>Nombre de patients à inclure par an : sur les 307 patients définir avec les services hospitaliers les 25% de patients nécessitant une surveillance et un relais ville-hôpital</p>
--	--

<p>Sortie d'hospitalisation pour les patients insuffisants cardiaques</p>	<p>Mise en place d'un protocole de sortie d'hospitalisation</p> <p>1. <u>Dans les 24 heures précédant la sortie d'hospitalisation du patient :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - envoi des ordonnances de traitement, liste des besoins de matériel médical éventuel, des ordonnances de soins à pratiquer à la sortie d'hospitalisation du patient à tous les professionnels de santé concernés par le traitement et les soins : médecin, pharmacien, IDEL, kiné, ...via l'outil informatique qui sera utilisé par la CPTS. Si absence de professionnels
--	--

	<p>de santé entourant le patient : recherche par la CPTS avant la sortie d'hospitalisation.</p> <p>- A la sortie du patient : envoi à tous les professionnels de santé, présents dans la vie du patient, d'un courrier de liaison précédant un CRH plus détaillé (pouvant venir ultérieurement). Ce courrier doit impérativement :</p> <ul style="list-style-type: none">- contenir le traitement d'entrée et de sortie du patient, une créatinémie et une hémoglobine de référence, poids et taille à la sortie :- avec la consigne de contacter rapidement son médecin traitant pour convenir d'un RDV au cabinet ou à domicile dans les 3 à 4 semaines- avec une date de RDV de suivi spécialisé fixée et les convocations aux examens programmés (difficilement réalisable)- Si un bilan biologique de surveillance est prescrit, celui-ci doit comporter la mention « à communiquer au médecin traitant »- LP/ Pro BNP de référence, biologie cardiaque- son poids- sa TA- le protocole spécifique d'adaptation du traitement en fonction du poids et de la TA <p>2. <u>Mise en place d'un suivi une fois par semaine ou plus si nécessaire par l'IDEL.</u></p> <p>L'IDEL remplit une fiche de compétence pour identifier Les besoins : pédicure, podologue, diététiciens, kiné, activité sportive adapté, psychologue, réseau lyre, séances d'éducation thérapeutique afin de valider son autonomie à tous les niveaux.</p> <p>L'objectif étant pour le patient de savoir :</p> <ul style="list-style-type: none">- réaliser une pesée (avec une balance adaptée)- réaliser une prise de TA efficace- prévenir rapidement le professionnel identifié pour son suivi. <p>Le bilan de compétence rempli par l'IDE sera envoyé via l'outil informatique à tous les acteurs de santé entourant le patient. (cette fiche sera créer par la CPTS)</p>
--	--

	<p>3. <u>Proposition de formation ou de remise à niveau par un cardiologue des compétences et revoir les problèmes liés aux normes biologiques liés à l'âge</u></p> <p>4. <u>Accès aux lignes directes du service concerné</u></p> <p>le nom du cardiologue en charge du patient afin d'améliorer la communication entre tous les acteurs de santé du patient, si nécessité d'adapter le traitement.</p> <p>5. <u>Organisation</u></p> <p>Sur la soixantaine de patients de Lyon 7 ayant eu une hospitalisation suite OAP mise en place du protocole pour 25% des patients</p> <p>- Collaborer avec un cardio : demande faite au centre de cardiologie Jean Jaures. Rencontre avec l'Hôpital St Josph / st Luc</p>
--	---

Action : Améliorer les relations Ville-Hôpital et Hôpital-Ville

Les thèmes retenus sont :

- la découverte d'une dépendance à domicile
- la sortie d'hospitalisation pour les diabétiques
- la sortie d'hospitalisation pour les patients insuffisants cardiaques
- discussion autour du projet « Ecole du patient »

Objectifs régionaux de référence	
Objectifs généraux du projet	Fluidifier et sécuriser le parcours de soins entre ville et hôpital, en amont et en aval des hospitalisations et lors du passage aux urgences. Améliorer la coordination au domicile des patients afin de favoriser les soins ambulatoires. Améliorer la communication entre les professionnels libéraux et l'hôpital.
Objectifs opérationnels/spécifiques	Organiser des rencontres régulières avec l'hôpital Saint Joseph-Saint Luc Coordonner les parcours de soins Améliorer la coordination en entrée et en sortie d'hospitalisation par l'usage des outils numériques et des règles de communication partagées Améliorer la continuité des soins sur le territoire surtout dans le cadre des parcours complexes
Personne(s) référente(s) de l'action	Francine Vequeau, IDEL
Éléments du diagnostic territorial (utile pour l'action visée)	La communication avec l'Hôpital et les professionnels de santé apparaît difficile dans certaines situations (méconnaissance des uns et des autres, manque de communication avec l'utilisation des outils sécurisés, difficulté d'accès aux professionnels identifiés). Manque de concertation avec les professionnels de santé du territoire sur la planification des entrées et sorties d'hospitalisation. Absence de continuité entre la ville et l'Hôpital. Hospitalisations avec « chutes à répétitions » Âge moyen = 85 ans, Durée moyenne de séjour DMS =6 jours (mais 40% <3jours(courts) et 12% >10j (longs))

	<p>Pour l'année 2021, 100 patients du 7ème par an soit une nette progression sur les 3 dernières années.</p> <p>Hospitalisation pour décompensations cardiaques : Les Œdèmes Aigus Pulmonaires (OAP) et insuffisances décompensées avec/ sans Coro pris en charge par l'HLSLJ par an représente une soixantaine de patients pour le territoire.</p> <p>Diabète (Lyon 7) : en 2020, il y a eu 525 consultations à l'hôpital SJSL pour 307 patients du territoire. En 2021 il y a eu 455 hospitalisations de moins de 3 jours et 126 hospitalisations de 5 jours et plus.</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>Organisation de rencontres trimestrielles entre l'Hôpital Saint Joseph-Saint Luc et la CPTS de Lyon 7.</p> <p>Organisations de moments d'échanges entre hospitaliers et professionnels libéraux.</p> <p>Organisation de groupes de travail communs : protocolisation des entrées et sorties d'hospitalisation, information et amélioration de l'interconnaissance des contacts (création d'un annuaire sur le territoire de la CPTS) : les actions découverte d'une dépendance, sortie d'hospitalisation pour le patient diabétique et sortie d'hospitalisation pour le patient insuffisant cardiaque sont décrites ci-dessus.</p> <p>Mise en place de réunions d'échanges avec la direction de l'HLSLJ et notamment monsieur Christophe Recchia, directeur des soins pour la mise en place de l'école du patient afin de favoriser la chirurgie ambulatoire.</p> <p>Formation aux outils de communication numérique, promotion de ses outils.</p>

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

Liens avec les autres actions de la CPTS	<p>Organisation des soins non-programmés</p> <p>Prévention et promotion de la santé</p> <p>Développer la coordination et la communication pluriprofessionnelles</p> <p>Attractivité du territoire</p> <p>Actions de formations pluriprofessionnelles</p>
Public bénéficiaire	Toute la population du territoire de la CPTS
Territoire couvert	L'ensemble du territoire de la CPTS
Partenaires	Hôpital Saint Luc-Saint Joseph
Leviers et freins	<p>Freins : Méconnaissance des conditions d'exercice des uns ou des autres.</p> <p>Sous-utilisation des outils numériques sécurisés.</p> <p>Différence de temporalité le secteur libéral et l'organisation hospitalière.</p> <p>Leviers : volonté de mieux se connaître, réseaux professionnels préexistants dynamiques.</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Rencontre avec HSJSL (direction et chef de service)</p> <p>Mise en place de formation à destination des PS de la CPTS par les hospitaliers.</p> <p>Protocolisation des entrées et des sorties d'hospitalisation.</p> <p>Organisation de groupes de travail.</p> <p>Edition d'un annuaire</p> <p>Formation aux outils numériques sécurisés</p>
Budget prévisionnel et sources de financement	<p>Poste de dépenses :</p> <p>Organisation des rencontres ville-hôpital</p> <p>Organisation groupes de travail</p> <p>Création annuaire</p> <p>Source de financement : ACI</p>

Action : Prévention des risques d'obésité

<p>Objectifs régionaux ou objectif du PLS de Lyon de référence</p>	<p>Plan régional : Impliquer les communes dans la prévention du surpoids (adhérer au PNNS, dynamiser les ASV). Soutenir les associations qui développent des actions de dépistage des facteurs de risque des pathologies neuro et cardiovasculaires (en particulier l'obésité). PLS : Favoriser la prévention et l'éducation à la santé (prévenir et réduire l'obésité, veiller à une qualité de l'alimentation et à une hygiène alimentaire).</p>
<p>Objectifs généraux du projet</p>	<p>Promouvoir la santé et l'activité physique. Lutter contre la sédentarité et l'isolement.</p>
<p>Éléments du diagnostic territorial (utile pour l'action visée)</p>	<p>Parmi les 5 ALD les plus fréquentes sur le territoire : Le diabète de type 1 et 2, les insuffisances cardiaques, et les maladies coronaires. Présence d'un QVP sur le territoire de la CPTS la mise en place d'un projet comprenant un volet santé (renforcer les actions de prévention et d'estime de soi, améliorer l'accès à la prévention). Le QVP Cité Sociale Gerland a un taux de 5.7% contre 3.4% sur l'ensemble du territoire de patient atteint de diabète de type 1 et 2. Seulement 2 médecins Reppopien sur le territoire</p>
<p>Objectif opérationnel/spécifique</p>	<p>Eduquer au niveau alimentaire et prévenir les personnes les plus fragiles. Lutter contre l'obésité Prévenir les maladies liées à l'obésité comme le diabète (prévention primaire et secondaire). Education alimentaire et thérapeutique visant les enfants. Lutter contre l'obésité infantile en formant des médecins généralistes du territoire au réseau REPPPOP. Promotion du réseau REPPPOP</p>

	<p>https://www.reppop-lyrra.fr/ en organisant un webinaire d'1h30 proposé à tous les médecins de la CPTS7 pour leur présenter le dispositif, les sensibiliser et les inviter à rejoindre le réseau.</p>
Personne(s) référente(s) de l'action	<p>Référente mission socle prévention : Laurence Badurina Podologue Référente mission prévention obésité : Laure Dratler Diététicienne Ida Vucemil IDE, Carène Labry Coordinatrice Santé Lyon 3, 7 et 8</p>
Description de l'action	<p>3 actions :</p> <p>-Participation atelier marche mission sociale Gerland : Venir en soutien de l'action des services sociaux lors d'une balade proposée aujourd'hui sur le quartier prioritaire de Gerland mais ouvert à tout le territoire du 7. Objectif : étendre cette action au quartier de la Guillotière. Intégrer un professionnel de santé de la CPTS au groupe de marche afin d'apporter des conseils « hors les murs » dans une ambiance conviviale. Action en binôme entre un professionnel de santé de la CPTS avec soit la médiatrice santé, soit l'animatrice famille rencontrées.</p> <p>-Proposer des actions d'éducation alimentaire et thérapeutique visant les adultes : création de 6 ateliers de 8 à 10 personnes sous la direction d'un binôme de membre de la CPTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - apprentissage lecture étiquette - alimentation pour petits budgets, proposé par diététicienne avec ADES ou autres partenaires sociaux comme la banque alimentaire. -thématique « petit déj » « goûter », diététicienne associée au savoir et savoir faire d'un boulanger pour « dédiaboliser » le pain. atelier cuisine par l'association Sens et Savoir de Villeurbanne -éducation thérapeutique prévention diabète avec l'intervention du réseau LYRE, d'un diabétologue de SJSL (Dr Luyton) et/ou d'un pédicure podologue. <p>- Intervention en milieu scolaire (classe élémentaire) sous forme d'atelier sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> -la gestion des émotions et du corps -la sensibilité corporelle -le goût

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

Lien avec les autres actions de la CPTS	Parcours de Santé pluriprofessionnel
Public bénéficiaire	Population du quartier prioritaire de Gerland Tout public si vient du social, PMI... (mixité du public) En fonction du bilan sanguin et IMC supérieur à 30 si adressage médecin Enfants scolarisés en primaire /pertinence de l'âge et des besoins réels
Territoire couvert	Quartier Prioritaire de Gerland en priorité. Ensemble du territoire couvert par la CPTS
Partenaires	CSL Gerland et ALS à l'origine de l'action Mairie de Lyon 7 Région (éventuellement) RePPOP (Contact : Camille Canaple médecin coordinateur) Infirmier(e) scolaire (Christelle Moncorger) / Coordinatrice médico sociale du 7ème Réseau LYRE Hôpital SJSL Centre Léon Bérard CIO (rôle consultatif) Labo ?
Leviers et freins	Freins : Réticence de la population quartier prioritaire. Recrutement des professionnels de santé. Organisation atelier cuisine (lieu et matériel). Leviers : réseaux professionnels préexistants dynamiques. Soutien CLS et présence de partenaires sociaux connaissant les habitants du quartier
Calendrier prévisionnel	Participation groupe de marche : 1 fois/mois pendant 2h le premier mardi du mois de 9H à 11H à partir de septembre 2022. Atelier : 1fois/2mois, 1er mardi du mois de 14h à 16H à partir de septembre 2022. Intervention milieu scolaire : Fréquence et calendrier : 1x/ trimestre à partir de septembre 2022

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

<p>Budget prévisionnel et sources de financement</p>	<p>Poste de dépenses : Financement du temps de préparations des ateliers, des réunions Indemnisation des professionnels de santé participant aux actions. Indemnisation des animateurs, professionnels « métier de bouche » Outils de communication Bâtons de marche Podomètre Source de financement : ACI Région (éventuellement dans le cadre du PRS) Ville de Lyon (éventuellement dans le cadre du CLS)</p>
<p>Indicateur de suivi</p>	<p>Questionnaire de satisfaction Nombre de participants et de nouveaux inscrits aux ateliers marche Nombre de professionnels de la cpts participant Nombre d'ateliers proposés (nombre de participants et nombre de thèmes).</p>
<p>Objectif fixé</p>	<p>Atelier marche : 12 personnes par sortie Nombre de nouveaux inscrits 20 personnes par an. Création de 3 ateliers à destination des adultes. Animation de 1 atelier en milieu scolaire/trimestre Doubler le nombre de médecins formés Reppop.</p>

Action : Prévention personne âgée

<p>Objectifs régionaux ou objectif du PLS de Lyon de référence</p>	<p>Plan régional : Permettre l'accès à une offre en santé adaptée et efficiente par le renforcement du dépistage précoce et la prise en charge des troubles physiques, psychiques. PLS : Lutter contre l'isolement des personnes vulnérables Favoriser la prévention et l'éducation à la santé</p>
<p>Objectifs généraux du projet</p>	<p>Prévenir le risque de chute chez la personne âgée de plus de 70 ans. Dépister des troubles cognitifs</p>
<p>Éléments du diagnostic territorial (utile pour l'action visée)</p>	<p>6% de la population des plus de 70 ans n'a pas de médecin traitant.</p>
<p>Objectif opérationnel/spécifique</p>	<p>Dépistage précoce des troubles cognitifs et de l'équilibre Limiter les risques de chute Dresser un 1er bilan pour suivre l'évolution des risques chez le patient.</p>
<p>Personne(s) référente(s) de l'action</p>	<p>Référente mission socle prévention : Laurence Badurina Podologue Référent mission prévention personne âgée : Jean-Marc GASCON Masseur-kinésithérapeute Groupe de travail : Carole Madore Médecin généraliste, Arnaud Baridon Podologue, Frédéric Simon Médecin vasculaire</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>Réalisation d'une série de tests faciles à mettre en place par le praticien et à exécuter par le patient, rapides et reproductibles, avec score simple Concernant les troubles cognitifs : 4 tests d'une durée globale d'environ 15 à 20min Benton (orientation dans l'espace), les 5 mots de Dubois, l'Horloge, la fluence verbale Concernant l'équilibre : 3 tests simples et rapides de 5 à 10min Station unipodale, CES, Timed up&go.</p>

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

	<p>Réalisation des tests en binôme pour un dépistage plus confortable du patient soit 2 praticiens de santé formés aux tests Le temps estimé est de 30 à 40min/patient 4 box (soit 8 professionnels de santé) pourraient permettre de dépister 8 à 10 patients par demi-journée.</p>
Lien avec les autres actions de la CPTS	<p>Parcours de Soins pluriprofessionnel Soins non programmés Relation « ville hôpital » : découverte d'une dépendance à domicile Action de prévention en santé mentale</p>
Public bénéficiaire	Adultes à partir de 70ans sans distinction de sexe
Territoire couvert	Ensemble de la population appartement au territoire de la CPTS
Partenaires	<p>Medi 7, APS7 pour le recrutement des professionnels de santé Sondage réalisé auprès des médecins de Medi7 favorables pour participer 1 à 2 demi-journées/an chacun, en dehors de leur consultation de préférence le samedi Hôpital SLSJ : contact privilégié Dr Métral Pierre CLSM : contact privilégié : Marie Denisot Mairie de Lyon 7 Medi 7, APS7, Association France Alzheimer, CMRR (centre mémoire ressource et recherche Lyon regroupant CS Charpenne, Fourvière et Neuro) Hôpital SLSJ</p>
Leviers et freins	<p>Freins : Recrutement des professionnels de santé. Recrutement des patients</p> <p>Leviers : Partenariat avec SLSJ Soutien CLSM</p>

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>Mise en place dépistage par demi-journée ou journées sur un temps fort (une semaine ou plusieurs samedis sur un mois) à l'hôpital Saint Luc-Saint Joseph qui mettrait à disposition de la CPTS des box de consultation et une salle d'attente, avec animation et communication autour de l'action.</p> <p>Début de l'action courant 2022 suivant signature ACI (mois de mai ou juin afin de ne pas interférer avec d'autres actions en cours et avant la réalisation de travaux à l'hôpital).</p> <p>Participation de la CPTS à la commission seniors et santé mentale Lyon 7ième (dernière réunion : 14 janvier 2022)</p>
<p>Budget prévisionnel et sources de financement</p>	<p>Poste de dépenses :</p> <p>Outils de communication pour les pro de santé. Logiciel informatique avec agenda partagé. Mise à disposition poste informatique pour enregistrement des tests (données sécurisées) Formation des professionnels de santé à la réalisation des tests. Coordination de l'action. Rémunération des professionnels de santé participant à l'action.</p> <p>Source de financement :</p> <p>ACI</p>
<p>Indicateur de suivi</p>	<p>Nombre de participants inscrits et formés Nombre de participants. Diversité des participants. Nombre d'adressage suite action Questionnaire de satisfaction.</p>
<p>Objectif fixé</p>	<p>environ 150 patients/an sur un temps fort ces patients seront automatiquement réintégrés à l'action de l'année suivante pour leur suivi (bilan comparatif)</p>

Action : Prévention en Santé Mentale

<p>Objectifs régionaux ou objectif du PLS de Lyon de référence</p>	<p>Plan régional : Mettre en place des formations en direction des professionnels de santé. Favoriser les coopérations entre acteurs pour améliorer la prise en charge globale des personnes vulnérables souffrant de troubles psychiques. PLS : Mettre en lien les acteurs concernés par la santé mentale. Promouvoir, la santé physique, mentale, affective et sociale. Favoriser l'accès aux soins et aux droits des publics en situation de précarité. Favoriser la prévention et l'éducation à la santé</p>
<p>Objectifs généraux du projet</p>	<p>Favoriser la prise en compte des problématiques de santé mentale. Lutter contre l'inégalité d'accès aux soins.</p>
<p>Eléments du diagnostic territorial (utile pour l'action visée)</p>	<p>Les affections psychiatriques de longue durée représentent la première ALD du territoire. Sur le quartier cité sociale Gerland favoriser la prise en compte des problématiques de santé mentale.</p>
<p>Objectif opérationnel/spécifique</p>	<p>Informar les professionnels de santé (prioritairement adhérents à la CPTS). Former les professionnels de santé adhérents à la CPTS Lyon 7 Permettre une meilleure orientation et meilleure prise en charge des patients.</p>
<p>Personne(s) référente(s) de l'action</p>	<p>Référente mission socle prévention : Laurence Badurina Podologue Référente mission prévention santé mentale : Dre Sophie Rouyer SOS médecins Groupe de travail : Marie Denisot Coordinatrice du Conseil local en Santé mentale Lyon 1, 4 et 7 Odile Martinet IDE</p>

Description de l'action	<p>Informer les professionnels de santé adhérents ou non à la CPTS afin de permettre une meilleure orientation ainsi qu'une meilleure prise en charge des patients. Nous avons réfléchi sur des formations destinées aux professionnels de la CPTS afin que ceux-ci se sentent moins en difficulté face à un patient qui exprimerait une souffrance psychique, des idées suicidaires, ou serait concerné par une addiction. Le professionnel de santé pourrait aussi orienter le patient plus aisément. Entre autres objectifs. Ces formations s'adresseraient à un public pluridisciplinaire. Il s'agirait de constituer de petits groupes d'une quinzaine de personnes pour des formations sur 2 demi-journées distinctes (avec un temps théorique et un temps institutionnel éventuel). Nous pourrions partir sur 4 sessions par an, l'idée étant que l'ensemble des adhérents intéressés puissent en bénéficier, voire d'autres professionnels libéraux encore non adhérents que nous informerions.</p> <p>Diffuser un document ressource mis à jour régulièrement informant des dispositifs existants. Ce document se présentera sous la forme d'un annuaire par thème comportant plusieurs entrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> -santé mentale : gros dispositif de droit commun, CMP, urgences -addictologie -suicide <p>Former les professionnels de santé adhérents à la CPTS Lyon 7 à la prise en charge des patients atteints de trouble en santé mentale.</p> <p>4 thèmes retenus pour les formations (Addiction, Prévention suicide, 1ers secours en santé mentale, Rencontres avec un intervenant : psy pour sensibilisation).</p>
Lien avec les autres actions de la CPTS	<p>Parcours de Santé pluriprofessionnel Soins non programmés Accès à un médecin traitant</p>
Public bénéficiaire	Tous les professionnels de santé de Lyon 7.
Territoire couvert	Ensemble du territoire couvert par la CPTS

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

Partenaires	<p>CLSM : contact privilégié : Marie Denisot CSL Gerland Mairie de Lyon 7 IREPS Professionnels de santé : psychiatres, psychologues, infirmier(e)s psy Centres hospitaliers Le Vinatier (Contact : Dr Leaune) et St Jean de Dieu</p>
Leviers et freins	<p>Freins : Recrutement des professionnels de santé. Outil de diffusion de l'information.</p> <p>Leviers : réseaux professionnels préexistants dynamiques. Soutien CLS et présence de partenaires sociaux connaissant les habitants du quartier</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Création d'un annuaire ressource courant premier semestre après signature des ACI. Mise à jour annuelle des informations ressources. Formation des professionnels de santé de la CPTS : 1 journée sous forme de 2 demi-journées ou 1 temps de midi. Mise en place de partenariat avec Le Vinatier et avec Addipsy autour des 4 thèmes retenus d'ici fin premier semestre 2022. Développer les liens entre la CPTS de Lyon 7, le Vinatier et Saint Jean de Dieu : participation au CLSM, échange entre Docteur Sophie Rouyer et structures, rencontres et formations déjà proposées. Mise en place d'une première action de formation d'ici fin 2022.</p>
Budget prévisionnel et sources de financement	<p>Poste de dépenses : Une salle Outil informatique (pc et vidéo projecteur) Outils de communication pour diffusion de l'information, flyers, questionnaire de satisfaction. Moyens humains : Rédaction de l'annuaire, Coordination de l'action, formateurs, Secrétariat (pour travail administratif, inscription des pro aux formations). Restauration/traiteur</p> <p>Source de financement : ACI Ville de Lyon (éventuellement par le biais du CLSM)</p>

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

Indicateur de suivi	Nombre de participants inscrits et formés aux formations (nombre de participants par thèmes). Diversité des participants. Nombre de consultations en ligne de l'annuaire ressource. Questionnaire de satisfaction.
Objectif fixé	40 participants aux formations. Rédaction de l'annuaire ressource et envoi à l'ensemble des adhérents.

Action : Prévention en santé mentale : Développement de la communication et du langage

Constats : Les difficultés langagières, présentes dès le plus jeune âge, ont des répercussions dans les apprentissages scolaires dès la maternelle et par la suite. Les enfants issus de milieux défavorisés présentent davantage de difficultés langagières et moins de facteurs de protection que les autres. Ce constat est étayé par la littérature scientifique (ex. : le projet «Perry Preschool », le programme « Carolina Abecedarian », l'étude Elfe de Grobon et al. (2018)). La crise sanitaire qui dure depuis bientôt 2 ans n'a fait qu'accroître les difficultés. Un nombre plus important d'enfants a alors été adressé pour un bilan orthophonique et une rééducation si nécessaire, mais la demande est bien supérieure à l'offre de soins.

Ce constat est partagé par les professionnels du secteur médical (médecins, orthophonistes, psychologues, etc.), et a été évoqué lors du CLSM du 7^{ème} arrondissement de Lyon le 07/10/2021. (Voir le compte-rendu du CLSM). Un groupe de travail au sein de la CPTS a été constitué.

Fort de ces constats et données scientifiques, il nous semble important de mener des actions de prévention des troubles du langage dès le plus jeune âge puisqu'ils entraînent précocement des difficultés qui vont avoir des répercussions dans les apprentissages scolaires dès la maternelle et par la suite.

L'action nationale de prévention « A Vos Jeux Prêts Parlez », portée par l'APPOR (Association Pour la Prévention en Orthophonie du Rhône) dans notre région, correspond tout à fait aux besoins qui émergent suite à ce constat.

Cadre de référence dans lequel s'inscrit le projet « A Vos Jeux Prêts Parlez » :

Cette action est en cohérence avec :

- « **La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté** ». Elle s'inscrit à la fois dans le premier engagement – « l'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté » – et le second qui vise à « garantir des droits fondamentaux des enfants ». Cette action de prévention primaire menée en PMI a en effet pour objectif de « renforcer les missions des PMI sur l'accès à la santé et l'appui de la médecine de ville aux missions de la santé scolaire, dans le cadre du parcours de santé des enfants de 0 à 6 ans » ;
- « **Le parcours des 1000 premiers jours** » proposé par la commission pluridisciplinaire présidée par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, paru le 8 septembre 2020. La commission des experts mandatés affirme que « l'interaction de l'enfant avec les personnes et le monde qui l'entourent favorise son développement cognitif et affectif », que « la croissance la plus spectaculaire se déroule pendant la fin de la grossesse et les deux premières années de vie ». Elle souligne également, qu'au vu de ces constats, le rôle des parents de l'enfant est capital par l'éducation, par l'environnement qu'ils fournissent à leur enfant ;
- « **La Lecture, grande cause nationale de l'été 2021 à l'été 2022** » : l'apprentissage du langage étant en effet déterminant pour préparer l'acquisition de la lecture et de l'écriture.

<p>Objectifs régionaux ou objectif du PLS de Lyon de référence</p>	<p>Plan régional : Mettre en place des formations en direction des professionnels de santé. PLS : Mettre en lien les acteurs concernés par la santé mentale. Promouvoir, la santé physique, mentale, affective et sociale. Favoriser l'accès aux soins et aux droits des publics en situation de précarité. Favoriser la prévention et l'éducation à la santé.</p>
<p>Objectifs généraux du projet</p>	<p>Prévenir les inégalités de développement de la communication et du langage par une action de prévention.</p> <p>Ce projet répond à des besoins à trois niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau des parents : besoin de repères sur le développement du langage et importance de leur rôle dans le développement du langage de leur enfant ; besoin d'outils simples pour stimuler le langage de leurs enfants au quotidien ; besoin de réponses à leur questionnement sur le langage ; et besoin d'avoir confiance en leurs compétences de parent ; - au niveau des personnels de PMI : besoin de formation dans le domaine du langage et son développement, soutien/relais pour des actions de prévention dans ce domaine, coordination entre professionnels dans les informations à transmettre aux parents concernant le langage ; - au niveau des associations de prévention en orthophonie : besoin d'évaluer scientifiquement les pratiques professionnelles en matière de prévention primaire en orthophonie, et leurs effets auprès des parents, pour valider leur efficacité.
<p>Éléments du diagnostic territorial (utile pour l'action visée)</p>	<p>La population du 7^{ème} arrondissement est une population avec une surreprésentation des jeunes adultes. Le taux de natalité du territoire est de 17.1 pour mille. Sur le quartier Cité Sociale Gerland et sur le quartier Guillotière, la prise en compte des problématiques de santé mentale.</p>
<p>Objectif opérationnel/spécifique</p>	<p>- Objectif spécifique 1 : Sensibiliser les parents habitant dans le 7^{ème} et leur donner des outils simples pour stimuler le langage de leurs enfants au quotidien, répondre à leur questionnement sur le langage et leur redonner confiance en leurs compétences de parent.</p>

	<p>- Objectif spécifique 2 : Renforcer la formation des professionnels de PMI du 7^{ème}, dans le domaine du langage, les soutenir dans des actions de prévention dans le domaine du langage auprès des parents.</p> <p>- Objectif spécifique 3 : Évaluer l'impact d'un cycle d'ateliers "À Vos Jeux, Prêts, Parlez !" sur le sentiment de compétences des parents et des professionnels de PMI concernant le développement du langage.</p>
<p>Personnes référentes de l'action</p>	<p>Référente mission Prévention Langage : Laure Viéville, Orthophoniste Groupe de travail : Marie DENISOT Coordinatrice du Conseil local en Santé mentale Lyon 1, 4 et 7, Dr Odile COTE Médecin de PMI Lyon 7, Dr Gaillard-Grenadier Médecin de PMI Lyon 7 et 8, Dr JUTTET Pédiopsychiatre CMP Lyon 7, Emmanuelle MAURIES Psychologue en crèche dans le 7^{ème}, Juliette COSNIER Orthophoniste, Julien MERCIER Orthophoniste.</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>« A Vos Jeux, Prêts, Parlez ! » est une action de prévention primaire menée en PMI dont l'objectif principal est de prévenir les inégalités de développement de la communication et du langage chez les enfants âgés de 0 à 3 ans 11 mois.</p> <p>Ce projet national a été construit au cours de l'année 2020-2021 par des orthophonistes des associations de prévention en orthophonie de France et d'Outre-mer, en lien avec l'UNADREO (Union Nationale pour le Développement de la Recherche et de l'Évaluation en Orthophonie) et l'ANSA (Agence Nouvelle des Solidarités Actives). Actuellement, 28 associations de prévention en orthophonie de France et d'Outre-mer sont mobilisées.</p> <p>Il s'agit de proposer des cycles de quatre ateliers parents/enfants au sein des PMI, qui auront pour thème quatre temps du quotidien : « Au bain ! », « A table ! », « On sort ! », « Au lit ! ».</p> <p>Chaque atelier d'une heure et demie sera animé par un binôme constitué d'orthophonistes et de professionnels de santé de la PMI. En amont, des formations auprès du personnel des PMI seront proposées afin de mieux les impliquer dans le projet.</p> <p>A partir des travaux du centre Hanen, des formations et outils DIALOGORIS, des publications d'Agnès Bo, de Sylvie Martin et des 14 conseils du LENA, nous avons défini un objectif par atelier.</p> <p>Chaque objectif a été décomposé en différents sous-objectifs en lien avec les pré-requis à la communication.</p> <p>De plus, les thèmes des écrans, du plurilinguisme et de la place du jeu et du livre dans le développement de l'enfant seront systématiquement abordés lors des rencontres.</p>

	<p>Quatre temps sont identifiés au sein de chaque atelier : un tour de table, un « vrai ou faux », le jeu libre autour du « sac à blabla », un temps de saynètes.</p> <p>Les résultats attendus portent sur la participation des familles aux différents ateliers ainsi que sur ce qu’elles auront pu mettre en place dans leur quotidien en lien avec les thèmes abordés au sein des séances.</p> <p>L’ensemble des questionnaires seront traduits dans plusieurs langues afin de pouvoir être administrés à un plus large public. Par ailleurs, toutes les communications dont ces questionnaires sont écrites en FALC (Facile À Lire et à Comprendre).</p> <p>Le lieu de l’action se déroule préférentiellement au sein des PMI, mais si cela n’est pas possible pour des raisons de disponibilité ou de taille de salle, un autre lieu fixe peut être envisagé. Marie DENISOT propose de mettre à la disposition de la CPTS une salle de la mairie : salle de bibliothèque municipale rue Béchevelin ou Gerland, salle de la MJC Jean Macé, ...</p> <p>Communication envisagée (méthode, supports...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par la CPTS (médecins, sage-femmes, autres médicaux et paramédicaux) et le personnel de la PMI. -Affichage en salle d’attente : PMI, CMP, autres... (différentes dates inscrites) -Plaquette à disposition si possible – prise de RDV via la PMI ou la CPTS (à définir).
<p>Lien avec les autres actions de la CPTS</p>	<p>Parcours de Santé pluri professionnel</p> <p>Développer la communication et la coordination pluriprofessionnelle</p> <p>Prévention en Santé Mentale</p>
<p>Public bénéficiaire</p>	<p>Familles du 7^{ème} arrondissement de Lyon, ayant au moins un enfant âgé de 0 à 3 ans 11 mois : minimum 3 familles par atelier, et pas plus de 10 personnes par atelier. Quoi qu’il arrive, l’atelier aura toujours lieu, le nombre est défini pour l’expérimentation.</p> <p>Si le projet se fait dans les deux PMI de Lyon 7^{ème}, 40 participants au minimum seront donc concernés par an, plus si nous pouvons présenter l’action plusieurs fois dans l’année.</p> <p>Professionnels de santé du 7^{ème} arrondissement de Lyon, les adhérents à la CPTS étant prioritaires : orthophonistes et professionnels de santé en PMI.</p> <p>Les adresseurs peuvent être tous les professionnels de santé du 7^{ème}, adhérents à la CPTS en priorité (médecins généralistes, médecins de structures, autres médicaux et paramédicaux concernés par le champ de la santé mentale pédiatrique).</p>

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

Territoire couvert	Ensemble du territoire couvert par la CPTS														
Partenaires	<p>APPOR : Association Pour la Prévention en Orthophonie du Rhône – référente : Chloé MOREL, présidente de l'APPOR</p> <p>UNADREO : Union Nationale pour le Développement de la Recherche et de l'Evaluation en Orthophonie</p> <p>ANSA : Agence Nouvelle des Solidarités Actives Les 2 PMI de Lyon 7^{ème} : contact Dr Odile COTE Orthophonistes libéraux adhérents à la CPTS CLSM : Conseil Local de Santé Mentale - contact privilégié : Marie DENISOT Adhérents de la CPTS en tant qu'adresseurs.</p>														
Leviers et freins	<p>Freins : Faire revenir les familles sur les 4 séances. Cadre rigide dû au cadre expérimental. Recrutement des professionnels de santé : professionnels de la PMI et orthophonistes libéraux.</p> <p>Leviers : Partenariat pluri-professionnel. Soutien du CLSM et présence de partenaires sociaux connaissant les habitants du quartier. Action « clé en main » dont tous les détails ont déjà été pensés, travail qui dure depuis bientôt 2 ans.</p>														
Calendrier prévisionnel	<p>Septembre 2022 : début d'un cycle d'ateliers dans une ou deux PMI en fonction des subventions perçues. 2022 jusqu'à septembre 2023 : poursuite des ateliers et nouveaux ateliers mis en place en fonction du nombre de professionnels mobilisables et des subventions reçues. Fin 2023 et 2024 : pérennisation des ateliers.</p>														
Budget prévisionnel et sources de financement	<p>Poste de dépenses :</p> <table border="1" data-bbox="544 1503 1406 1823"> <tr> <td colspan="2">Budget de l'Action pour 1 an : Correspondant à 2 cycles de 4 ateliers (soit 8 ateliers)</td> </tr> <tr> <td>1. Stabiliser le projet et concevoir la formation associée</td> <td>134.38 €</td> </tr> <tr> <td>2. Mettre en place le projet</td> <td>3371.88 €</td> </tr> <tr> <td>3. Pilotage du projet</td> <td>2050 €</td> </tr> <tr> <td>4. Evaluer l'impact</td> <td>71.88 €</td> </tr> <tr> <td>5. Frais de fonctionnement</td> <td>353 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>5981.14 €</td> </tr> </table> <p>Budget prévu en cas de fonctionnement avec 2 orthophonistes, retirer 1200 euros si on parvient à faire des binôme orthophoniste + professionnel de PMI. Ce budget est à multiplier par deux pour que l'action ait lieu pendant deux ans : 11962,28 euros.</p>	Budget de l'Action pour 1 an : Correspondant à 2 cycles de 4 ateliers (soit 8 ateliers)		1. Stabiliser le projet et concevoir la formation associée	134.38 €	2. Mettre en place le projet	3371.88 €	3. Pilotage du projet	2050 €	4. Evaluer l'impact	71.88 €	5. Frais de fonctionnement	353 €	TOTAL	5981.14 €
Budget de l'Action pour 1 an : Correspondant à 2 cycles de 4 ateliers (soit 8 ateliers)															
1. Stabiliser le projet et concevoir la formation associée	134.38 €														
2. Mettre en place le projet	3371.88 €														
3. Pilotage du projet	2050 €														
4. Evaluer l'impact	71.88 €														
5. Frais de fonctionnement	353 €														
TOTAL	5981.14 €														

	<p>Il est prévu pour une seule PMI : donc à multiplier par deux pour sa mise en place dans les deux PMI pendant 2 ans : 23924,56 euros.</p> <p>Source de financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ACI - Ville de Lyon (éventuellement par le biais du CLSM)
Indicateurs de suivi	<p>Indicateurs quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire d'évaluation : un questionnaire (écrit en FALC et traduit en plusieurs langues) sera proposé aux parents avant le cycle de 4 ateliers. Le même questionnaire leur sera proposé à distance (après 3 mois du cycle d'ateliers) afin d'évaluer quantitativement l'évolution de leurs pratiques parentales. - Recenser le nombre de participants aux ateliers et l'assiduité : le nombre de participants aux ateliers et leur assiduité à la participation des 4 ateliers du cycle seront des indicateurs indirects de la pertinence de ces ateliers. <p>Indicateurs qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire de satisfaction : un questionnaire de satisfaction anonyme sera également proposé aux parents afin de juger de la pertinence de l'atelier. - Les intervenants donneront une appréciation qualitative et globale de la participation active des parents lors de l'atelier, ceci afin de faire évoluer au besoin le format de l'atelier.

Action transverse : Attractivité du territoire, accueil des étudiants, des stagiaires et des nouveaux professionnels de santé

Objectifs régionaux de référence	<p>Accompagnement des professionnels de santé. Garantir la sécurité et la pertinence des prises en charges. Développer l'accès à la santé et au juste soin de qualité. Promotion de la santé.</p>
Objectifs généraux du projet	<p>Maintenir une offre de soins pérenne en favorisant l'installation de nouveaux professionnels et en prévenant les formes d'épuisement professionnel. Rompre l'isolement de certains professionnels de santé. Favoriser les relations interprofessionnelles entre acteurs de la CPTS et faire de la CPTS un lieu d'accueil et de formation pour les nouvelles générations. Favoriser les remplacements des professionnels</p>
Description de l'action	<p>Accueil des étudiants et des stagiaires : Identifier les professionnels de santé formés à l'accueil de stagiaires et internes. Sensibiliser les professionnels de santé à l'accueil de stagiaires. Organiser des rencontres entre les professionnels de santé, les stagiaires et les internes accueillis. Intégrer les stagiaires et internes aux activités et aux actions de la CPTS. Mise en œuvre de travaux universitaires dans le but d'objecter les besoins de la population et des professionnels du territoire.</p> <p>Accueil des nouveaux professionnels de santé : Promouvoir le territoire de Lyon 7 dans les facultés et instituts de formation auprès des futurs diplômés. Organiser soirées conviviales avec des thématiques. Prendre contact avec les nouveaux professionnels de santé afin de leur présenter la CPTS et les intégrer aux activités de la CPTS.</p>
Personne(s) référente(s) de l'action	

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

<p>Eléments du diagnostic territorial (utile pour l'action visée)</p>	<p>La population de Lyon 7 connaît depuis 2008, la croissance démographique la plus importante de la ville de Lyon (données Insee). Selon les projections, la population de Lyon 7 devrait croître d'environ 15000 habitants d'ici 2030. Sur les 132 médecins omnipraticiens référencés sur le territoire, 27 ont soixante ans et plus.</p>
<p>Objectif opérationnel/spécifique</p>	<p>Organisation de 1 soirée interprofessionnelle par an avec groupe d'échanges de pratique. Augmenter le nombre de stagiaires accueillis Lister et augmenter le nombre de professionnels qui accueillent des stagiaires. Lister et augmenter le nombre de maître de stage universitaire. Référencer l'ensemble des facultés, instituts de formations, écoles, et prendre contact avec les responsables de stage. Organiser intervention sur le thème « CPTS » au sein de facultés, instituts de formations, écoles afin de promouvoir l'exercice coordonné et la CPTS de Lyon 7. Accueillir des étudiants dans le cadre du service sanitaire, pour la réalisation de projets interdisciplinaires de prévention et de promotion de la santé. Le service sanitaire des étudiants en santé (sante.fr)</p>
<p>Lien avec les autres actions de la CPTS</p>	<p>Prévention et promotion de la santé Développer la coordination et la communication pluriprofessionnelle Attractivité du territoire Action de formation pluriprofessionnelle</p>
<p>Public bénéficiaire</p>	<p>Toute la population du territoire de la CPTS</p>
<p>Territoire couvert</p>	<p>L'ensemble du territoire de la CPTS</p>
<p>Partenaires</p>	<p>Les URPS Les différentes facultés enseignant aux différents professionnels de santé Mairie du 7 CPAM</p>

Calendrier prévisionnel	Edition d'un listing des professionnels de santé accueillant ou ayant accueillis des stagiaires (fin 2021) Référencement des maîtres de stage universitaire (juin 2021). Rencontre interprofessionnelle/stagiaire (courant 2021 suivant situation sanitaire). Prise de contact et échange avec responsable de stage facultés, instituts, écoles (courant premier semestre 2021). Proposition de sujets de travaux universitaire.
Budget prévisionnel et sources de financement	Poste de dépenses : Organisation des rencontres pluriprofessionnels Intervention pour promouvoir la CPTS de Lyon 7. Création listing lieu de stage. Source de financement : ACI
Indicateurs d'évaluation	Evolution du nombre de stagiaires par filiale Nombre de travaux de recherche ou de thèses proposés. Evolution du nombre de terrain de stage. Evolution du nombre de maître de stage.

6. Evolution du projet territorial de santé de la CPTS

Réévaluation du projet de santé, des actions et des missions.

Ce projet de santé pourra être révisé tous les ans en fonction de l'évolution territoriale, l'évolution des actions et l'émergence de nouvelles priorités territoriales voire régionales et nationales. La CPTS n'a pas vocation à se substituer aux structures, associations et équipes de soins primaires.

ANNEXE 1

Planning des réunions autour des missions socles

Mission socle 1 : visioconférence du 2 mars 21

Visioconférence 27 avril 2021

Courant Oct 21 : Réalisation et diffusion d'un questionnaire à l'ensemble des médecins généralistes de Lyon 7.

Visioconférence 23 novembre 2021

14 Jan 22 : participation à la visioconférence commission senior et santé mentale

Mission socle 2 : 16 mars Visioconférence

Courant Avril 21 : Réalisation et diffusion d'un questionnaire à tous les adhérents de la CPTS

4 Mai 21 Visioconférence : compte rendu du questionnaire

12 oct rencontre médecin conseil CPAM

14 Oct 21 Réunion avec le directeur des Soins de l'Hôpital Saint-Luc Saint Joseph.

21 Oct 21 Réunion entre IDEL, Médecins et laboratoires d'analyses médicales.

19 Novembre 21 Réunion en présentiel groupe de travail

27 Janvier 22 Réunion en présentiel entre les membres de la CPTS et les cadres de santé de l'HSJSL

Mission socle 3 :

30 mars 21 Visioconférence

18 mai 21 Visioconférence autour des 3 thèmes retenus.

24 juin 21 Réunion en présentiel groupe de travail.

7 octobre 21 Participation au COPIL CLSM

Novembre 21 Réunion sous-groupe prévention personne âgée

Novembre 21 Réunion sous-groupe prévention obésité

4 novembre 21 Réunion sous-groupe prévention santé mentale

18 novembre 21 Réunion d'information association médi7

23 novembre 21 Rencontre Centre Léon Bérard Département Prévention Cancer Environnement

30 novembre 21 Rencontre CLSM, orthophonistes, PMI, CMP

13 décembre 21 Rencontre réseau REPPPOP

Les Missions socles 4 et 5 ont été évoquée en réunion de CA

ANNEXE 2**Les adhérents à la CPTS Lyon 7**

BESSON	Laurent	81 rue Montesquieu 69007 LYON	Biologiste
Dente	Bénédicte	61 avenue Berthelot - 69007 Lyon	Biologiste
Dratler	Laure	47 rue André Bollier 69007 Lyon	Diététicien
IMBERT	Marie	17 Rue des balançoires 69007 LYON	Ergothérapeute
Adamowicz	Sophie	17 rue des balançoires	Infirmier
ATI	Ghenima	209B AVE J JAURES	Infirmier
Brancart	Hinda	57,rue de l'Universté 69007 Lyon	Infirmier
BRIENS	Nicolas	75 rue Chevreul 69007 Lyon	Infirmier
catalan	flavie	57 rue de l'Université 69007 Lyon	Infirmier
Chaix	Laurent	33 avenue Berthelot	Infirmier
CLEAU	Emilie	84 Rue Chevreul	Infirmier
Copin	Anne gaelle	11 avenue jean françois raclet 69007 lyon	Infirmier
de Buttet Haquin	Domitille	51 ROUTE DE VIENNE	Infirmier
DOUBRE	Julie	46 avenue Debourg 69007 LYON	Infirmier
Fort-roche	nathalie	12 rue du grisard	Infirmier
fronteau	marion	28 RUE ETIENNE RICHERAND	Infirmier
Gregory	George	Macé santé 20 rue de Gerland 69007 Lyon	Infirmier
GARNIER	Josélène Christine	72 Rue de Gerland, 69007 Lyon	Infirmier
Bettahar	Adrien	11 Rue Elie Rochette, 69007 Lyon	Infirmier
HERNANDEZ PEREZ	Maria Victoria	55 Avenue Jean Jaurès, 69007 LYON	Infirmier
Jorba	Nadine	64 avenue Jean jaures 69007 lyon	Infirmier
Lecuyot	Olivier	20 rue de Gerland, 69007 LYON	Infirmier
Levray	Cindy	98 rue bechevelin 69007	Infirmier
LUTHEREAU	SARA	20 rue de gerland	Infirmier
MARTINET	odile	126 avenue berthelot	Infirmier

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

monnet	meryl		Infirmier
MORAND	Pascale	64 avenue jean jaures 69007 lyon	Infirmier
NINACH Taleb	Yasmina	36 avenue Leclerc	Infirmier
Perrin	Lionel	55 Avenue Jean Jaures	Infirmier
Pollet	Jean-philippe	34 avenue Félix Faure 69007 Lyon	Infirmier
Preel	Anthony	29 rue de la thibaudière 69007 lyon	Infirmier
SAOUMA	Veronique	64 avenue jean jaures 69007 Lyon	Infirmier
TEOLIS	Lionel	36 Avenue Leclerc 69007 Lyon	Infirmier
vequeau	francine	68 rue domer	Infirmier
Vucemil	Ida	20 Rue de gerland 69007 lyon	Infirmier
barbe	morgan	1 place du commandant claude bulard	Masseur-kinésithérapeute
Bosc	Catherine	11 Av Jean François Raclet	Masseur-kinésithérapeute
Cassorla	Damien	24 rue des girondins 69007 LYON	Masseur-kinésithérapeute
Chapotton	Yann	84 rue chevreul 69007 lyon	Masseur-kinésithérapeute
Desbois	Gilles	337 Rue Garibaldi 69007 Lyon	Masseur-kinésithérapeute
DORIS	Sébastien	92 boulevard yves farge	Masseur-kinésithérapeute
Dumond	Marie charlotte	49 rue de l'université 69007 Lyon	Masseur-kinésithérapeute
EYNARD	ANAIS	92 boulevard Yves Farge 69007	Masseur-kinésithérapeute
GASCON	JEAN-MARC	39 rue André BOLLIER 69007 LYON	Masseur-kinésithérapeute
GASCON	ANNE-SOPHIE	39 rue ANDRE BOLLIER 69007 LYON	Masseur-kinésithérapeute
germain	olivia	19 rue Maurice bouchor	Masseur-kinésithérapeute
LECLERCQ	Cécile	46 avenue Debourg 69007 LYON	Masseur-kinésithérapeute
Marie	Pierre-Olivier	2 rue Michel Félizat	Masseur-kinésithérapeute
MOLINIER	Javier	2 rue michel Felizat	Masseur-kinésithérapeute

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

MONNET	Florence	28 boulevard de l'artillerie 69007 LYON	Masseur-kinésithérapeute
Morel-lab	Veronique	4 rue Sebastien Gryphe	Masseur-kinésithérapeute
Munier	Stephanie	39 rue André Bollier 69007 Lyon	Masseur-kinésithérapeute
Pajean	Violaine	19 Rue Maurice Bouchor, 69007 Lyon	Masseur-kinésithérapeute
RAMOUL	Amine	39 rue andré Bollier	Masseur-kinésithérapeute
Rousson	Guillaume	47 rue creuzet 69007 Lyon	Masseur-kinésithérapeute
RUENES	Guillaume	20 rue de GERLAND	Masseur-kinésithérapeute
Savet	Olivier	92 boulevard Yves Farge 69007	Masseur-kinésithérapeute
Sénéclauze	louis-valentin	28 Boulevard de l'artillerie	Masseur-kinésithérapeute
Virapin	Laurène	311 rue Duguesclin	Masseur-kinésithérapeute
Bonneaud	Camille	129 rue d'Anvers	Orthophoniste
Juliette	COSNIER	4, rue Sebastien Gryphe	Orthophoniste
oser	clemence	249 avenue jean jaures	Orthophoniste
VIEVILLE	Laure	4 rue Sébastien Gryphe 69007 LYON	Orthophoniste
Badurina	Laurence	79, rue de Marseille	Pédicure Podologue
Baridon	jean-arnaud	84 rue chevreur 69007 lyon	Pédicure Podologue
KOUIDRI	Meriem	17 rue des balançoires 69007	Pédicure Podologue
PONCIN	Jade	5 place Victor Basch	Pédicure Podologue
bange	emmanuel	8 rue marie madeleine fourcade	Pharmacien
BESNARD	Cynthia	7 rue Jacques Monod	Pharmacien
Bouvier	Bruno	154 rue Marcel Mérieux 69007 LYON	Pharmacien
Charpenel	Caroline	26 avenue Jean Jaurès - Lyon 7	Pharmacien
deleuze	philipe	37 rue de l'universite	Pharmacien
garnier	gerard	11-13 rue de ma madeleine	Pharmacien
jacquet	patricia	100 cours gambetta 69007 lyon	Pharmacien
kaissouni	myriam	100 cours gambetta 69007 lyon	Pharmacien
LAVAUX	Benoit	14 rue Clément Marot	Pharmacien
leger	catherine	44 avenue jean jaures 69007 lyon	Pharmacien
PETIT	stephanie	154 bd yves farge 69007 lyon	Pharmacien

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

pinardon	raphael	100 cours gambetta 69007 lyon	Pharmacien
Poinard	Anne	41 Route de Vienne, 69007 LYON	Pharmacien
simonet	christele	11-13 RUE DE LA MADELEINE	Pharmacien
TANG	Kecon	16 cours Gambetta 69007 Lyon	Pharmacien
thierry	frederique	100 cours gambetta 69007 lyon	Pharmacien
Tran	julie	7 rue Jacques Monod	Pharmacien
wimmer	bertrand	221 avenue jean jaures	Pharmacien
Berthier	Camille	24 rue des Girondins, 69007 Lyon	Sage-femme
Curtet	Patricia	15 rue des trois pierres 69007 Lyon	Sage-femme
DESJOBERT	Quitterie	24 rue des Girondins	Sage-femme
Donnay	Lara	20 rue de Gerland	Sage-femme
Fauconnier	Anne-Cécile	41 rue Pré-Gaudry 69007 Lyon	Sage-femme
Hustin	Emmeline	93, rue de Marseille	Sage-femme
Katz	Celine	4 rue sebastien gryphe	Sage-femme
Lamirand-Schueller	Françoise	302, rue Garibaldi 69007 Lyon	Sage-femme
Larose	Lydia	7 rue béchevelin	Sage-femme
Le Bart	Clémence	17, rue Crépet, 69007, Lyon	Sage-femme
peyneaud	aude	17 rue crepet 69007 Lyon	Sage-femme
Allard Damongeot	Aurélie		Médecin Généraliste
BERLIAT	Irene	15 rue de la Madeleine 69007 LYON	Médecin Généraliste
BERLIAT	Gérald	160 avenue Berthelot	Médecin Généraliste
Bouras	Chahrazade	14, Place Jean Macé	Médecin Généraliste
CHRISTIANE	FOUILLAT	157 AVENUE BERTHELOT	Médecin Généraliste
Christine	ROSE-REYMOND	31, rue André Bollier 69007 LYON	Médecin Généraliste
de bournet	brune	7 rue jacques monod	Médecin Généraliste
Hedelius	Marion	20 rue de Gerland 69007 Lyon	Médecin Généraliste
Marmey	Pascale	Pôle Santé Félix Faure 32 bis avenue Félix Faure 69007 Lyon	Médecin Généraliste
PLOT	julie	13 rue de la madeleine	Médecin Généraliste
BADET PHAN	Aurélie	324 rue Garibaldi 69007 LYON	Médecin Généraliste
BELOT	PASCALE	63 rue de gerland 69007 lyon	Médecin Généraliste
CHARROIN-DESCOT	Pauline	44 avenue Berthelot 69007 LYON	Médecin Généraliste
Chastel	Rodolphe	154 boulevard yves farge	Médecin Généraliste

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

de Longeville	Augustin	7 rue Jacques Monod, 69007 Lyon	Médecin Généraliste
Dutel	Elsa	84 rue chevreul	Médecin Généraliste
FAYOLLE	Laure	154 Boulevard Yves Farge	Médecin Généraliste
frobert	alexandra	154 Bd Yves Farge	Médecin Généraliste
GIRAUDON	olivier	7 rue jacques monod 69007 lyon	Médecin Généraliste
LABELLE	Guillaume	64 rue Challemel Lacour	Médecin Généraliste
MADORE	carole	63 rue de Gerland 69007 LYON	Médecin Généraliste
MAURIN-VAZ	Rafaele	84 rue chevreul 69007 lyon	Médecin Généraliste
PLOT	julie	13 rue de la madeleine	Médecin Généraliste
Poizat	Sebastien	84 rue chevreul	Médecin Généraliste
PORLON	Karine	44 avenue berthelot 69007 LYON	Médecin Généraliste
Prioreau	Alexis	1 place du commandant Claude bulard 69007 Lyon	Médecin Généraliste
RIOL	Céline	63 rue de Gerland	Médecin Généraliste
Woerner	Aude	32 rue Pierre Robin	Médecin Généraliste
Blanchet	Roxanne	53, rue de la Madeleine	Médecin Généraliste

SOS MEDECINS LYON 289 RUE GARIBALDI 69007 LYON

AGNIEL	JEAN-CHARLES	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
ALAMERCERY	JULIEN	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
ANDRIANASOLO	JOHAN	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
ARROUCH	SIMON	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
BERTOIS	PAULINE	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
BONNET	LAURENT	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
BOYELDIEU	PIERRE	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
CAILLON	ALEXANDRE	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
CHAFFAL	PIERRE	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
CHAMBRE	CEDRIC	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
CHASTAN	GILLES	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
CHEMIN	OLLIVIER	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
CHOMIENNE	STEPHANE	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
DEMANGEL	JEAN FRANCOIS	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

DEMONET	JEAN MICHEL	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
DUTEIL	JULIEN	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
FARTELJ	LUDOVIC	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
GRANGE	ANTOINE	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
GROS	DAVID	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
GUILLEMIN	PIERRE	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
HILLION	FREDERIC	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
HOSANSKY	FREDERIC	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
JEANNOT	OLIVIER	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
JUAN	PIERRE HENRY	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
KAABECHE	LAILA	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
LAUMOND	PIERRE	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
LOKOTO	SALOMON	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
LOPEZ	FRANTZ	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
MAHEU	OPHELIE	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
MAYRAND	MAXIME	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
MEBARKI	MYRIAM	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
MOUTY	AXELLE	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
OEILLET	VINCENT	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
PAQUET	NATHALIE	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
PERRET	VINCENT	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
POMMIER	LAMBERT	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
POTAKIAN	STEPHANE	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
PRADEL	ARNAUD	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
ROBELIN	YVES	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
ROUYER	SOPHIE	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
SAADIA	VINCENT	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
SORO	PHILIPPE	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
VERRECCHIA	ISABELLE	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste
WOELFFEL	OLIVIER	SOS MEDECINS LYON	Médecin Généraliste

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

Le centre cardiovasculaire Jean Jaurès-Jean Mermoz

PINEAU	Julien	51 av Jean <u>Jaurès</u>	Médecin Spécialiste
DUBREUIL	Olivier	51 avenue jean <u>jaures</u>	Médecin Spécialiste
CAIGNAULT	Jean-Raymond	51 avenue Jean Jaurès	Médecin Spécialiste
BIHRY	Nicolas	51 avenue Jean <u>Jaurès</u> 69007	Médecin Spécialiste
SIMON	Frederic	51 avenue Jean <u>Jaurès</u> 69007	Médecin Généraliste
GAUDEBOUT	Nathalie	51 avenue Jean Jaurès 69007	Médecin Spécialiste
GAL	Benjamin	51 Avenue Jean <u>Jaurès</u> 69007	Médecin Spécialiste
GRIFFET	Vincent	Centre Cardiovasculaire Jean Jaurès	Médecin Spécialiste

Etablissements

Fondation dispensaire général de Lyon	Centre de santé et d'imagerie de Gerland	Espace Henry Vallée 69007 Lyon	Représentant d'un établissement de Santé
Fondation dispensaire général de Lyon	SSIAD Sévigné	10 rue de Sévigné Lyon	Représentant d'un établissement de Santé
EHPAD KORIAN GERLAND	ROUSSEAU Caroline	6 rue RAVIER 69007 Lyon	Représentant d'un établissement de Santé
Fondation dispensaire général de Lyon	Centre de santé et d'imagerie de Gerland	Espace Henry Vallée 69007 Lyon	Représentant d'un établissement de Santé
Centre Hospitalier St Joseph St Luc	Pierre METRAL	Hôpital St Joseph St Luc, 20 quai Claude Bernard 69007	Représentant d'un établissement de Santé
Domitys	Le Pont des Lumières	20 route de vienne	Représentant d'une structure médico-sociale
LADAPT Rhône Métropole de Lyon	Frédéric mesnil	LADAPT, 7 rue de Gerland - 69007 Lyon	Représentant d'une structure médico-sociale
Maison de Santé de la Guillotière	Nicolas Bothier	1 place Bulard 69007 Lyon	Coordinateur MSP
APS 7	Christophe Besset	51 rue creuzet 69007 LYON	Association de professionnels de Santé

ANNEXE 3

Lettre de mission chef de projet

Mission attendue : supervision de la rédaction et dépôt du Projet de soins de la CPTS de Lyon 7

Communication interne

- organisation et animation des réunions du Conseil d'Administration, du bureau de la CPTS et assemblées générales
- supervision des différents groupes de travail
- communication et restitutions de l'avancée de ces travaux aux membres du CA
- participation de la rédaction du projet de santé

Communication externe

- relais aux membres du CA des sollicitations des institutions externes
- organisation, si besoin, de rencontres avec ces dites institutions
- communication avec la CPAM et l'ARS concernant les attendus du projet de santé de la CPTS
- dépôt du projet final auprès des instances concernées

Durée de la mission

Jusqu'au dépôt du projet de santé

Indemnisation

Forfaitaire

ANNEXE 4

FICHE DE POSTE : COORDINATEUR DE LA CPTS DE LYON 7

1 Organisation du poste :

Le coordinateur met en place et anime la CPTS. Il participe à l'élaboration du Projet Local de santé. Il assure la coordination des différents adhérents et interlocuteurs de la CPTS.

Il exerce ses missions sous la responsabilité hiérarchique du Président et du bureau de CPTS.

2 Missions du poste :

a) Animer la CPTS :

- animation et organisation des réunions.
- planification et suivi des projets portés par la CPTS.
- mise en place du système d'information partagé.

b) Missions de communication :

- Communication interne : solliciter l'adhésion des professionnels de santé à la CPTS et motiver leur participation à son évolution, assurer la gestion du site internet.
- Communication externe : développement des partenariats avec l'hôpital, les structures médico-sociales, les structures associatives ; gestion des relations institutionnelles.

c) Missions administratives :

- gérer le quotidien administratif de la CPTS.
- gestion des demandes de financement et de leur répartition.
- gestions des ressources humaines.

3 Connaissances professionnelles et qualités requises :

- Maitriser les outils de conduite de projet et de réunion.
- Connaître les projets de santé publique.
- Maîtriser les outils informatiques.
- Posséder des qualités organisationnelles et de gestion du temps.
- Savoir fédérer.
- Faire preuve de motivation, d'autonomie et d'initiative.

ANNEXE 5

■ ENCADRÉ 2

les différences de pratiques entre les hommes et les femmes

La profession médicale s'est fortement féminisée ces dernières années, les femmes généralistes représentant 33 % des effectifs en 2012 (données RPPS) contre 16 % en 1990 (données Adeli). Selon les données du panel, les femmes exercent en groupe dans les mêmes proportions que leurs confrères masculins, mais elles sont un peu plus souvent installées en zone urbaine (67 % contre 58 %).

La durée de travail hebdomadaire déclarée par les femmes médecins généralistes est de 53 heures en moyenne

La durée de travail déclarée par les médecins généralistes femmes s'élève à 53 heures en moyenne la semaine précédant l'enquête, soit 10 % de moins que pour les hommes (59 heures). 62 % des femmes ont travaillé 50 heures ou plus.

L'importance de l'écart selon le genre, observée pour la durée hebdomadaire de travail déclarée, est concordante avec celle observée pour le nombre de demi-journées de consultations au cabinet, inférieur de 7 % en moyenne pour les femmes.

En ce qui concerne plus particulièrement l'exercice le samedi matin, les femmes généralistes sont presque aussi nombreuses que leurs confrères masculins à consulter au cours de cette demi-journée, même si elles le font de façon moins systématique: 32 % des femmes travaillent « tous les samedis » contre 48 % des hommes.

Enfin, les femmes prennent un nombre de congés à peine plus élevé en moyenne que leurs confrères, la différence étant équivalente à seulement deux journées par an.

Les femmes déclarent des durées de consultations plus longues que les hommes

Les femmes effectuent en moyenne 4150 consultations et visites par an, soit 24 % de moins que leurs confrères (5440). La moitié des femmes généralistes effectue moins de 4000 consultations et visites par an, contre seulement un quart des hommes. Les visites ne représentent que 8 % du total des actes chez les femmes, contre 14 % pour leurs confrères masculins.

L'importance de l'écart de volume d'activité (-24 %) ne reflète pas les différences en termes de durée de travail hebdomadaire déclarée (-10 %). Cette situation s'explique en partie par une durée de consul-

tation des femmes supérieure à celle des hommes (19 minutes contre 17 pour les hommes). 57 % des femmes déclarent ainsi des durées de consultations de vingt minutes ou plus contre 35 % des hommes.

Concernant les tâches de gestion, les femmes médecins disposent d'un secrétariat dans une proportion équivalente à celle des hommes. Elles sont par contre un peu plus nombreuses que ces derniers à déclarer s'occuper elles-mêmes de leur comptabilité (27 % contre 20 %), et moins souvent aidées par leur conjoint dans certaines de ces activités professionnelles (30 % contre 44 %).

Ces différences n'impactent pas la durée qu'elles déclarent avoir consacrée aux tâches de gestion (secrétariat, comptabilité) la semaine précédant l'enquête, qui est proche en moyenne de celle de leurs confrères masculins.

Enfin, les femmes s'occupent plus couramment que leurs confrères masculins de l'entretien des locaux (19 % versus 12 % des hommes).

Des différences vis-à-vis des activités hors du cabinet

Concernant la permanence des soins, la moitié des femmes généralistes déclarent participer aux gardes, mais elles s'y consacrent dans une proportion inférieure à celle des hommes (50 % contre 64 %). Le nombre hebdomadaire d'heures consacré à cette activité est inférieur de 43 % à celui des hommes (6,6 contre 11,5 heures). En revanche il n'apparaît pas de différences selon le genre en ce qui concerne les activités de régulation.

Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à déclarer exercer une activité de soins, de coordination ou d'expertise dans une structure extérieure à leur cabinet (24 % contre 33 % pour leurs confrères masculins). Et celles qui sont concernées y consacrent un peu moins de temps: 1,6 demi-journées lorsqu'elles interviennent en établissement de santé (contre 2,2 pour les hommes), 1,8 demi-journées lorsqu'elles sont médecin coordonnateur en maison de retraite (contre 2,4). La durée est identique pour les autres structures extérieures (crèches, établissement pour personnes handicapées).

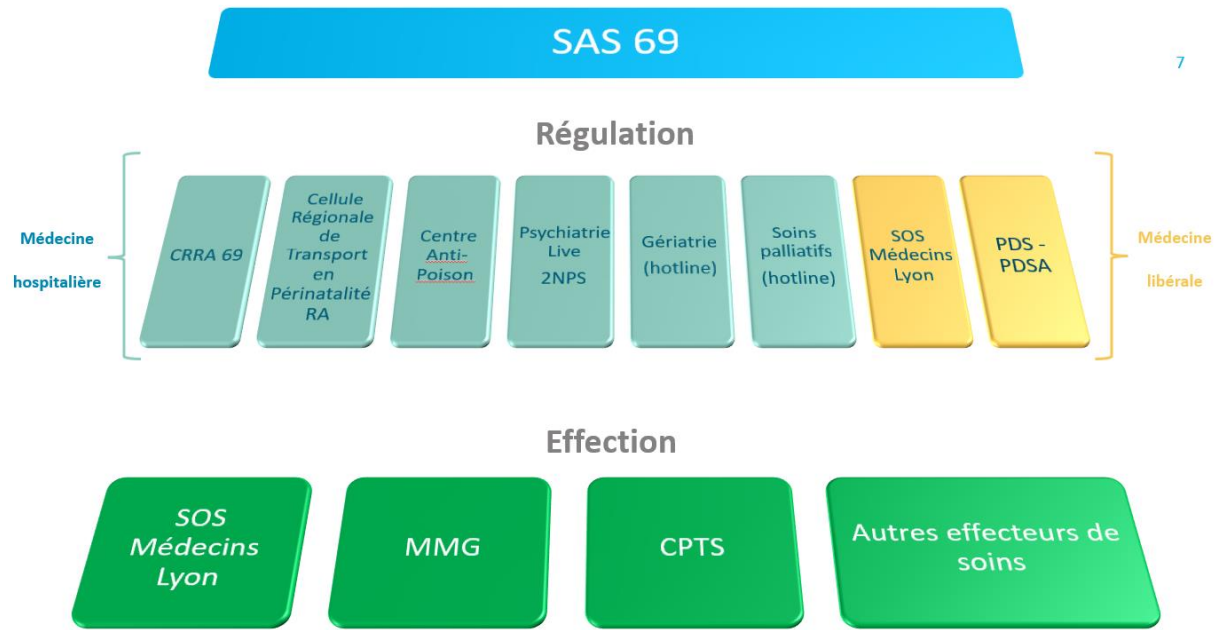
En revanche, elles s'investissent dans une organisation professionnelle dans une proportion comparable à celle des hommes (11 %) et déclarent y consacrer en moyenne le même temps que leurs confrères (3 heures par semaine).

Etude réalisée par la DREES en 2012, (Source : Steve JAKOUBOVITCH (DREES), Marie-Christine BOURNOT, Elodie CERCIER, François TUFFREAU « Les emplois du temps des médecins généralistes », Etudes et résultats n°797

ANNEXE 6: SAS 69

Le Pacte de refondation des Urgences, associé à la loi Santé de 2019 met en place un nouveau dispositif : le service d'accès aux soins (SAS).

L'objectif est de ré-adresser vers les soins de ville ambulatoires des patients qui arrivaient aux urgences hospitalières sans justification médicale.



Un projet co-porté par un CHU (les Hospices Civils de Lyon) et les représentants de la médecine de ville (URPS Auvergne-Rhône-Alpes) .

Des partenaires habitués à travailler et construire ensemble la réponse aux besoins de santé de la population, notamment pour la permanence des soins mais aussi, hors permanence des soins, pour les soins non programmés.

Un point d'entrée commun qui assure un décroché et une réponse rapide, puis une orientation vers la filière adaptée de prise en charge non programmée (aide médicale urgente, médecine générale, transports sanitaires, filières spécialisées...).

Un numéro commun d'appel « Santé Urgence », joignable directement par la population.

Ce numéro ne se substitue pas aux numéros déjà existants (Médecin traitant, MSP, SOS, CPTS).

Une intégration, dès les fondements du projet, des transporteurs sanitaires et des sapeurs-pompiers, qui assurent un acheminement efficace des patients, en fonction de leur état de santé, vers les effecteurs, également intégrés au projet (urgences, Médecins libéraux, CPTS, MSP, SOS Médecins Lyon...).

Une intégration de toutes les filières de prise en charge des urgences et des soins non programmés, y compris au sein du CHU (hotlines gériatriques, centre anti-poison (CAP), psychiatrie, pédiatrie, périnatalité).

Des outils numériques en cours de déploiement (numéros d'appels, centre de régulation des appels, logiciels unifiés).

ANNEXE 7 : ATELIER SANTE VILLE

La mise en place des Ateliers Santé Ville (ASV) est fondée sur un double constat :

- l’insuffisance du développement et du niveau de qualité des actions de santé intégrées à la politique de la ville ;
- le faible degré d’intégration des territoires de la politique de la ville dans les politiques de santé publique concourant à la lutte contre les exclusions et les inégalités sociales et spatiales de santé.

Lors du conseil interministériel des villes du 9 mars 2006, la santé a été présentée comme un des cinq thèmes prioritaires de la politique de la ville pour la cohésion sociale. L’objectif est d’évaluer l’état de santé des habitants, de coordonner les acteurs et professionnels de santé locaux afin que leurs actions et leurs pratiques facilitent la prévention et l’accès aux soins des habitants des quartiers prioritaires, dont ceux qui résident en Zus.

La politique de santé et la politique de la ville convergent aujourd’hui pour reconnaître la nécessité de prendre en compte la situation de certains territoires urbains ou péri-urbains où se concentrent des publics dont la situation sociale est précaire. Il s’agit de faire de la démarche des ASV le point d’appui du développement local de la santé publique par la déclinaison territoriale des Plans régionaux de santé publique (PRSP). Dans cette optique, il a été décidé, dans le cadre de l’élaboration des Contrats urbains de cohésion sociale (Cucs), de généraliser la démarche des ASV, déjà expérimentée dans le cadre de la politique de la ville. Un bilan par l’Acse sera accessible début 2009 sur les résultats attendus du volet santé des Cucs. Pour rappel, l’objectif vise en 2006 est de couvrir l’ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville afin de compter 300 ASV fin 2008. En savoir plus

Pour ce faire, la circulaire interministérielle DGS/DHOS1 du 4 septembre 2006 relative à la mise en oeuvre des projets de santé publique dans les territoires de proximité et au développement des ASV précise la convergence territoriale des politiques de santé et de cohésion sociale dans la nouvelle configuration de la politique régionale de santé publique et dans le cadre des Cucs.

L’ASV constitue une aide à la décision suivant les problématiques de santé observées et identifiées sur un territoire. Il adopte une stratégie de développement de projets de santé publique, et met la prévention et la promotion de la santé au coeur du projet territorial avec les autres politiques publiques qui concourent à l’amélioration de la santé des populations. Le pilotage des ASV demande, en premier lieu, des conditions de mise en oeuvre par les préfets délégués à la cohésion sociale, les sous-préfets chargés de la politique de la ville auprès des maires, leur mise en place ne peut se faire sans une volonté politique forte des élus locaux, et particulièrement de ceux ayant délégation sur les thèmes de la santé.

Avec ces acteurs, les futures Agences régionales de santé (ARS) trouveront des partenaires associés et concernés par une modalité d’application territoriale des politiques publiques de santé dans le cadre de la contractualisation. Les projets de santé publique des ASV se développent à partir de plusieurs échelles territoriales : quartiers, communes, intercommunalités, agglomérations. Ce dernier échelon constitue une configuration relativement inédite de l’action locale en matière de santé.

Les Ateliers santé ville - territoires, santé publique et politiques de santé au niveau local - décembre 2004, Editions de la DIV : <http://www.ville.gouv.fr/infos/editions/ateliers-sante-ville.html>

Ateliers santé ville - Une démarche locale pour la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé - septembre 2007, Editions de la DIV : http://www.ville.gouv.fr/article.php3?id_article=153

ANNEXE 8 :

ASV, CLS, CLSM, politique locale en santé... Quelles évolutions des démarches territoriales de santé en Auvergne-Rhône-Alpes ? - 3

NOTE DE SYNTHÈSE

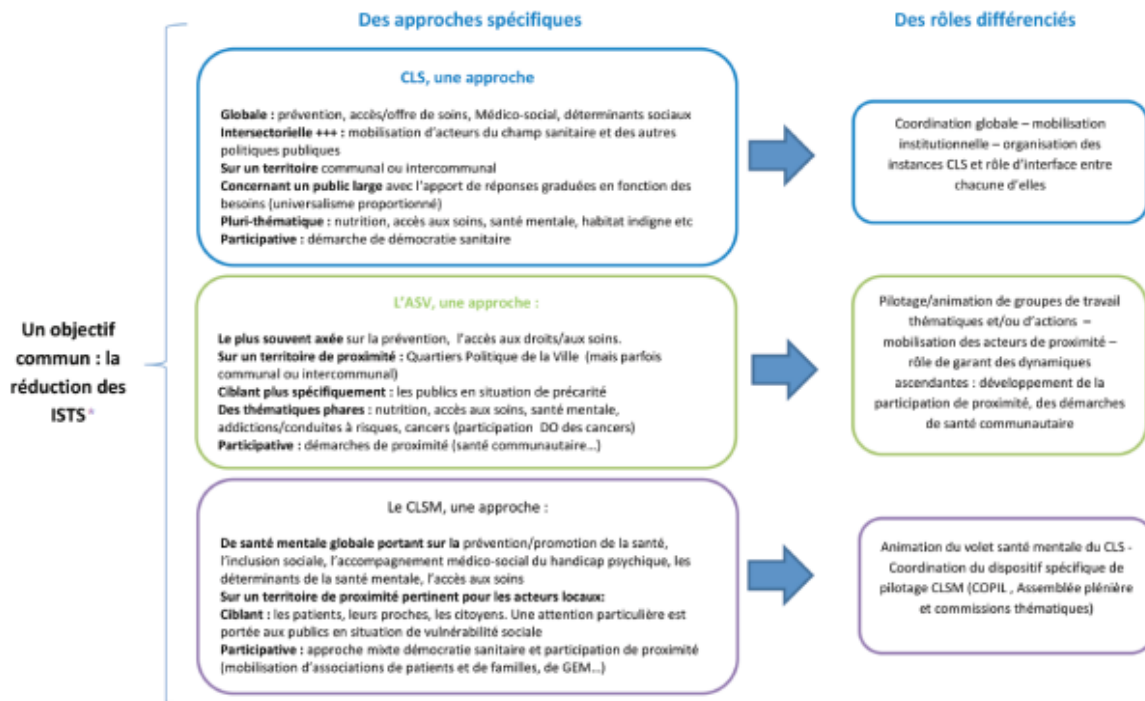
Qu'est-ce qu'un conseil local de santé mentale (CLSM) ?

Selon le Centre national de ressources et d'appui aux CLSM³, un conseil local en santé mentale est une plateforme de concertation et de coordination d'un territoire défini par ses acteurs, présidée par un élu local, co-animée par la psychiatrie publique, intégrant les usagers et les aidants. Il a pour objectif de définir et de mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des populations concernées.

Le CLSM permet une approche locale et participative concernant la prévention et le parcours de soin. Il associe les acteurs sanitaires et sociaux, et toute personne intéressée du territoire.

En résumé, CLS, ASV, CLSM, ont des rôles et des champs d'intervention différents, mais complémentaires, comme le montre le schéma ci-dessous.

Rôle des coordinateurs en configuration CLS/ASV/CLSM.



* ISTS = Inégalités sociales et territoriales de santé

Source : ARS Île-de-France, référentiel CLS, 2015



Pour rappel, même si des CLS ou des CLSM peuvent être déployés sur des territoires hors politique de la ville, cette note de synthèse ne concerne que les communes ou intercommunalités comportant des quartiers politique de la ville.

(Source : https://www.labo-cites.org/system/files/documents/publications/2019-07/syntheseSante2019DER_web_1.pdf).

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

Type de structure	Raison Sociale	Adresse	Nom et prénom du coordinateur	Adresse mail	Nom du programme	Pathologie(s) concerné(e)	Date de fin de fonction DC	Date de fin d'actualisation
Centres de santé	CENTRE MEDICAL GERMAINE REVEL	CENTRE MEDICAL GERMAINE REVEL 207 Route Du La Cordinaise 69440 ST VINCENT	Gaëlle BONNIN remplaçant RODRIAN NERSON	gaëlle.bonnin@cmg.fr	Mieux vivre avec une maladie neurologique évolutive	Maladies neurologiques	Renouvelé 20/07/2027	15/09/2021
Autres	Centre Régional de lutte contre le Cancer LEON BERAUD Centre LEON BERAUD	LEON BERAUD 28 RUE JASPONIC 69373 VON-CEDEX-08	Maggali HUBEAU	maggali.hubeau@yon.univ-lyon1.fr	Auopans par ETVN-Optimisation et personnalisation de la prise en charge du patient atteint de cancer par l'éducation thérapeutique	Cancers	Renouvelé 21/12/2020	31/12/2024
Autres	Centre Régional de lutte contre le Cancer LEON BERAUD Centre LEON BERAUD	LEON BERAUD 28 RUE JASPONIC 69373 VON-CEDEX-08	Maggali HUBEAU	maggali.hubeau@yon.univ-lyon1.fr	Programme d'éducation thérapeutique pour les enfants atteints de neurofibromatose de type 1	Maladies rares	Cadon 11/03/2020	10/09/2024
Psychiatrie	CHU LE VINATIER	CHU LE VINATIER 95 BOULEVARD PHEL 69678 BON-CEDEX	Dr LAI PAU	laspau@ch-le-vinatier.fr	éducation thérapeutique du patient autour de la prise en charge du surpoids et de l'obésité en psychiatrie	Diabète	Renouvelé 07/10/2019	16/12/2023
Psychiatrie	CHU LE VINATIER	CHU LE VINATIER 95 BOULEVARD PHEL 69678 BON-CEDEX	Dr Nicolas MAJES	nicoles.majes@ch-le-vinatier.fr	éducation thérapeutique de patient atteint l'observance thérapeutique chez des patients schizophréniques hospitalisés	Psychiatrie	Cadon 13/07/2017	06/06/2021
MCO	CHU LE VINATIER	CHU LE VINATIER 95 BOULEVARD PHEL 69677 BON-CEDEX	Dr Remon AÏO remplaçant Dr Thierry DUBAUD	remon.aio@ch-le-vinatier.fr	Comprendre et mieux vivre la maladie, les traitements et les pathologies associées : éducation thérapeutique en psychiatrie (SCIZOPHRENIE)	Psychiatrie	Renouvelé 02/04/2019	14/01/2023
MCO	CHU LE VINATIER	CHU LE VINATIER 95 BOULEVARD PHEL 69677 BON-CEDEX	Dr Nicolas FRANCK	nicoles.franck@ch-le-vinatier.fr	Psychoéducation et rétablissement (en PSYCHOEDUCATION CMH)	Psychiatrie	Renouvelé 12/12/2018	14/01/2023
MCO	CHU LE VINATIER	CHU LE VINATIER 95 BOULEVARD PHEL 69677 BON-CEDEX	Dr Caroline DEMIAY	caroline.demiay@ch-le-vinatier.fr	AMERJ (Jeunes Adultes présentant une Maladie Nerveuse à Dépression Psychiatrique)	Psychiatrie	Cadon 14/01/2020	13/08/2024
MCO	CHU LE VINATIER	CHU LE VINATIER 95 BOULEVARD PHEL 69677 BON-CEDEX	Dr Mylène LEBREVE	mylene.lebreve@ch-le-vinatier.fr	éducation thérapeutique du patient âgé souffrant de troubles cognitifs	Psychiatrie	Cadon 22/09/2020	21/09/2024
MCO	CHU LE VINATIER	CHU LE VINATIER 95 BOULEVARD PHEL 69677 BON-CEDEX	Dr RICHARD MERBAUD	richard.merbaud@ch-le-vinatier.fr	Éducation thérapeutique de patient Adhérent (13-17 ans) hospitalisés en épisode de décompensation psychotique	Psychiatrie	Cadon 12/12/2020	20/12/2024
SSR	CLINIQUE IMS	CLINIQUE IMS 221 RUE DES SOURCES 69272 MARCK-ETOLE	Sophie MOÛRE remplaçant le Dr Jean-Pierre VAN DE WALLE	sophie.moûre@emsygd.fr	Programme d'éducation thérapeutique des patients souffrant d'une pathologie cardiaque grave	Maladies cardiovasculaires	Renouvelé 20/09/2019	29/12/2022
SSR	CLINIQUE IMS	CLINIQUE IMS 271 RUE DES SOURCES BP 22 69280 MARCK-ETOLE	Carole SAMUEL (Carole de Adamiak) remplaçant Sandrine Adamiak	carol.samuel@emsygd.fr	Programme d'éducation thérapeutique destiné aux patients après un accident vasculaire cérébral et souffrant d'hypertension artérielle	AVC Maladies cardiovasculaires	Renouvelé 22/12/2020	31/12/2024
SSR	CLINIQUE IMS	CLINIQUE IMS 271 RUE DES SOURCES BP 22 69280 MARCK-ETOLE	Maria-Christine FALDOON	m.falloon@emsygd.fr	Programme d'éducation thérapeutique pour la prévention des facteurs de risque neuro cardiovasculaire pour les patients en post AVC	AVC Maladies cardiovasculaires	Cadon 12/04/2019	11/04/2023
Psychiatrie	CLINIQUE CLINIQUE LYON LUMIERE	CLINIQUE LYON LUMIERE 33 Bis, rue du 8 mai 1945 69883 WERZHEU-CEDEX	Mélaine CANCET (Carole de santé) remplaçant Emeline Canalet	m.cancet@clinique-lyon-lumiere.fr	Éducation thérapeutique pour les patients souffrant de dépression récurrente "Se souvenir des jolies choses quand la vie devient noire"	Psychiatrie, Troubles dépressifs	Renouvelé 04/12/2020	14/12/2024
Psychiatrie	CLINIQUE MON REPOS	CLINIQUE MON REPOS 11 CHEMIN DE LA VERONIQUE 69130 ECULLY	LETTANG Carole	cl.lettang@emsygd.fr	Programme d'éducation thérapeutique personnalisé de patient hospitalisé pour dépression	Psychiatrie	Renouvelé 11/03/2020	20/09/2024
Centres d'examen de santé	CHAMPTS	CHAMPTS 50 AV DU 14 LEMIERRE 75985 PARIS CEDEX 20	Dr Blanche VAN COST remplaçant Dr Céline COLMBOET	blanche.van-cost@assurance-medical.fr	Programme national : "Offre de service aux médiateurs traitants par les Centres d'Examens de Santé (CES) : éducation thérapeutique des patients atteints de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO)	Maladies respiratoires	Renouvelé 13/09/2019	25/04/2023
Centres d'examen de santé	CHAMPTS	CHAMPTS 50 AV DU 14 LEMIERRE 75985 PARIS CEDEX 20	Dr Farida MESSAGIER (01), Dr. COTTE Amélie (42), Dr Blanche VAN COST(19), Dr. MAGNIN Claire (73)	cfarida.messagier@cam-lyon.com ameli.cotte@cam-lyon.com blanche.van-cost@cam-lyon.com claire.magnin@cam-lyon.com	Programme national : " Offre de service aux médiateurs traitants par les Centres d'Examens de Santé (CES) : éducation thérapeutique des patients atteints de type 2	Diabète 2	Renouvelé 11/10/2019	25/04/2023
Centres d'examen de santé	CHAMPTS	CHAMPTS 50 AV DU 14 LEMIERRE 75985 PARIS CEDEX 20	Dr Fabia BARGE	fabia.barge@cam-lyon.com	Offre de service aux médiateurs traitants par les centres d'examen de santé : éducation thérapeutique des patients présentant une hypertension artérielle et/ou une dyslipidémie associée à d'autres facteurs de risque cardiovasculaire	Maladies cardiovasculaires	Renouvelé 20/09/2019	27/08/2023

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

Type de structure	Raison Sociale	Adresse	Nom et prénom du coordinateur	Adresse mail	Nom du programme	Pathologie(s) concerné(s)	Date de création	Date de fin d'actualisation	
MCO	HOSPICES CIVILS DE LYON	HOSPICES CIVILS DE LYON 3 QUAI DES CELESTINS 69223 LYON-CEDEX 02	Dr Eric VAN GANSE	eric.van_ganse@chu-lyon.fr	Programme d'éducation thérapeutique du patient adhésive à l'hôpital de la Côte Rousse	Maladies respiratoires, Asthme	Renové 21/12/2020	31/12/2024	
MCO	HOSPICES CIVILS DE LYON	HOSPICES CIVILS DE LYON 3 QUAI DES CELESTINS 69223 LYON-CEDEX 02	Dr Anne JOLIVOT	anne.jolivot@chu-lyon.fr	Educ	Insuffisance rénale	Renové 22/12/2020	31/12/2024	
MCO	HOSPICES CIVILS DE LYON	HOSPICES CIVILS DE LYON 3 QUAI DES CELESTINS 69223 LYON-CEDEX 02	27/10/2020 Dr Eslardo COUCHONNA, BEGOT, remplacé Dr Stéphane MAROTTE	eslardo.couchonna@chu-lyon.fr	EDU WILSON	Maladies réves	Création 20/07/2017	12/07/2021	
MCO	HOSPICES CIVILS DE LYON	HOSPICES CIVILS DE LYON 3 QUAI DES CELESTINS 69223 LYON-CEDEX 02	Dr Marine FOUILLET RESQUOISES	marine.fouillet@chu-lyon.fr	/MIA avec mon AIJ	Maladies réves Maladies rhumatologiques et ostéofractales	Création 02/09/2017	31/08/2021	
MCO	HOSPICES CIVILS DE LYON	HOSPICES CIVILS DE LYON 3 QUAI DES CELESTINS 69223 LYON-CEDEX 02	Dr Sophie DEBORD REGUET	sophie.debord@chu-lyon.fr	PERTAXE - Programme d'éducation thérapeutique destinée aux patients atteints d'un angiosarcome à localisation de type Adénos foléaire	Maladies réves MNCI, Alzheimer	Création 21/12/2017	20/12/2021	
MCO	HOSPICES CIVILS DE LYON	HOSPICES CIVILS DE LYON 3 QUAI DES CELESTINS 69223 LYON-CEDEX 02	Dr Marie-Hélène COSTE	marie-helene.coste@chu-lyon.fr	Faire face à l'insulte d'Alzheimer et aux maladies apparentées (FEBERTY)	Maladies neurologiques (hors MNCI, Alzheimer)	Création 05/07/2019	04/07/2023	
MCO	HOSPICES CIVILS DE LYON	HOSPICES CIVILS DE LYON 3 QUAI DES CELESTINS 69223 LYON-CEDEX 02	Dr FRENCH FRANCO	patricka.franco@chu-lyon.fr	ETP Hypertension réves de l'enfant et de l'adolescent	Maladies réves	Création 22/07/2019	21/07/2023	
MCO	MCI GROUPEMENT HOSPITALIER SAUD	HOSPICES CIVILS DE LYON 3 QUAI DES CELESTINS BP 2251 69223 LYON-CEDEX 02	Sylvia LAPOINTE Infirmière remplacé by Dr Solenne PELLETIER	sylvia.lapointe@chu-lyon.fr	EDU SUD éducation diététique et respiratoire SUD	Insuffisance rénale	Renové 26/04/2019	22/06/2023	
MCO	HOSPICES CIVILS DE LYON	HOSPICES CIVILS DE LYON 3 QUAI DES CELESTINS BP 2251 69223 LYON-CEDEX 02	Dr Isabelle SCHUEBGER	isabelle.schuebger@chu-lyon.fr	VIN et MCI (éducation thérapeutique des maladies d'origine infectieuse)	Maladies infectieuses, VIH/SIDA	Ville / venue en externe	29/12/2022	
MCO	HOSPICES CIVILS DE LYON	HOSPICES CIVILS DE LYON 3 QUAI DES CELESTINS BP 2251 69223 LYON-CEDEX 02	Dr MEUNIER Sandrine	sandrine.meunier@chu-lyon.fr	Educations Thérapeutiques des patients atteints (au de leur famille) d'Hémophilie ou d'une maladie Hématologique	Maladies réves, Hémophilie	hospitalisation, Ville / venue en externe	Renové 12/09/2018	29/12/2022
MCO	HOSPICES CIVILS DE LYON	HOSPICES CIVILS DE LYON 3 QUAI DES CELESTINS BP 2251 69223 LYON-CEDEX 02	Dr Christine CLOUET-ANCEAUX remplacé by Dr Christine PELSSARD épouse MARTIN	christine.clouet@chu-lyon.fr	Programme DOE (Diabète, Diabète Education)	Diabète 1, Diabète 2, DMSS4	hospitalisation, Ville / venue en externe	Renové 12/09/2018	29/12/2022
MCO	HOSPICES CIVILS DE LYON	HOSPICES CIVILS DE LYON 3 QUAI DES CELESTINS BP 2251 69223 LYON-CEDEX 02	La et Laurent SEBASTI remplacé by Dr CAIT REGAL, Wrigne au 27/06/2017	laurent.sebasti@chu-lyon.fr	Programme d'Education Thérapeutique du patient souffrant CANDIQUE (PNEUMO)	Maladies cardiovasculaires	hospitalisation, Ville / venue en externe	Renové 18/09/2018	29/12/2022
MCO	HOSPICES CIVILS DE LYON	HOSPICES CIVILS DE LYON 3 QUAI DES CELESTINS BP 2251 69223 LYON-CEDEX 02	Dr Nathalie ANDRE-GIBAUDA	nathalie.andre@chu-lyon.fr	Educations thérapeutiques destinée aux patients épileptiques.	Maladies neurologiques (hors MNCI, Epilepsie)	Ville / venue en externe	Renové 30/01/2019	29/01/2023
MCO	HOSPICES CIVILS DE LYON	HOSPICES CIVILS DE LYON 3 QUAI DES CELESTINS BP 2251 69223 LYON-CEDEX 02	JULIARD Sandrine	sandrine.julard@chu-lyon.fr	Enjeu génitif, Education thérapeutique du patient transgénère réves ou réves/pneumés	Insuffisance rénale, Diabète 1	hospitalisation, Ville / venue en externe	Renové 18/09/2018	29/12/2022
MCO	HOSPICES CIVILS DE LYON	HOSPICES CIVILS DE LYON 3 QUAI DES CELESTINS BP 2251 69223 LYON-CEDEX 02	VEROU Virginie	virginie.verou@chu-lyon.fr	TPA CAP THÉRAPEUTIQUE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DANS LES AFFECTIONS CHRONIQUES ET ALERGIQUES DE LA PEAU	Autres maladies chroniques hors A.D, Dermatose (eczéma, psoriasis)	hospitalisation, Ville / venue en externe	Renové 27/08/2018	29/12/2022
MCO	HOSPICES CIVILS DE LYON	HOSPICES CIVILS DE LYON 3 QUAI DES CELESTINS BP 2251 69223 LYON-CEDEX 02	FREYMOND Nathalie	nathalie.freymond@chu-lyon.fr	BRONCHO PNEUMOPATHIE CHRONIQUE OBSTRUCTIVE BPCO	Maladies respiratoires	hospitalisation, Ville / venue en externe	Renové 08/09/2018	29/12/2022
MCO	HOSPICES CIVILS DE LYON	HOSPICES CIVILS DE LYON 3 QUAI DES CELESTINS BP 2251 69223 LYON-CEDEX 02	VILVALEVA BOUJANI Carine	carine.vilvaleva@chu-lyon.fr	Educations thérapeutiques chez l'enfant diabétique de type 1	Diabète 1	hospitalisation, Ville / venue en externe	Renové 12/09/2018	29/12/2022
MCO	HOSPICES CIVILS DE LYON	HOSPICES CIVILS DE LYON 3 QUAI DES CELESTINS BP 2251 69223 LYON-CEDEX 02	Le Dr Myriam MONET a remplacé M. Dr Sylvie VILLARD-FRIBEL	myriam.monet@chu-lyon.fr	Educations thérapeutiques des patients diabétiques de type 1 et 2	Diabète 1, Diabète 2	hospitalisation, Ville / venue en externe	Renové 12/09/2018	29/12/2022

Projet de Santé-CPTS Lyon 7

Type de structure	Raison Sociale	Adresse	Nom et prénom du coordonnateur	Adresse mail	Nom du programme	Pathologie(s) concerné(e)	Date de décision DG	Date de fin d'activation
MCO	HOSPICES CIVILS DE LYON	HOSPICES CIVILS DE LYON 3 QUAI DES CELESTINS BP 2251 69229 LYON, CEDEX 02	Dr Didier Balthazard emplace à Dr GEAS Patrick Ac du 13/10/2016	didier.balthazard@chu-lyon.fr	Education Thérapeutique des patients en nutrition parentérale à domicile au long cours	Cancers, Maladies du système digestif, VIH/SIDA	Renouvelé 30/07/2018	24/01/2023
MCO	HOSPICES CIVILS DE LYON	HOSPICES CIVILS DE LYON 3 QUAI DES CELESTINS BP 2251 69229 LYON, CEDEX 02	MYRÈME MURAIL	myrime.murail@chu-lyon.fr	HEALTHY TAKES ANTI-MALARIA TOXINS / ADRS ENSEMBLE	Maladies rhumatologiques et ostéoporotiques	Renouvelé 27/11/2018	24/01/2023
MCO	HOSPICES CIVILS DE LYON	HOSPICES CIVILS DE LYON 3 QUAI DES CELESTINS 69229 LYON, CEDEX 02	Dr Aude BACC DE LA PERRIERE	aude.bacc@chu-lyon.fr	EDUC ENDOC	Cancers, maladies rares	Cadon 18/09/2018	17/09/2022
MCO	HOSPICES CIVILS DE LYON	HOSPICES CIVILS DE LYON 3 QUAI DES CELESTINS BP 2251 69229 LYON, CEDEX 02	NAVOT Christine	christine.navot@chu-lyon.fr	PRESTAGE : Programme d'éducation et de soutien aux traitements oraux du cancer chez le sujet ADE	Cancers	Renouvelé 20/04/2019	26/09/2023
MCO	HOSPICES CIVILS DE LYON	HOSPICES CIVILS DE LYON 3 QUAI DES CELESTINS BP 2251 69229 LYON, CEDEX 02	Dr Christiane ROUGEOT-JUNG	christiane.rougeot-jung@chu-lyon.fr	Exploiter les potentiels	Maladies rares	Cadon 09/11/2020	06/11/2024
MCO	MEDPOLE Hôpital Privé en CLINIQUE DU TONNIN	MEDPOLE LYON VILLEURBANNE 158 RUE LEON BLUM 69100 VILLEURBANNE	BOUT DE LYON Valérie	valerie.bout@cpcl.fr	Educ Médigne - vers une connaissance active de l'insuffisance rénale et de ses traitements	Insuffisance rénale	Renouvelé 14/04/2017	24/01/2021
MCO	MEDPOLE Hôpital Mutualiste	MEDPOLE HÔPITAL MUTUALISTE 158 RUE LEON BLUM 69100 VILLEURBANNE	Dr Corinne RUFEN	corinne.rufen@smuc.fr	Programme d'éducation thérapeutique en pathologie cardiovasculaire au Madépôle Lyon-Villurbanne	Maladies cardiovasculaires, AVC	Cadon 09/09/2020	06/09/2024
MCO	MEDPOLE Hôpital Mutualiste	MEDPOLE HÔPITAL MUTUALISTE 158 RUE LEON BLUM 69100 VILLEURBANNE	Dr Jean-Philippe LE BERNE	leberne@smuc.fr	Education thérapeutique et diabète gestationnel	Diabète	Cadon 22/12/202	19/12/2024
MCO	MEDPOLE Hôpital Mutualiste	MEDPOLE HÔPITAL MUTUALISTE 158 RUE LEON BLUM 69100 VILLEURBANNE	Dr Jean-Philippe LE BERNE	leberne@smuc.fr	Education thérapeutique et diabète gestationnel	Diabète	Cadon 22/12/2020	19/12/2024
Organismes complémentaires	MISA	MISA 44, Rue Jean-Jacques 93547 BAGNOLET CEDEX	Dr Frédéric JAY remplacé LABATUT Philippe	fray@misat.fr	Programme d'ETP pour personnes atteintes de maladies cardiovasculaires - dispositif ambulatoire collectif	Maladies cardiovasculaires, AVC	Renouvelé 02/08/2019	23/02/2023
Autres	NEPHROLOGIE RHONE-ALPES SAS	NEPHROLOGIE RHONE-ALPES SAS 7 AVENUE MARCHEL GICH 69110 STE-FOY-LES-LYON	Dr Charles CHADOT	charles.chadot@nrcs.com	Education thérapeutique en néphrologie, pré-dialyse et dialyse	Insuffisance rénale	Cadon 22/12/2020	21/12/2024
MCO	POLYCLINIQUE DE BILBEUX	POLYCLINIQUE LYON-MOIRO 65, rue des Communiers 69140 BILBEUX-LA VAYE	Dr Antoine DABEGENT	antoine.dabegent@polyclinique-tiloux.fr	Prise en charge du patient obèse dans le cadre d'une chirurgie bariatrique	Obésité	Renouvelé 23/01/2019	07/03/2023
MCO	REPCOP 69	REPCOP 69 35, rue Richais 69007 LYON-07	Médecine CHEVILIER BRUNET a remplacé le Dr Chantal ETHEVENAUX	brunet@repcop69.fr	Accompagnement en éducation thérapeutique des enfants du (MADPO) du Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité en pédiatrie sur le Rhône	Obésité	Cadon après 1er refus 17/05/2019	14/06/2023
MCO	RESEAU LYNE (en RESEAU AVHC/Médecins Vivants santé)	RESEAU LYNE 33 Cours Albert Thomas 69003 LYON	PAULLEEN François	Francois.kalish@lansonsondpatient.com	BRN VIEUX ANGLE VNI	Maladies infectieuses, VIH/SIDA	Renouvelé 28/08/2017	06/09/2021
MCO	RESEAU LYNE (en RESEAU AVHC)	RESEAU LYNE 33 Cours Albert Thomas 69003 LYON	Dr LEGER Patrick	patrick.leger@orange.fr	Programme d'éducation thérapeutique du patient obèse, en ambulatoire, en lien avec le Centre Spécialisé Obésité des HCL, CSD, HCL) dans le cadre d'une prise en charge multidisciplinaire, par le Réseau Didiops	Obésité	Renouvelé 30/07/2018	27/09/2022
MCO	RESEAU LYNE (en RESEAU AVHC - LA MARION DU PATIENT)	RESEAU LYNE 33 Cours Albert Thomas 69003 LYON	BOYER Dominique	dominique.boyer@vsncc-lye.fr	L'éducation thérapeutique du patient : une aide pour mieux vivre avec sa maladie de base	Maladies infectieuses, maladies virales	Renouvelé 12/12/2018	24/01/2023
MCO	RESEAU LYNE (en Réseau DIALOQS)	RESEAU LYNE 33 Cours Albert Thomas 69003 LYON	MARTIN Christine	christine.martin@vsncc-lye.fr	RESEAU LYNE Education thérapeutique pour les patients diabétiques de Type 2	Diabète 2	Renouvelé 15/02/2019	29/12/2022

Type de structure	Raison Sociale	Adresse	Nom et prénom du coordonnateur	Adresse mail	Nom du programme	Pathologie(s) concerné(e)	Hospitalisation, VHM / venue en externe	Date de décision DG	Date de fin d'autorisation
Réseau de santé	Réseau LYNE (ex TINCEL)	Réseau LYNE 33 Cours Albert Thomas 69003 LYON	Béatrice BÉGIN-SCARDAHA néphrologue Professeur Maurice LAVILLE	beatrice.beginscardaha@reseau-lyne.fr	Education thérapeutique intégrée au parcours de santé du réseau lyne pour les patients atteints de maladie rénale chronique	Insuffisance rénale	VHM / venue en externe	Renouvelé 07/01/2019	24/01/2023
Réseau de santé	Réseau RHONE ALPES SEP	Réseau RHONE ALPES SEP Géné Hospital Neurologique 93 Bd Foch 69677 BRON-CEDEX	ANDRÉAS GERALDINE Dr Geoffroy de la CASTINE néphrologue BEULLER PASCALE et Dr BÉGIN MAURICE	andreas@rhone-alpes-sep.org	Programme ACTSEP	Maladies neurologiques (hors MCI), Sclérose en plaque	Hospitalisation, VHM / venue en externe	Renouvelé 08/01/2018	24/04/2022
SSR	SSR MEDIANIQUE LA MASONNÉE UGECAM RHONE ALPES	UGECAM RHONE ALPES 133 ROUTE DE SAINT CYR BP 82 69370 ST-JODER-AU-MONT-D'OR	Dr Geoffroy de la CASTINE néphrologue BEULLER PASCALE et Dr BÉGIN MAURICE	equilibre.lamasonnee@ugecam- rhoneralpes.com.fr	Programme équilibre : Education thérapeutique de l'obésité de l'adulte et de l'adolescent	Obésité	Hospitalisation	Renouvelé 02/04/2019	24/01/2023
SSR	SSR VAL ROSAY	UGECAM SSR VAL ROSAY 133 ROUTE DE SAINT CYR BP 82 69370 ST-JODER-AU-MONT-D'OR	Dr Alexandra SOUFI	alexandra.soufi@ugecam- rhoneralpes.com.fr	Education de patient bénéficiaire d'un traitement anticoagulant oral au long cours	Maladies cardiovasculaires, risque cardiovasculaires, cardiopathies	Hospitalisation	10/10/2017	18/10/2021
MCO	L'UNION DES ÉTABLISSEMENTS DU GRAND LYON	UMGEGE GPE HOSP MUTL LES PORTES DU SAUD LEU DIT LE COULLOUD 2 AV DU 11 NOVEMBRE 1918 69200 VERNISSEUR	Dr Elisabeth DREVARD	edrevard@lesportekidnaut.net	Education thérapeutique des patients diabétiques	Diabète 1, Diabète 2	Hospitalisation, VHM / venue en externe	Renouvelé 31/01/2020	30/01/2024

ANNEXE : GLOSSAIRE

AG : Assemblée Générale
ALD : Affection de Longue Durée
ARA : Auvergne Rhône Alpes
ARS : Agence Régionale de Santé
ASV : Atelier Santé Ville
ATIS : Action Thérapeutique contre l'isolement et le Suicide
ATSU : Association de Transport Sanitaire d'Urgences
BPE : Base Permanente des Equipements
CA : Conseil d'Administration
CAMSP : Centre d'Action Médico-Social Précoce
CATTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
CH : Centre Hospitalier
CHSJSL : Centre Hospitalier Saint Joseph Saint Luc
CIRC : Centre International de Recherche sur le Cancer
CLS : Contrat Local de Santé
CLSM : Conseil Local de Santé Mentale
CMP : Centre Médico-Psychologique
CMU C : Couverture Maladie Universelle Complémentaire
COPIL : Comité de Pilotage
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPCT : Centre psychanalytique de Consultation et de Traitement
CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
CSA : Centre de Soins Ambulatoires
CSIP : centres de soins infirmiers ou polyvalents
CSS : Complémentaire Santé Solidaire
DREES : Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques
EM : Ecole de Management
ESP : Equipe de Soins Primaires
ESPIC : Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif
ETP : Education Thérapeutique du Patient
FNPS : Fédération Nationale de la Presse Spécialisée
HCL : Hospices Civils de Lyon
HEH : Hôpital Edouard Herriot
HFME : Hôpital Femme-Mère-Enfant
IDEL : Infirmier Diplômé d'Etat Libéral
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
IREPS : Instance régionale d'Education et de Promotion de la Santé
IRM : Imagerie par Résonance Magnétique
IRT : Institut de Recherche Technologique
ISTS : Inégalités Sociales et Territoriales de Santé
LADAPT : l'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées
MDMS : Maisons de la Métropole pour les Solidarités
MG : Médecin Généraliste

MJC : Maison des Jeunes et de la Culture
MK : Masseur-Kinésithérapeute
MMG : Maison Médicale de Garde
MSP : Maisons de Santé Pluridisciplinaires
OAP : Œdème Aiguë pulmonaire
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
ORHANE, Observatoire Régional Harmonisé Auvergne-Rhône Alpes des Nuisance Environnementale
PASS : Permanence d'Accès aux Soins de Santé
PCO-TND : Plateforme de coordination et d'orientation des Troubles du Neuro-Développement
PMI Protection Maternelle et Infantile
PRS : Plan Régional de Santé
PTA : Plateforme Territoriale de Santé
QPV : Quartiers de la Politique de la Ville
QVA : Quartiers de Veille Active
SAS : Service d'Accès aux Soins
SDF : Sans Domicile Fixe
SDMIS : Service Départemental et Métropolitain d'Incendie et de Secours
SF : Sage-Femme
SLSJ : Saint Luc-Saint Joseph
SMU : Soins Médicaux d'Urgence
SSIAD : Services de soins infirmiers à domicile
URPS : Union Régionale des Professionnels de Santé
VIFFIL : Violences Intra Familiales Femmes Informations Libertés
ZAC : Zone d'Aménagement Concerté
ZEP : Zone Education Prioritaire